TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11795 — VENDREDI 31 DÉCEMBRE 1982

Aux Etats-Unis

Nouveaux affrontements dans le quartier noir de Miami

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 5,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le P.C. ouvre une crise en Finlande

Trois mois avant les élections législatives des 20 et 21 mars, le parti communiste finlandais vient de provoquer une crise gouvernementale. Malgré les mises en garde du premier ministre social-démocrate, M. Kalevi Sorsa, qui dirige depuis dix mois une coalition centre-gauche, les députés communistes ont voté contre les crédits budgétaires destinés à l'achat de matériel militaire.

M. Sorsa, avec l'appui de ses partenaires des partis du centre et suédois, a présenté, ce jeudi 30 décembre, la démission de son gouvernement au président Koivisto. Celui-ci ne jugera sans doute pas nécessaire d'avancer la date des élections et préférera demander à M. Sorsa d'expédier les affaires courantes jusqu'au mois de mars. Le premier ministre, dans ce cas, pourrait se contenter de remplacer les ministres communistes de l'éducation, du travail et des transports par trois sociaux-démocrates, afin de ne pas détruire au sein de son équipe l'équilibre entre la gauche et la droite.

En poussant M. Sorsa à cette rupture, les communistes espèrent mettre fin, ne serait-ce que le temps d'une campagne électorale, aux querelles de tendances à l'intérieur du parti. La minorité orthodoxe, assez forte et agissante, impute à sa participation au gouvernement, à laquelle elle est opposée, la baisse d'audience du parti. Celle-ci est constante. Un sondage publié à la mi-décembre lui accorde 16,6 % des intentions de vote (contre 18,2 % obtenus aux législatives de 1979), alors que les autres partenaires du gouvernement améliorent notablement leurs scores. Dans un environnement économique particulièrement difficile, la base du parti manifeste de plus en plus son mécontentement devant les compromis constants que le P.C. est obligé, contrairement aux dogmes, de consentir au nom de la solidarité gouvernementale.

Que va devenir, après cet épisode, la coopération de la gauche, c'est-à-dire celle des communistes et socialistes de gauche — rassemblés au Parlement dans l'Union démocratique populaire à l'appellation transparente — et des sociaux-démocrates ? Cette coalition a eu le mérite de garantir, depuis le milieu des années 70, la paix sociale et une stabilité politique, malgré les nombreux changements de gouvernement. Elle a donné aussi des résultats économiques non négligeables qui ont permis à la Finlande de mieux supporter les effets de la crise économique mondiale.

Après les élections, les communistes voudront-ils, pourront-ils, revenir aux affaires ? Une campagne électorale trop violente de leur part pourrait éloigner pour longtemps les sociaux-démocrates du P.C., qui se retrouverait alors isolé politiquement et en danger de se marginaliser progressivement. Mais les sociaux-démocrates devraient aussi mesurer les répercussions possibles dans les syndicats de l'action d'un P.C. libre de ses mouvements.

Pour sa part, le P.C. devra se souvenir que, du fait de ses divisions, il n'a plus, aux yeux de l'U.R.S.S., un rôle aussi important qu'auparavant. Après l'ère du président Kekkonen, elle a trouvé dans le président Koivisto, issu du sérail socialiste, un partenaire accepté. Tout dépendra du rapport réel de forces au lendemain de la consultation électorale du mois de mars. En attendant, la Finlande va connaître les outrances d'une campagne électorale.

(Lire nos informations page 4.)

L'U.R.S.S., le Vatican et la polémique Est-Ouest

Moscou dénonce le « conservatisme » de Jean-Paul II

La polémique engagée par Moscou et Sofia contre les media occidentaux à propos de l'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II a rebondi après la publication d'une brochure bulgare « anatomie d'une calomnie ». *Les Izvestia ont dénoncé une nouvelle fois mercredi le* « mensonge infâme » *que constitue l'implication des pays de l'Est dans cet attentat, tandis que l'agence TASS contre attaque en accusant une nouvelle fois la C.I.A. d'être responsable de la mort de l'actrice Marylin Monroe en 1962*

Cela n'empêche pas Moscou de critiquer personnellemnt Jean-Paul II, accusé pour la première fois d'avoir déclenché des « activités subversibles » *en Pologne et dans d'autres pays de l'Est. Le pape actuel*, « fait preuve de plus de conservatisme que ses prédécesseurs », *écrit un mensuel soviétique, qui estime par ailleurs que le syndicat Solidarité des né* « au sein de l'Eglise » *bien davantage qu'à la suite des troubles polonais de l'été 1960.*

La Bulgarie et ses « filières »

par MICHEL TATU

Il n'y a pas que la pape. Si la triple enquête menée en Italie à propos de l'attentat du 13 mai 1981, des trafics d'armes et des soutiens étrangers aux Brigades rouges a attiré à la Bulgarie une bien facheuse publicité, les commentaires se sont le plus souvent arrêtés à l'évocation d'un pays figé dans une docilité de tous les instants à l'U.R.S.S., d'un satellite sans histoire, voire simplet (les Bulgares ne nous ont-ils pas fourni le mot « bougre », avec tout ce qu'il implique dans l'acceptation populaire ?) dont le seul intérêt serait de servir de pion dans la grande stratégie du Kremlin. La réalité est plus complexe, et pereut contribuer à éclairer les débats en cours.

Ainsi, là stabilité et l'orthodoxie qui caractérisent la Bulgarie ne doivent pas faire oublier que ce pays est le seul de toute l'Europe de l'Est qui se soit engagé à la fin des années 50, dans une imitation de la « voie chinoise », avec même le lancement d'un *« grand bond en avant »* similaire à celui que Mao décidait chez lui à l'époque.

Le seul aussi où l'on ait enregistré en avril 1965, une tentative de *« putsh militaire »* à laquelle le K.G.B. soviétique mit promptement bon ordre.

On connait les querelles périodiques que la presse bulgare cherche à la Yougoslavie à propos de la Macûédoine, mais moins les réformes économiques entreprises à Sofia, dont une nouvelle phase est entrée en vigueur au début de cette année et qui, avec des ressources agricoles importantes, sembire avoir épargné au pays une partie des effets de la crise qui acable ses voisins.

La Bulgarie bat aussi un record de longévité au niveau de sa direction politique. M. Todor Jivkov, chef de l'Etat, premier secrétaire du parti depuis mars 1954 — et secrétaire général du parti depuis mars 1954 — membre du politburo depuis 1950, soit depuis trente deux ans sans dixcontinuer, est le plus ancien de ses pairs en Europe de l'Est, derrière M. Enver Hodja, qui dirige l'Albanie depuis 1944.

(Lire la suite page 3.)

La répression et les violences en Amérique centrale

Plus de 15 000 morts en un an au Guatemala et au Salvador

Trois pays sont en guerre en Amérique centrale : le Salvador, où l'armée affronte les maquisards du Front Farabundo-Marti de libération nationale ; le Guatemala, où les militaires se battent contre leur propre peuple, en massacrant des paysans et en faisant face à plusieurs organisations de guérilla ; enfin, le Nicaguara, où les troupes sandinistes s'efforcent de repousser, dans le nord du pays, les assauts de « contre-révolutionnaires » chaque fois plus nombreux et mieux équipés.

Selon un rapport américain, c'est au Salvador et au Guatemala que les droits de l'homme sont le plus bafoués en Amérique latine. Les forces de « sécurité » et les commandos d'extrême droite des deux pays ont été responsables de la mort de quinze mille à vingt mille personnes en 1982.

Pour la troisième année consécutive, le Conseil privé pour les affaires de l'hémisphère occidental a désigné le Salvador et le Guatemala en tête des pays d'Amérique latine où les droits de l'homme sont le plus bafoués, rapporte l'agence Reuter.

Le groupe de recherche, basé à Washington, affirme que, pour l'année 1982, le nombre total des morts dont les forces de sécurité et les groupes d'extrême droite des deux pays sont responsables est de 15 000 à 20 000 personnes.

« *On compte plus de civils innocents tués dans ces deux pays que dans tout le reste de l'Amérique latine* », écrit le conseil dans son rapport annuel.

Selon un groupe de militants américains pour les droits de l'homme cité par le rapport, les forces de sécurité et les commandos paramilitaires du Salvador ont commis 2 829 meurtres politiques au cours du premier semestre.

On estime, d'autre part, qu'environ 9 000 personnes ont péri aux mains de l'extrême droite cette année, alors que le nombre des victimes des guérilleros de gauche est sensiblement inférieur.

Le conseil ajoute que la violence de la police et des forces armées salvadoriennes a baissé avant les élections du mois de mars, pour reprendre de l'ampleur ensuite.

(Lire la suite page 8.)

POINT

Ambition navale

Un an après qu'il en eut reçu mandat, en conseil des ministres, M. Louis Le Pensec est en passe de gagner son pari. Les cinq grands chantiers navals français se sont restructurés financièrement et ont réuni leurs forces — déclinantes — autour de deux groupes industriels de dimension internationale : Empain-Schneider et Alsthom-Atlantique.

Il était temps, car la tourmente n'a jamais été pire sur le marché mondial de la construction navale, où, aux géants japonais et sud-coréens qui cassent les prix, répond un protectionnisme de plus en plus en marqué de la part des grands pays occidentaux.

La dernière phase de cette réorganisation a eu lieu le 29 décembre, lorsque Alsthom, après avoir longtemps fait monter les enchères, a accepté de reprendre Dugigeon-Normandie et l'usine de Nantes, qui accumule les pertes. Quelques jours auparavant était né l'autre groupe important, piloté par Schneider, avec les établissements de Dunkerque, de La Ciotat et de La Seyne.

Le ministre de la mer aura ainsi réussi une opération délicate — longtemps considérée comme l'Arlésienne — après laquelle couraient vainement depuis quinze ans les gouvernements successifs. Elle devrait s'effectuer sans drame social, puisque le gouvernement assure qu'il n'y aura pas de licenciements, et sans coûter trop cher au budget de l'État.

Sur les facades maritimes, chez les métallos de Penhoët ou face au quai de la Fosse et aux immeubles des anciens négriers, « la Navale », défendue par des hommes fiers et toujours en avance économiquement et socialement sur leur temps, reprend espoir.

La mer et ses industries — les Français l'auraient-ils enfin compris ? — ne sont pas seulement un patrimoine à préserver, mais une ambition à réaliser.

(Lire page 21.)

Le débat sur l'école privée

« Nous voulons un service public pluraliste dans sa conception mais non dans ses structures »

nous déclare le secrétaire général du Comité d'action laïque

LIRE PAGE 16

1982 : les aléas du changement

I. — *Un élan contrarié*

par ALAIN ROLLAT

Faut-il déjà jeter le changement au placard des mythes dévalorisés ? Sauf à manifester un esprit partisan, la question reste prématurée. Qu'on puisse la formuler sans être aussitôt taxé d'ineptie suffit à démontrer, toutefois, à quel point les séductions de la gauche subissent les outrages du temps après dix-neuf mois d'exercice du pouvoir. Les historiens diront si la mariée était trop belle ou non. Faute d'un tel recul, cette année 1982 qui s'achève apparaîtra aux uns riche d'espoirs, aux autres lourde de menaces. C'est affaire de conviction...

Personne de bonne foi ne saurait nier, en tout cas, que les socialistes ont beaucoup entrepris et beaucoup réalisé, en prenant soin de respecter le programme électoral sur la base duquel ils avaient conquis la présidence de la République, puis la majorité absolue à l'Assemblée nationale au printemps 1981. Voilà une justice qu'il convient de rendre à la nouvelle majorité dont le gouvernement, dirigé par M. Pierre Mauroy, détient d'ores et déjà le record national de longévité pour un gouvernement de gauche.

Dès le début de l'an II du changement, cette majorité prouve sa volonté d'agir vite, bien qu'elle dispose de la durée, en recourant à la procédure constitutionnelle des ordonnances pour faire progresser la législation sociale. Le bilan des dix-huit ordonnances n'est pas négligeable : instauration de la cinquième semaine de congés payés, institution du droit à la retraite à soixante ans, réduction de quarante à trente-neuf heures de la durée légale du temps de travail hebdomadaire, amélioration des régimes du travail temporaire et du travail à temps partiel, etc.

Les quatre « lois Auroux », du nom du ministre du travail, votées au terme de longues controverses avec le patronat et l'opposition, étendent désormais les droits des travailleurs. Elles doivent développer la pratique de la concertation, garantir l'exercice des libertés et renforcer les instances représentatives dans l'entreprise.

(Lire la suite page 10.)

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

Lire pages 4 et 5 les articles de FRANCIS CORNU PIERRE GEORGES DOMINIQUE POUCHIN et CLAUDE SARRAUTE

AU JOUR LE JOUR

Risques

Les assureurs ont pris la Corse en grippe et cela s'explique. Les huit cents attentats commis depuis le 1er janvier dans l'île leur ont coûté des fortunes, ce qui les a conduits à résilier, en un an, trois cents contrats d'assurance.

Il existe, depuis que la gauche est au pouvoir, un commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs, dirigé par M. Haroun Tazieff. Il faut d'urgence créer, pour la Corse, un commissariat aux calamités politiques et aux risques pas très naturels. Et le confier, commme l'autre, à un volcanologue.

BRUNO FRAPPAT.

UN ENTRETIEN AVEC M. ANDRÉ HENRY

La campagne pour l'étalement des vacances porte ses fruits
La promotion touristique de la France à l'étranger est une priorité

M. André Henry, ministre du temps libre, analyse, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les critiques qui lui ont été adressées aussi bien sur le style que sur le fond de son action depuis qu'il fait partie du gouvernement. M. Henry dresse aussi le bilan de ces dix-huit mois et annonce que la priorité sera donnée, en 1983, au tourisme, ainsi qu'à l'organisation d'assises nationales du temps de vivre. Le ministre estime que la campagne pour l'étalement des vacances porte ses fruits et que la promotion touristique de la France à l'étranger est une priorité essentielle. Le président de la République, dans une lettre adressée le 29 décembre à M. Henry, réaffirme son attachement à ces initiatives.

« *Beaucoup d'observateurs — et pas seulement parmi vos adversaires politiques — estiment que vous avez déçu les espoirs placés en vous, en mai 1981. Ils voient en vous une sorte de boy-scout laïque. Comment analysez-vous ces critiques ?*

— Votre question rejoint l'idée de M. Giscard d'Estaing sur les « déçus du socialisem », en y ajoutant quelques miments supplémentaires. Depuis dix-huit mois, je me suis rendu dans plus de la moitié des départements pour dialoguer avec les élus, avec les militants des associations, avec les chefs d'entreprise et avec les syndicalistes. Partout j'ai rencontré un réel intérêt, voire même un grand enthousiasme.

» Je n'ai jamais entendu la moindre critique. Ah, si ! Un maire m'a dit une fois que le terme « temps libre » le choquait, parce que le temps libre, c'est le temps de chacun, et qu'on ne peut l'organiser à l'aide d'un ministère. Je l'ai rassuré en lui expliquant qu'il n'était pas question de régenter le temps libre, mais de créer les structures permettant, aux plus défavorisés notamment, d'en profiter et de mieux maîtriser leur vie.

» La politique du temps libre que je propose, au nom du gouvernement, est une révolution tranquille qui portera ses fruits. Elle exige une formidable prise de conscience du droit au loisir.

» Il s'agit de plaider un dossier, d'impulser des idées nouvelles, non d'imposer des modes de vie et de culture. Mon minsitère est sans doute trop perçu comme un ministère des vacances et du loisir, alors qu'il est d'abord un ministère à vocation sociale en prise avec l'économie et de l'emploi.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

Le monde antique et le nôtre

Christian Delacampagne nous invite à découvrir Georges Devereux, fondateur de l'ethnopsychiatrie, dont le dernier livre, *Femme et Mythe*, aide singulièrement à comprendre la réalité du monde antique. Ce monde antique qui a tellement contribué à façonner les modes de pensée du nôtre, comme le montrent respectivement Maurice Girodias, Jean Lartigolle et Jean-Marc Duret, à propos de trois couples dialectiques : Eros et Aphrodite (la Beauté), Platon et Moïse (l'Etre suprême), Phusis et Nomos (l'Aventure humaine).

Aux sources de l'ethnopsychiatrie

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

DÉJA riche d'une douzaine de livres et de quelque deux cent cinquante articles, l'œuvre de Georges Devereux vient de s'accroître d'un nouveau titre : *Femme et mythe*, en même temps que l'un de ses premiers travaux, *Psychothérapie d'un Indien des plaines*, paru pour la première fois en 1951, est enfin traduit en français. Ces deux événements éditoriaux, presque simultanés, auraient mérité plus d'intérêt que la presse, à quelques exceptions près, ne leur en a manifesté.

A la fois ethnologue et psychanalyste, fondateur d'une discipline-carrefour qui porte le nom d'*ethnopsychiatrie*, doué d'une solide culture hellénique, Georges Devereux est réellement l'un des plus grands savants de notre temps. Sa pensée a contribué à renouveler des pans entiers de la recherche en sciences sociales. Pourtant, bien qu'il ait choisi depuis plus d'une dizaine d'années Paris comme lieu de travail, il n'est pas encore lu et connu, chez nous, autant qu'il devrait l'être. Serait-ce que sa démarche, empirique et antidogmatique, s'oppose trop vivement aux modes idéologiques françaises ? Lui en veut-on de refuser toutes les chapelles et de ne se réclamer ni de Jung, ni de Lacan, ni de Reich ? Peu importe, au fond. L'essentiel est que chaque livre de Devereux apporte, à ceux qui prennent la peine de le lire, l'émerveillement de découvertes nouvelles, qui semblent chaque fois repousser les limites de l'inconnaissable en matière de culture et de psychisme humain. Une œuvre comme celle-là est à l'épreuve du temps : elle peut attendre.

Il est certain, par exemple, que les articles réunis dans *Femme et mythe* représentent une avancée décisive pour notre connaissance du monde antique, une avancée qui ne risque guère d'être remise en cause. En abordant, en effet, le problème du statut réciproque du masculin et du féminin dans l'univers mythologique des Grecs, Devereux a pris bien soin de ne pas se livrer à des généralisations hâtives. Il a minutieusement recensé, d'une part, les histoires de dieux auxquels on prête des comportement féminins — par exemple : les accouchement de Zeus, — de l'autre, les mythes où des traits masculins se trouvent greffés sur des déesses ou des héroïnes fameuses. A partir de cet inventaire, il a dégagé quelques grandes tendances, quelques constantes fondamentales, qui, presque toutes, se ramènent à celle-ci : contrairement aux femmes réelles, qui ne jouaient qu'un rôle limité dans la vie sociale grecque, la féminité sous toutes ses formes était omniprésente dans les mythes, et les dieux eux-mêmes devaient en tenir compte.

Un état matriarcal

La religion ne serait-elle donc qu'un système de compensation ? La réponse de Devereux est plus subtile. Selon lui, le discours mythique atteste l'existence archaïque — au moins dans l'imaginaire grec — d'un état matriarcal, où l'homme était réduit à la condition de bébé entièrement dépendant de sa mère. Mais cet état n'a pas nécessairement existé dans la réalité historique... Peut-être n'a-t-il correspondu, au fond, qu'à un fantasme primordial — l'un de ces fantasmes que l'organisation sociale et intellectuelle de la cité grecque avait précisément pour fonction de réduire, et qui n'a pu survivre que dans la religion, l'art ou la littérature, voire dans certaines formes de rêve ou de folie que nous ne connaissons guère, si ne n'est par les poèmes tragiques (auxquels Devereux a justement consacré un autre livre (1), paru en 1975). Bref, l'analyse de Devereux ne revient pas à proposer une nouvelle théorie sur les origines de la *société antique* ; elle contribue plutôt à éclairer certaines zones obscures de la religiosité grecque à partir d'intuitions psychanalytiques surgies dans des contextes sociaux fort différents.

La conclusion qui se dégage de ce livre est claire : par-delà les formes, relativement variables, que peuvent prendre le « normal » et le « pathologique » dans telle ou telle culture, il existe bel et bien une réelle universalité du psychisme et des mécanismes par lesquels celui-ci se construit. Georges Devereux n'est donc pas de ceux qui veulent tout relativiser, qui prétendent dissoudre l'humain dans le social ou le culturel. Tout en étant, comme ethnologue, particulièrement sensible à la divesité des civilisations — il a lui même longtemps vécu parmi les Sédangs d'Indochine et les Indiens Mohaves, — il partage, avec Claude Lévi-Strauss, la conviction que toutes les cultures possèdent en commun un certain nombre de traits qui constituent précisément ce qu'on pourrait appeler « la » culture : et que la santé comme la maladie sont des processus objectifs, indépendants de tous les discours que l'on peut tenir sur eux.

C'est, on l'aura deviné, une conclusion analogue qui ressort de cette *Psychothérapie d'un Indien des plaines* à laquelle Devereux s'est livré, dans les années suivant la fin de la dernière guerre mondiale, aux États-Unis. Expérience absolument originale, puisque le psychothérapeute et son patient appartenaient à deux milieux socio-culturels radicalement distincts et qu'ils ont cependant dialogué dans le plus total respect de l'autre. Expérience féconde, de surcroît, puisque les deux hommes ont accepté de placer une certaine conception de « la » santé au-dessus et au-delà de leurs particularités ethniques, et que cet effort a permis à Jimmy Picard — l'Indien des plaines — d'atteindre un état de rémission durable et de se réintégrer dans son milieu.

Rarement la communication interculturelle aura été poussée si loin. Que, par la même occasion, Georges Devereux ait fondé une discipline nouvelle, l'ethnopschiatrie, cela est déjà capital sur le plan strictement scientifique. Mais qu'il l'ait fait avec une telle humanité, avec une telle chaleur, voilà qui est proprement exceptionnel et qui devrait remettre à sa place le « positivisme » souvent étriqué de bien des ethnologues d'aujourd'hui.

(1) *Tragédie et poésies grecques*, Flammarion, 1975.

★ *Femme et Mythe*, de Georges Devereux. Flammarion, 1982, 350 p., et *Psychothérapie d'un Indien des plaines*, Ed. Jean-Cyrille Godefroy, 1982, 600 p.

Platon et Moïse

par JEAN LARTIGOLLE (*)

UNE population d'immigrés, réserve de main-d'œuvre bon marché, connaît à la longue une croissance démographique au seuil du tolérable : les Hébreux en Egypte vers 1250 avant Jésus-Christ. Une cité encore brillante : mais en pleine confusion idéologique, morale et politique, livrée aux sophistes et aux rétheurs : Athènes au quatrième siècle.

Deux hommes estiment le mal trop profond pour relever, ici de l'art du gouvernement et là d'un accommodement de l'apartheid. Il y faudrait un grand sursaut moral, un véritable renouveau humain.

Quel rocher dans cette dérive pour tenir l'arrimage ?

Les dieux ? mais ceux de l'Olympe ont aussi leurs problèmes, leurs clans, leurs humeurs, bref, à l'instar de la cité d'en bas, leur « doxa », « opinions » et brouillard. En Egypte, on sait que les dieux des maîtres ne sont pas faits pour sauver les esclaves.

Moïse n'en a cure : il a hérité de l'antique confiance, celle d'Abraham, le père des croyants, l'athée de tous les dieux partiels, partiaux et partiteurs. S'il n'en reste qu'un, c'est de lui que relèvent tous les empires, ceux des hommes et ceux des formidables éléments du monde : « *Celui qui est* ».

Le Bien en soi

Platon pour sa part éprouve quelques difficultés à croire que le monde humain, si incertain de ses voies et qui tire à hue et à dia son convoi brinquebalant, corresponde, dans sa sujétion au sensible, à la vraie face du réel. Quel contraste avec le Cosmos si bien ordonné ! Or il serait étonnant qu'il y eût, pour l'univers et ce qu'il porte, deux sources différentes. Il observe alors que les idées, ces êtres de pensée, transcendent l'éparpillement et la fluidité instable du sensible où l'homme se perd : le vrai réel ne serait-il pas du côté de l'idéel et de l'idéal ?

Finalement il ne voit rien qui puisse dépasser en perfection le Bien en soi ; c'est le véritable divin, le « soleil » duquel chaque chose titre la genèse, l'accroissement et la subsistance.

Il s'agit maintenant de s'exposer à son rayonnement : c'est affaire de « *théoria* », de contemplation. Le penseur grec, dans sa quête du réel fondamental en vue d'une praxis sociale heureuse, ne voit rien de plus réaliste que de se livrer, par la contemplation, à la séduction du beau, du bien, de l'un. Par là seulement, estime-t-il, l'homme peut se transformer, car il tend à ressembler à ce qu'il admire. Les actes suivront.

Moïse, de son côté, s'isole en de longs face-à-face avec l'Eternel et, lorsqu'il redescend du Sinaï avec sur le visage une étrange lueur, personne dans le camp n'a envie de contester l'origine divine des Tables de la Loi.

Des légalistes feront plus tard de celles-ci le diktat de l'autocrate des cieux. Dans l'esprit de l'Exode, les dix commandements explicitent seulement les deux voies complémentaires par où se laisse rejoindre le Dieu qui propose une alliance de vie : l'humble acquiescement à l'absolu en lui-même et en ses relations ; inséparablement. Déjà on peut comprendre que tous les hommes sont de ses relations.

Platon, privé de l'idée de création et de la distance propice à la liberté qu'elle laisse entre l'auteur et son ouvrage, fonde sa métaphysique des mœurs sur les mœurs du métaphysique en son affleurement humain. Dans un ordre d'idées analogue mais beaucoup moins précurseur des excès gnostiques et hégéliens, l'Exode s'efforce de faire entrer le peuple hébreu, pour un message universel, dans sa véritable biographie, celle qui parle de « *Dieu, sa vie, son œuvre* ».

La longue traversée du désert n'a pas d'autre but. Rien à voir avec une révolte à la Spartacus. Les Hébreux sont mis à la question de la foi : vont-ils être capables d'échapper non seulement aux chars de Pharaon, mais encore à l'âme hargneuse façonnée par la lutte des classes égyptienne ainsi qu'à la nostalgie des commodes divinités de confection, aptes à tout cautionner, tel ce fameux totem en forme de taureau vêtu d'or ? Dans l'arène du désert, la *hora de verdad*.

La dispute constitutive

Il semble permis de dire qu'à travers cette rude épopée de libération, le monothéisme s'avance sur la scène de l'histoire très précisément à la fois comme aveu et comme désaveu de la redoutable dialectique du maître et de l'esclave : aveu, en ce sens qu'il y voit, à un niveau encore plus radical que Marx et au moins autant que Hegel — ce qui n'est pas peu dire, — la révélation du problème et du mystère essentiels de l'homme ; il perçoit en *effet* cette querelle de domination au péril de laquelle n'échappe aucun mode de relation comme la projection de la dispute constitutive de l'homme lui-même, « mixte », selon le mot de la philosophie grecque, de matière et d'esprit, « aliénation » de celui-ci en celle-là selon la terminologie hégélienne.

Désaveu aussi et dépassement : contre la revendication des instincts à s'ériger en maîtres aux dépens de leur hôte — sans compter les voisins, — de quel droit, en effet, et de quelle force aussi peut exciper la part qualifiée de « spirituelle », la plus haute en l'homme, si la racine universelle du réel n'appartient pas à son ordre de vérité ?

C'est la question même que Platon s'est posée : l'idéal a-t-il un fondement réel ? Sa réponse comporte le même renversement de la théodicée : le bien absolu, l'un éternel, supplante au sommet de l'être le divin dilué de la religion des dieux. Il les garde cependant à titre de médiateurs ; c'est peut-être cette craintre d'ébranler la religion d'Etat — timidité que Moïse n'avait pas à avoir, bien au contraire — qui l'a empêché de donner à l'entité suprême la caractère si fortement marqué dans la Bible, d'un être personnel et chaleureux, intérssé par l'homme.

Il me reste à espérer que les philosophes et les théologiens ne trouvent pas trop à redire à cette lecture de l'Exode et de la célèbre allégorie de la caverne comme deux bandes dessinées sur un proche motif, l'une haute en couleur, l'autre plus sobre, celle de la Bible et de la pensée philosophique en leurs aurores respectives

(*) Prêtre.

Pour la beauté

par MAURICE GIRODIAS (*)

EROS et Aphrodite, couple artiste, inventent ensemble la création ; les autres dieux de l'Olympe ne sont en réalité que les fonctionnaires de l'éternité. Seuls ces deux-là avaient un nom secret, que l'on ne révélait aux néophytes qu'à l'issue des mystères d'Eleusis.

Selon les Grecs, Eros, le principe du désir, était présent avant toute manifestation. Par sa seule puissance, il suscite l'apparition d'Aphrodite, qui surgit nue, parfaite,provocante de pureté, délicieuse, insaisissable, éternellement vierge.

Aphrodite, c'est l'œuvre de chair parfaite qu'on dit née de l'écume des océans, beauté animale des corps, beauté éclatante du pur esprit, source étincelante qui ne cesse de jouer sous les amoncellements de la vie subie, de la mort stupide : c'est l'invention de l'invention, le barattement de la mer de lait.

Or la beauté divine, née du désir humain, se joue de lui. Même dans la crise aiguë de la possession, la beauté s'échappe encore dans le délire de l'extase. Car si le désir brutal des corps s'exalte et s'affine dans le champ de l'expérience humaine, c'est bien parce que la possession est à jamais illusoire et impossible.

C'est cette dualité universelle qui provoque chaque crise, chaque choc, chaque pulsion du *yin-yang* évolutif, chacune des saccades infinitésimales dont sort le ruban du continu.

Cette vision n'était pas seulement celle de Platon, il le dit lui-même ; c'était l'héritage d'une tradition propre à tout le monde ancien. Eros et Aphrodite n'étaient que des noms locaux parmi les mille autres qu'on attribuait, selon les lieux et les temps, à *deux principes* toujours associés, que ce soit Adonis, Krishna, Dionysos, Baal, Quetzal-Coatl, Mithra, Odin ; ou bien la grande mère des dieux, Isis, Mariam, Bathna, Lakshmi, Déméter, parmi tant d'autres. Et aujourd'hui, sous les pseudonymes de Jésus et de Marie, nos deux amis mènent une existence retirée dans le quartier de Saint-Sulpice à Paris.

L'homme blanc, l'antibeauté, et le triste savoir

Si Platon réclamait, il y a vingt-quatre siècles, la constitution d'une « science de la beauté », c'est parce qu'il avait compris non seulement le mécanisme de la vie mais sa *raison d'être*, infiniment mieux que nos modernes héros du triste savoir — Darwin, qui n'est parvenu à expliquer la vie que par l'instinct de conservation, — Freud, qui décrit la sexualité comme un « processus hydraulique » : ce qui revient à parler d'un effet sans cause, d'une rivière qui ne coule d'aucune source.

Alors que les Esquimaux ont trente-deux mots pour parler des états de la neige, nous n'en n'avons qu'un seul pour évoquer tous les miracles et toutes les nuances de *la beauté*... Le vocabulaire de *l'antibeauté* est infiniment plus riche !

Il s'agit là d'une forme de « censure par omission », fort caractéristique de notre culture dite judéo-chrétienne. Appellation d'ailleurs trompeuse : n'est-il pas temps de l'appeler par son nom véritable, la « culture de l'homme blanc » ?

Pendant ses deux ou trois mille ans de suprématie, l'homme blanc a pillé la terre, violé la nature, asservi politiquement ou intellectuellement toutes les formes de vie. Tandis que le mâle guerroyait, gonflant son ego de victoires futiles et de conquêtes crapuleuses, la femme, « sa compagne », était systématiquement humiliée, écrasée dans son rôle de servante, de prostituée, de génitrice par procuration, de signe extérieur d'opulence. Sa beauté ne lui était achetée par mariage que dans le but d'assurer à l'homme une descendance flatteuse pour son orgueil.

Cette humiliation systématique de la beauté, dont la femme détient le secret et le privilège, a profondément marqué l'esprit de notre temps. C'est l'homme seul qui a façonné cette société centraliste, destructrice de toutes les valeurs, de toutes les virtualités de la beauté. Société fondée sur la superstition de la guerre, sur la superstition de la science, sur le culte de l'Etat monolithique dont la puissance repose sur l'impuissance de l'individu. *Ecce homo !* Voici l'homme blanc, l'homme sans femme, l'homme sans beauté, le héros sans pareil de l'autodestruction.

Est-il besoin de dire un mot ici du féminisme ? Combien de temps a-t-il fallu pour que ce noble mouvement soit dévoyé (par ruse machiavélique !) et converti en revendication syndicale ? Qu'on leur donne les jobs dont nous ne voulons pas ! Conductrice d'autobus, balayeuse, avocate... Une femme est allée jusqu'à engager un procès contre l'armée américaine qui lui refusait l'accès au rang d'officier dans un corps de parachutistes. *Pour la beauté ?* Que dire encore sur un tel sujet, à la fois si vaste et si faussé qu'il semble presque *indécent* de l'aborder ? Or pourquoi cette fausse honte ? L'humain n'a-t-il pas la capacité de générer plus que l'humain, à savoir, le divin, la beauté elle-même ? Cela ne nous fait-il pas les égaux de ces dieux qui nous ont faits ? Quand bien même le seul dieu dans notre ciel serait-il celui qu'on appelle le hasard ?

(*) Ecrivain et ancien éditeur.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Phusis et Nomos

par JEAN-MARC DURET (*)

NIETZSCHE distingue dans l'aventure humaine l'opposition de deux forces.

Phusis, loi de la nature, c'est la victoire des plus forts physiquement et intellectuellement sur les plus faibles : c'est le darwinisme, c'est par cette force que l'humanité a pu évoluer depuis ses débuts, c'est le *struggle for life*. Le libéralisme constitue son illustration économico-politique.

Nomos, loi d'institution, c'est l'effort des hommes pour combattre le précédent ; il est l'origine de la loi, sa première manifestation est attribuée à l'irruption de la divinité dans l'histoire humaine par la révélation du Décalogue à Moïse. Nietzsche voit en lui l'expression et le moyen pour les plus faibles de survivre en empêchant les plus forts de vaincre. Son incarnation politico-économique est le marxisme.

Phusis, l'individu, l'individualisme, l'homme.

Nomos, le peuple, la masse.

Les deux faces de Janus, essences de notre monde, se sont drapées dans différents habits.

Phusis, maître incontesté des millénaires durant, fut un jour menacé par l'apparition de la conscience. Nomos s'incarna et devint État, justice, police (qu'est-ce donc que le rôle de la police sinon la délégation par le peuple d'un droit légal de la violence pour la survie du plus grand nombre) et surtout christianisme et marxisme. Si différentes en tant de points, les deux conceptions de l'existence se rejoignent au moins dans la volonté de sauver le total contre le salut individuel. (Certaines interprétations chrétiennes peuvent infirmer ce qui précède.)

Cette dialectique se retrouve au niveau des individus.

Est-ce un reflet de la société ou la lutte des individus s'extrapole-t-elle au général ? La question est éternelle, et c'est là que se séparent marxisme et christianisme.

L'homme est pris entre le désir de dépasser les autres (volonté de puissance nietzschéenne) et la nécessité d'être avec les autres (la communion chrétienne, l'égalité ou l'égalitarisme marxiste).

Notre histoire n'est que l'alternance et l'opposition de ces deux forces : tantôt Phusis règne, c'est la guerre (*« Que le plus fort gagne », « Nous vaincrons car nous sommes les plus forts »*), et les conflits déchaînent les pulsions où l'homme rejoint la route de l'animal et va parfois plus loin : Auschwitz en témoigne !

La perversité atteint son summum quand Phusis, pour continuer de s'exprimer, prostitue Nomos. Jean-Jacques Rousseau avait constaté, non sans pertinence : *« Nul n'est assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir »)* ; les deux complices réunis contre l'homme.

Nos savants dialecticiens nous expliqueront-ils comment, selon la théorie hégélienne, cette contradiction (au lieu de s'unir ou de s'opposer pour faire souffrir l'homme) se transcendera en une nouvelle force génitrice de liberté et de paix ?

(*) Étudiant en droit à Nice.

Le Monde

étranger

L'Union soviétique, la Bulgarie et le Vatican

UN COMMENTAIRE DE L'AGENCE B.T.A.

« Les préjugés idéologiques des politiciens et journalistes »

Nous avons reçu de M. Krassimir Droumev, observateur politique de l'agence bulgare B.T.A., un commentaire concernant *« la campagne menée autour de la prétendue filière bulgare »*, dans lequel il s'interroge notamment sur *« la morale qui permet à des politiciens et à des journalistes qui ont, dans une grande mesure, le pouvoir de former l'opinion publique, de faire de leurs propres soupçons et préjugés idéologiques des accusations en public »*.

Il poursuit : « *Quand les autorités bulgares déclarent qu'Antonov est innocent, ce n'est pas là une affirmation sans fondement. Une enquête a été menée sur lui et sur les autres Bulgares accusés,et si le juge Martella vient en Bulgarie, il pourra en connaître les résultats. L'enquête a confirmé qu'il n'existe en Bulgarie aucune personne ni aucune organisation pouvant se trouver derrière l'attentat contre le pape. Quant aux rumeurs au sujet des prétendues révélations d'Agca, elles font eau de toutes parts. On dit qu'avant de se rendre à Rome, le criminel serait resté cinquante jours en Bulgarie, qu'il aurait passé son temps dans les hôtels les plus luxueux, et de là on arrive à la conclusion de l'existence d'un lien avec les services secrets bulgares. Il est possible qu'il ait séjourné en Bulgarie, comme en France. Mais est-ce qu'un service secret entrainerait, dans des hôtels de luxe, un terroriste pour commettre un attentat et le laisserait circuler devant les yeux de centaines de gens ? Le point le plus fort des « confessions » d'Agca serait son récit des 11, 12 et 13 mai 1981, quand, avec Antonov, ils se seraient trouvés sur la place. Combien de journalistes ont accordé de l'importance aux dépositions des témoins confirmant que pendant ces jours cet employé de la compagnie aérienne Balkan s'occupait de ses affaires de routine dans son bureau ? Sont-ce là de faux témoignages alors qu'il faudrait prendre pour la pure vérité les dires d'un assassin ?*

« Faut-il être Georges Simenon ? »

» Les premières pages des journaux pullulent de rumeurs sur des numéros de téléphone de l'ambassade de Bulgarie et du caissier Aivazov, donnés par Agca. Mais combien de journalistes se posent la question de savoir si un attentat de cette importance peut être organisé par téléphone de l'ambassade ? et si Aivazov avait vraiment un téléphone chez lui ? Il n'en avait pas. La presse parle d'entrevues d'Agca dans l'appartement de ce même Aivazov qui se trouve dans un immeuble diplomatique, et on peut admettre qu'il est surveillé de près. Le terroriste aurait même décrit l'ambiance dans le logement, mais aucun journaliste ne s'est empressé de prendre connaissance des deux notes de l'ambassadeur bulgare au ministère des affaires étrangères italien, disant qu'il y avait des traces de « visiteurs » dans le logement d'Aivazov pendant l'absence de celui-ci.

» Enfin, le terroriste est arrêté, alors que son « complice » Antonov reste encore un an et demi à Rome. Vassilev, l'adjoint de l'attaché militaire, soupçonné lui aussi, attend deux mois qu'on délivre un visa italien à son successeur, l'introduit dans son travail une vingtaine de jours et rentre à Sofia le 27 août 1982. Aivazov est encore plus « lent », et c'est seulement le 5 novembre 1982 qu'il part en mission en Bulgarie.

» Faut-il être Georges Simenon pour se rendre compte qu'aucun service secret au monde aurait organisé un attentat de cette manière dilletante, laissant des traces d'éléphant, gardant sur place les comploteurs aussi longtemps après l'attentat et après la capture du terroriste ? (...)

» Le procureur général a invité le juge Martella à se rendre à Sofia, où il aura une assistance totale en vue de l'enquête qu'il mène. (...) Le citoyen turc Celenk, qui se rendait en Bulgarie en sa qualité de commerçant, a été mis sous contrôle, et une enquête est en cours afin d'établir s'il est impliqué dans l'attentat contre le pape.

» L'attitude de la Bulgarie à l'égard du terrorisme est illustrée par le cas, peut-être unique en son genre, des quatre terroristes ouest-allemands qui ont été arrêtés sur la côte de la mer Noire et remis en vingt-quatre heures au gouvernement de la R.F.A. Il est aussi notoire que notre pays a offert l'hospitalité à de prestigieux forums internationaux sur la lutte contre le trafic de stupéfiants et d'armes, et cela pour avoir contribué à cette lutte. »

CORRESPONDANCE

La « filière » bulgare

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Littman :

En 1972 a eu lieu le sanglant attentat aux Jeux olympiques de Munich contre les athlètes israéliens. Six mois plus tard, Abou Daoud (relâché par les autorités françaises quelques années plus tard), dirigeant du Fatah, a déclaré :

« ...Septembre noir n'existe pas, il s'agit seulement du nom d'emprunt des commandos du Fatah... L'opération de Munich a été planifiée par Abou Ayad du Fatah à Sofia alors que je m'y trouvais aussi. Abou Ayad arriva dans la capitale bulgare venant de Suisse... » (Le Monde, 27 mars 1973 et B.B.C., 28 mars 1973.) Si la clef de l'attentat contre Jean-Paul II se trouve à Sofia, n'est-il pas possible que cette même filière ait servi pour d'autres actes de terrorisme international, inclus l'odieux attentat de Munich, événement transmis en Eurovision dans le monde entier ?

« Jean-Paul II fait preuve de plus de conservatisme que ses prédécesseurs »

écrit une revue soviétique

La revue soviétique *Polititcheskoe Samoobrazovanie (Autoéducation politique)* écrit dans son numéro de décembre que la politique du Vatican subit l'influence de « *la recrudescence des intrigues agressives de l'impérialisme, des intenses activités des adversaires de la détente* ».

« *Ala différence de ses prédécesseurs*, écrit la revue, dont le commentaire est cité par l'agence Tass, mercredi 29 décembre, *le chef actuel de l'Eglise catholique, Jean-Paul II (cardinal Karol Woytila, ancien archevêque de Cracovie), fait preuve de plus de conservatisme et de dureté à l'égard du monde socialiste. (...) L'orientation de classe de ses discours est évidente. L'évolution de ces dernières années en Pologne témoigne de l'activité antisocialiste des forces réactionnaires de l'Eglise catholique. La fameuse organisation « Solidarité », symbole de la crise provoquée par les forces antisocialistes sur ordre d'outre-Atlantique, est née moins des désordres qui ont affecté la Pologne en été 1980 qu'au sein de l'Eglise.* »

Le mensuel soviétique ajoute : « *La Pologne n'est pas le seul pays à faire l'objet d'activités subversives de la part du Vatican ; celui-ci prépare et envoie dans d'autres pays de l'Europe socialiste des « spécialistes » en matière de propagande du catholicisme. (...) Sous prétexte de « défendre la foi », on déforme haineusement la véritable situation de l'Eglise et des croyants dans les pays de la communauté socialiste.* »

En octobre dernier déjà, la *Literatournaia Gazeta* de Moscou s'était livrée à une vive critique de l'attitude de l'Eglise polonaise, mais c'est la première fois qu'un tel commentaire est publié depuis l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, et la première fois que la presse soviétique s'en prend à Jean-Paul II personnellement.

D'autre part, les *Izvestia* ont dénoncé à nouveau, mercredi 29 décembre, le « *record de mensonges, de sensation sordide et de provocation politique* » que constitue pour le quotidien soviétique la « *campagne de propagande* » déclenchée autour de l'enquête sur l'attentat contre le pape. Accusant le « *cynisme révoltant propre aux organes de presse italiens contrôlés par les socialistes de droite, les sociaux-démocrates et les libéraux* », les *Izvestia* relèvent que « *d'autres publications aux Etats-Unis, en Turquie, en Grande-Bretagne, en France, en R.F.A. et dans d'autres pays emboîtent le pas* » en propageant un « *mensonge infâme* ».

Sofia et ses « filières »

(Suite de la première page.)

Mais, alors que ce dernier règne en dictateur sur son parti à l'aide de purges tout aussi sanglantes qu'à l'ère stalinienne, M. Jivkov navigue en souplesse grâce à un mélange savamment dosé de népotisme et de culte de la personnalité (moins qu'en Roumanie, mais plus qu'en Hongrie ou actuellemnt en U.R.S.S.), de contestation tolérée et de mimétisme pro-soviétique. Dès les années 60, il n'était pas rare de voir le chef du parti interpellé sans ménagement par de *« vieux communistes »* qui lui reprochaient ses glissades « révisionnistes.»

Tout récemment, en mars 1982, quelques procès intentés pour corruption et trafic de devises à d'anciens responsables ou à des « fils de famille » (notamment à MM. Iancho Takov et Atanas Taskov, fils de membres récents ou anciens du Politburo) ont mis la Bulgarie au goût du jour au moment où une campagne analogue se dessinait à Moscou.

Mais cela n'a pas empêché la désignation, en juin 1981, d'un nouveau premier ministre, M. Gricha Filippov, considéré comme encore plus « soviétique » que la moyenne des responsables bulgares (il a vécu en U.R.S.S., où il est né, une bonne vingtaine d'années) et recruté en tout cas en dehors du cercle des intimes du secrétaire général.

Au demeurant, le prosoviétisme proclamé de toute la direction de Sofia n'empêche pas un nationalisme bulgare de s'affirmer. Simplement, ce nationalisme prend une forme déjà observée dans des pays « ultra », comme la R.D.A. du temps de Walter Ulbricht, celle de la surenchère et de l'excès de zèle.

A force d'imiter le grand frère russe, pourquoi ne pas en rajouter un peu et faire aussi bien que lui, sinon mieux ? D'autant que Sofia est bien placé pour faire état d'une antériorité dans des domaines cruciaux : la Bulgarie a fêté fastueusement, en 1981, son mille trois centième anniversaire, rappelant discrètement par la même occasion que l'Etat bulgare florissait à un moment où l'Etat russe n'en était qu'aux balbutiements. Ce sont deux Bulgares, les moines Cyrille et Méthode, comme le rappelait ici même Mme Kristeva (*le Monde* du 9 septembre 1981), qui ont donné aux Slaves leur alphabet.

Enfin, même en matière de bolchevisme, les Bulgares n'ont de leçon à recevoir de personne, puisque leur parti social-démocrate a été créé avant celui de Lénine.

L'héritage de Ljudmila

Or ce nationalisme bulgare avait trouvé son expression la plus flamboyante, ces dernières années, en la personne de Ljudmila Jivkova, propre fille du secrétaire général du parti. Les qualités de cette jeune femme dynamique, grande animatrice de la vie culturelle pendant les années 70, ont déjà été décrites ici (*le Monde* du 20 août 1981).

Rappelons seulement qu'elle ne devait pas son exceptionnelle promotion (présidente du comité de la culture depuis 1974, membre du gouvernement depuis 1976 et du Politburo depuis 1979) à ses seuls antécédents familiaux, mais aussi à l'indéniable popularité que lui avaient value parmi les écrivains et artistes certaines de ses grandes idées : promotion du patrimoine culturel bulgare et exaltation des valeurs nationales, mais aussi ouverture vers l'extérieur et accès aux cultures occidentales ; une sorte de Jiang Qing bulgare, mais beaucoup moins sectaire et étroite que ne l'était la veuve de Mao.

Or les dirigeants soviétiques n'ont jamais paru très enthousiastes à l'égard de cette personnalité peu orthodoxe, formée à Oxford — et non à Moscou comme la plupart des dirigeants bulgares — et qui mentionnait assez peu l'U.R.S.S. dans ses discours. Lors de sa mort « subite », annoncée en juillet 1981 à la suite d'une hémorragie-cérébrale due au « surmenage », Moscou se fit représenter aux funérailles par son homologue, M. Demitchev ; mais le message de Brejnev, chaleureux pour son père, ne contenait aucun éloge de la disparue.

En mars 1982 fut créé à Sofia un comité d'initiative pour la création d'une « fondation internationale Ljumila Jivkova », destinée, un peu comme l'Alliance française ou le British Council pour la France et la Grande-Bretagne, à propager les valeurs culturelles bulgares à l'étranger. Dix-neuf pays étaient représentés dans ce comité, dont deux pays « frères » : Cuba et la République démocratique allemande. Mais l'Union soviétique brillait par son absence.

Pourtant l'héritage de Ljumila reste apparemment intact à Sofia. Bien qu'il ait fallu plus de neuf mois pour la remplacer à la tête du comité de la culture, ses fidèles restent bien placés dans l'appareil culturel : Le premier anniversaire de sa mort a été célébré avec émotion cet été par toutes sortes de meetings, le palais de la culture édifié à grands frais l'an dernier et un boulevard de la capitale portent son nom.

Il n'en fallait pas plus pour faire naître des rumeurs sur une tension entre Sofia et Moscou. Des citoyens bulgares « de la rue » n'ont pas hésité à voir *« la main de Moscou »*, plus précisément du K.G.B., dans la fin prématurée de Ljumila Jivkova.

Le *Spiegel*, dans son numéro du 13 décembre, relève que les « vacances » de M. Jivkov en Crimée, en août 1981 — un mois après la mort de sa fille — n'ont même pas duré trois jours (mais il est vrai qu'elles étaient à peine plus longues les années précédentes) et en déduit qu'elles auraient été surtout le prétexte d'une *« explication orageuse »* entre le dirigeant bulgare et Brejnev (qui le reçut le 7 août) à propos du rôle de M. Andropov.

L'hebdomadaire ouest-allemand observe encore que l'expulsion du comité central du parti bulgare, en mars 1982, de M. Mircho Spasov, ancien vice-ministre de l'intérieur, puis chef du service des cadres du parti servant à l'étranger (un poste à l'évidence lié aux services de renseignement), visait à sanctionner un *« ami d'Andropov »*. Il en aurait été de même de la condamnation simultanée à vingt ans de prison, pour *« détournements de biens publics à grande échelle »*, de M. Jivko Popov, jusque-là ambassadeur à Prague, et qui aurait eu pour mission de contrôler l'espionnage bulgare à l'Ouest.

Toujours en mars, une réforme du code pénal votée à Sofia par l'Assemblée a introduit le nouveau délit de *« crime contre une personne bénéficiant de la protection internationale »*. Aucune précision n'a été donnée sur la signification de cette mesure.

Sans doute plusieurs des remaniements du printemps sont-ils liés à la campagne contre la corruption et au *« procès des fils de famille »* qui se déroulait en même temps. Mais ils n'en mettaient pas moins en question les services de police, bien avant que les enquêtes italiennes en viennent à soulever publiquement le problème des implications desdits services dans le terrorisme.

« Faire du zèle »

Sur ce terrain comme sur les autres, il convient de faire la part de la tendance traditionnelle des Bulgares à « faire du zèle » au service de la « cause ». On connaît l'affaire des « parapluies bulgares », qui ont défrayé la chronique en 1978 et qui ont causé au moins une mort, celle du journaliste d'opposition Gueorgui Markov, à Londres. Mais il y avait eu auparavant des tentatives d'enlèvement de dissidents à l'étranger, dont certaines ont réussi.

Sur un plan général, la Bulgarie se vante volontiers de son soutien aux mouvements révolutionnaires : dès décembre 1964, M. Jivkov affirmait avoir *« envoyé des armes » au F.L.N. algérien pendant la guerre d'Algérie* des incidents impliquant des navires bulgares acheminant des armes vers le Liban ou le Yemen ont été signalés dès 1966.

En août 1971, le gouvernement du Soudan expulsait l'ambassadeur de Bulgarie, auquel était reproché une participation au coup d'Etat d'inspiration communiste déjoué un mois plus tôt. En décembre 1978, Sadate avait rompu ses relations avec Sofia, après que des documents saisis à l'ambassade de Bulgarie au Caire eurent révélé, selon lui, la préparation d'un complot contre lui.

Que la Bulgarie ait « fait du zèle » dans d'autres domaines de la même activité est dans ces conditions fort possible. De toute manière, l'essor spectaculaire du terrorisme international dans les années 70, des détournements d'avions de l'O.L.P. au développement de l'activisme d'extrême gauche en Italie, en R.F.A. et au Japon, du terrorisme arménien aux affrontements d'extrémistes en Turquie, des camps de Beyrouth à la guerilla d'Irlande du Nord, tout cela ne pouvait laisser indifférents les services de renseignements d'aucun pays. De là à utiliser le phénomène pour l'orienter dans la « bonne » direction, il n'y avait qu'un pas qui a sans doute été franchi en certaines occasions.

Aujourd'hui, au contraire, le reflux général du terrorisme provoqué par les succès des polices en Italie et en Allemagne et le démantèlement des camps de l'O.L.P. conduit à faire payer les complaisances passées, certaines « habitudes de facilité » contractées dans la période antérieure.

Pourtant, s'il n'est pas possible de dissocier les développements passés ou futurs des enquêtes en cours en Italie de la situation politique tant à Sofia qu'à Moscou, il est extrêmement difficile de coordonner l'ensemble d'une manière cohérente, sauf à tomber dans des hypothèses « romantiques » évidemment « improuvables ».

Ainsi, l'on doit se demander comment et pourquoi l'on a attendu dix-huit mois d'enquête — et près d'un an après les premiers aveux d'Ali Agca (le Turc emprisonné à Rome se serait « mis à table » dès la fin décembre 1981, indique-t-on de bonne source) — pour « mouiller » officiellement la Bulgarie.

Pas de « Sofiagate »

Sofia s'abrite derrière cet argument pour dénoncer une « conspiration anti-socialiste », mais il reste que le gouvernement italien, qui n'est pas réputé pour chercher systématiquement la provocation internationale, ne se serait pas embarqué dans la « filière bulgare » sans arguments sérieux. Sofia fait valoir que si ses ressortissants s'étaient sentis coupables, ils auraient tous quitté Rome en temps utile ; mais il est vrai que la plupart d'entre eux l'ont fait.

Une explication ingénieuse, mais tout à fait invérifiable, veut d'ailleurs que ce mélange d'excès de zèle et de confusion ne soit pas complètement dû au hasard. M. Jivkov, fidèle ami de Brejnev, soutiendrait le dauphin désigné du dirigeant soviétique défunt, M. Tchernenko, contre « l'usurpateur » Andropov. Il ne serait pas fâché qu'un doigt accusateur soit pointé sur ce dernier, donc contre les « mauvais coups » qu'a pu jouer le K.G.B. ces quinze dernières années.

Signalons en tout cas que plusieurs services de renseignements occidentaux ont choisi, eux, une attitude inverse. Avec un bel ensemble, les profesionnels du renseignement aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale et même en Israël ont fait savoir, par des « indiscrétions » calculées qu'ils tenaient pour négligeables les preuves avancées à l'appui de la « filière bulgare ».

Selon William Safire, du *New-York Times*, la C.I.A. l'aurait fait savoir à la police italienne à la veille même de la mort de Brejnev, alors pourtant que la même agence n'avait visiblement pas été étrangère à la diffusion, cet été, de reportages plutôt accablants (dans le *Readers' Digest* et à la chaîne de télévision N.B.C. notamment) pour le rôle des pays de l'Est dans l'attentat contre le pape.

Peut-être ces services ont-ils changé d'avis depuis l'automne. Peut-être aussi éprouvent-ils une sympathie secrète pour ceux qui font le même métier qu'eux de l'autre côté, avec le secret espoir qu'ils sauront « renvoyer l'ascenseur ». Peut-être enfin préfère-t-on à Washington avoir à faire à M. Andropov *« l'intelligent »* plutôt qu'au terne apparatchik qu'est M. Tchernenko, et épargner au premier un « Sofiagate » qui pourrait avoir les mêmes conséquences que l'autre.

M. Bush, vice-président des Etats-Unis et lui-même ancien patron de la C.I.A., ne déclarait-il pas récemment au *Christian Science Monitor* qu'après tout, entre un homme qui *« a travaillé toute sa vie dans la machine de propagande ou dans le système du parti »* et un autre qui a dirigé les services de renseignements, le second est mieux à même d'apprécier les *« données objectives »*, *« moins sujet à l'erreur sur les intentions des Etats-Unis ? »*

MICHEL TATU.

EUROPE

Espagne

APRÈS L'ATTENTAT D'IRUN

Une négociation avec l'E.T.A. paraît improbable

De notre correspondant)

Madrid. — L'attentat qui a coûté la vie, le mercredi 29 décembre, à deux gardes civils, mitraillés à bout portant en gare d'Irun, par deux individus qui ont réussi à s'enfuir, n'avait pas encore été revendiqué ce jeudi matin. Néanmoins, la police espagnole est persuadée qu'il est l'œuvre de l'organisation indépendantiste basque E.T.A. militaire.

Après l'assassinat à Madrid, le 4 novembre, du général Victor Lago Roman, commandant la division blindée Brunete, et l'attentat qui a causé la mort d'un garde civil le 12 décembre, cette action confirme le refus des « milis » de déposer les armes et d'arrêter la « *lutte armée* », préalable mis par le gouvernement socialiste à une éventuelle négociation.

Dans le même temps, l'autre organisation indépendantiste basque, l'E.T.A. politico-militaire, réputée moins radicale, durcit ses positions. Dans un communiqué rendu public mardi, l'E.T.A. politico-militaire a reconnu qu'elle retenait en otage M. Saturnino Orbegozo, industriel basque de soixante-dix ans, enlevé le 14 novembre. L'organisation s'est déclarée prête à l' « *exécuter* » si la famille refusait de payer une rançon qui approcherait 4,5 millions de francs. Le meurtre de M. Orbegozo, dont l'enlèvement a suscité une condamnation unanime au Pays basque, ruinerait sans aucun doute les dernières chances de « pacification » du Pays basque, tout en constituant une provocation vis-à-vis du gouvernement socialiste.

Une rencontre entre policiers à Paris

Dans le cadre des « *contacts réguliers* » entre polices française et espagnole pour la lutte antiterroriste, une « *réunion technique* » s'est tenue à Paris mercredi 29 décembre. « *Programmée depuis longtemps* », précise-t-on du côté français, elle a regroupé uniquement des « *spécialistes policiers* », à l'exclusion de responsables politiques français ou espagnols.

Finlande

Démission du gouvernement de centre-gauche après un vote défavorable des parlementaires du P.C.

De notre correspondant

Helsinki. — M. Kalevi Sorsa, premier ministre social-démocrate, qui dirige depuis dix mois une coalition centre-gauche, devait présenter, ce jeudi 30 décembre, la démission de son gouvernement au président de la République. M. Sorsa a pris cette décision la veille après le vote contre les crédits budgétaires affectés à l'achat de matériel militaire des députés de l'Union démocratique populaire qui regroupe communistes et socialistes de gauche. Malgré cette attitude contraire à la solidarité gouvernementale, les trois ministres communistes ont refusé d'abandonner les portefeuilles de l'éducation, du travail et des transports.

Les prochaines élections législatives auront lieu les 20 et 21 mars 1983, et le pays est déjà entré dans la période préélectorale. La démission du gouvernement pourrait bien ne se traduire que par un remaniement ministériel qui verrait le remplacement des trois communistes par des sociaux-démocrates. Ce qui permettrait de ne pas modifier l'équilibre au sein du cabinet entre le centre majoritaire et la gauche. A moins que M. Koivisto, président de la République, ne décide de confier l'expédition des affaires courantes à un gouvernement de techniciens, pratique à laquelle avait souvent recours en cas de crise son prédécesseur, M. Kekkonen.

M. Sorsa a décidé de présenter la démission de son équipe, car il a estimé qu'il y allait de son autorité personnelle et de la crédibilité de son gouvernement toujours accusé, à tort ou à raison, d'accorder des « *libertés particulières* » aux communistes au nom de la sacro-sainte coopération de la gauche. Soutenu par ses partenaires du centre, M. Sorsa a donc estimé que le temps des concessions était révolu. Ne serait-ce que pour ne pas prêter le flanc aux attaques de l'opposition, qui aurait alors beau jeu de souligner le caractère artificiel d'une coalition gouvernementale qui a besoin de la droite pour faire adopter certains textes. Cette crise a donc surtout une motivation psychologique, car le budget militaire, qui ne représente que 1,5 % du P.N.B. et 5,8 % des dépenses totales, a été adopté en fin de compte par 155 voix contre 33.

Le comportement des communistes s'explique certes par le désir de profiter de la vague de pacifisme à laquelle ce petit pays n'a pas échappé. Mais surtout sans doute par leur baisse régulière d'audience depuis 1975, année où ils sont retournés au gouvernement après une longue absence. Un sondage publié à la mi-décembre leur accordait 16,6 % des intentions de vote, alors que les autres partenaires améliorent sensiblement leur position.

Les divisions internes du P.C., malgré le changement de la direction du parti en mai, et le mécontentement de la base, jouent également leur rôle. La base acceptait de plus en plus mal les transactions et compromis au sein du gouvernement. Les mesures importantes de soutien aux entreprises qui avaient accompagné la dévaluation du mark en octobre dernier avaient fortement indisposé les militants.

Le retour dans l'opposition de l'Union démocratique populaire arrange aussi bien les communistes que les socialistes de gauche. Particulièrement le fait de pouvoir critiquer ouvertement les sociaux-démocrates avant les élections législatives, les premières depuis qu'un social-démocrate est devenu chef de l'État il y a un an, car cette consultation déterminerait l'équilibre des forces politiques du pays, alors que l'élection présidentielle avait été dominée par la forte personnalité du nouveau chef de l'État.

PAUL PARANT.

Grande-Bretagne

Durcissement du conflit au « Times »

La direction menace de suspendre le paiement de tous les salaires

Londres (*A.F.P., U.P.I.*). — Les deux mille quatre cents employés du *Times* ne seront plus payés à partir du vendredi 31 décembre si la grève déclenchée par quatre-vingt-douze électriciens se poursuit, a annoncé mercredi la direction du journal.

Les électriciens, qui ont cessé le travail depuis le 20 décembre, demandent des compensations financières à l'installation de nouvelles machines dans les ateliers. La direction a adopté, face à ces revendications une position très ferme. Ni les négociations de jeudi dernier ni les contacts informels qui ont eu lieu depuis n'ont pu permettre un rapprochement des points de vue.

Ce conflit, qui a déjà coûté 500 000 livres (5 millions 500 000 francs) au journal, selon la direction, menace son existence. « *Nous ne pourrons continuer beaucoup plus longtemps* », a déclaré mercredi M. Arthur Brittenden, chargé des relations sociales. « *Il arrive un moment où il faut reconnaître qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses.* »

Un certain découragement règne parmi les journalistes devant ces crises répétées qui menacent la vie du journal. Déjà, au début de cette année, le nouveau propriétaire, M. Rupert Murdoch, avait menacé de fermeture le quotidien et ses suppléments hebdomadaires si un accord n'était pas trouvé avec les syndicats d'employés sur un plan de réduction des postes de travail. Le *Times* (trois cent mille exemplaires) et le *Sunday Times* (un million cinq cent mille exemplaires hebdomadaires) disposent à présent des imprimeries les plus modernes de la presse londonienne. Mais la modernisation des ateliers a été marquée par de nombreuses grèves. En 1979, la précédente direction, le groupe Thomson, avait maintenu le journal fermé pendant onze mois avant de conclure un accord avec le personnel technique.

Selon M. Brittenden, le groupe, qui a perdu 15 millions de livres (165 millions de francs) en 1981 et espérait ramener ses pertes cette année à un niveau trois fois inférieur, perdra environ 13 millions de livres (143 millions de francs) en 1982, en raison de la baisse des revenus publicitaires.

U.R.S.S.

LE NOMBRE DES JUIFS AUTORISÉS A ÉMIGRER A ENCORE DIMINUÉ EN 1982

New-York (*A.F.P., Reuter*). — Le nombre des juifs autorisés à quitter l'Union Soviétique en 1982 est le plus bas depuis douze ans que des statistiques sont tenues, ont affirmé mercredi 29 décembre à New-York deux organisations juives.

Selon ces deux mouvements — l'Association du Grand New-York pour les juifs soviétiques et l'Association nationale pour les juifs soviétiques, — 2 670 visas ont été accordés cette année par les autorités, soit 72 % de moins qu'en 1981 et 95 % de moins qu'en 1979, l'année record.

Entre octobre 1968 et octobre 1982, environ 262 000 personnes ont quitté l'U.R.S.S. Près de 162 000 d'entre elles sont allées en Israël et la plupart des autres sont entrées aux États-Unis, où elles bénéficient du statut de réfugié politique.

PERQUISITION AU DOMICILE DU RESPONSABLE D'AMNESTY INTERNATIONAL A MOSCOU

Moscou (*A.P.*). — Le K.G.B. a fouillé, mardi 28 décembre, l'appartement de M. Georgy Vladimov, dissident soviétique et responsable de la section moscovite d'Amnesty International, a indiqué celui-ci à des journalistes occidentaux. Il a ajouté qu'il avait reçu l'ordre de se présenter le 4 janvier à la prison Lefortovo à Moscou, avec son épouse, pour y répondre à des questions.

Il a raconté que pendant la perquisition de son appartement, qui a duré sept heures, il a été interrogé par les fonctionnaires du K.G.B. sur l'existence de liens éventuels entre lui et un homme nommé Borodine, convaincu de terrorisme.

M. Vladimov est persuadé que cette perquisition est un nouvel élément d'une campagne visant à le faire émigrer à l'Ouest. Il a indiqué que les policiers ont emporté des manuscrits, des lettres, des livres et ses deux machines à écrire. C'est la seconde fois que le domicile du responsable d'Amnesty International a été perquisitionné cette année et que divers objets lui ont été confisqués.

M. Vladimov a écrit plusieurs livres sur le travail forcé en U.R.S.S., sous Staline, ainsi que des ouvrages critiquant l'actuel système soviétique.

En février, son appartement avait été fouillé, et on lui avait fait comprendre à l'époque qu'il devrait chercher à émigrer.

Irlande du Nord

DES SOLDATS BRITANNIQUES ONT A NOUVEAU TIRÉ A VUE SUR DES PERSONNES NON ARMÉES

Belfast (*A.F.P., U.P.I.*). — Des responsables du parti catholique modéré, le S.D.L.P., ont protesté contre la nouvelle méthode employée par les soldats britanniques, celle du tir à vue contre les suspects, après qu'une patrouille eut ouvert le feu sur un groupe de civils, le mercredi 29 décembre, à Donagh, dans le sud de l'Ulster.

Un homme, Kieran Leonard, vingt ans, a été blessé à la poitrine. Sa famille est connue pour ses opinions républicaines, et l'un de ses frères avait été assassiné en 1972 par un commando loyaliste. Les soldats britanniques ont déclaré qu'ils venaient de découvrir le détonateur d'une bombe lorsqu'ils ont perçu le jeune homme, « *dont le comportement était suspect* ».

Les incidents de ce type se sont multipliés au cours des deux derniers mois en Irlande du Nord, où sept personnes ont été abattues par les forces de l'ordre. Deux jours avant l'incident de Donagh, un jeune homme de dix-neuf ans, Patrick Elliott, avait été tué par l'armée britannique dans un quartier catholique de Belfast, alors qu'il venait de commettre un vol dans une friterie.

D'autre part, un prisonnier accusé d'appartenir à l'IRA fait la grève de la faim depuis le 24 décembre dans la prison de Crumlin Road, à Belfast.

AFRIQUE

Mozambique

Avec l'appui de Pretoria

Les rebelles de la Résistance nationale opèrent désormais sur la moitié du territoire

Un porte-parole, en Europe, de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique, mouvement de rébellion armée) a affirmé, mercredi 29 décembre, que les deux ingénieurs français enlevés, en début de semaine, par ses partisans (*le Monde* du 30 décembre), pourraient être libérés dans un délai de « deux à trois jours », sur une frontière non précisée du Mozambique. L'identité des deux ressortissants français n'avait toujours pas été révélée jeudi dans la matinée.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Au fil de l'année qui s'achève, la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) n'a cessé d'intensifier sa guérilla (1). Il y a quelques mois, elle opérait dans six des onze provinces du pays. Aujourd'hui, la guérilla épargne la seule province de Cabo-Delgado, dans l'extrême nord, berceau et bastion du Frelimo, le parti au pouvoir. On crédite, maintenant, la R.N.M. de cinq mille à dix mille hommes.

Soucieuse de soigner sa légitimité nationaliste, la R.N.M. se réclame, parfois, de M. Eduardo Mondlane, fondateur du Frelimo, assassiné en 1969. Un tel parrainage relève de l'usurpation. Certes, les fondateurs de la R.N.M. étaient, pour une part, d'authentiques transfuges du Frelimo, hostiles à la ligne marxiste triomphante et réfugiés en Rhodésie dans les années 1974-1975 : André Matade, André Matzangaissa — tué en 1979 lors d'un accrochage, — Afonso Dhlakama, actuel commandant en chef et président du mouvement. Mais la R.N.M. a surtout recruté parmi les alliés du régime colonial : agents de la PIDE — police politique portugaise, — mercenaires reconvertis en instructeurs, rescapés *des multiples organisations « antiterroristes »* (commandos, groupes spéciaux, etc.). Secrétaire général de la R.N.M. et son véritable chef, M. Orlando Cristina était le bras droit, à Beira, de M. Jorge Jardim, l'homme le plus riche du Mozambique colonial. Il s'enfuit en Rhodésie en emportant avec lui les dossiers et une liste d'« agents » qui se révéla précieuse lorsque la R.N.M. chercha à élargir son assise.

Le mouvement fut créé, en novembre 1976, à l'instigation de M. Kenneth Flower, chef, à l'époque, des services de renseignements rhodésiens. La *Voix de l'Afrique libre*, radio de la R.N.M., avait commencé à émettre, de Rhodésie, quelques mois plus tôt. La R.N.M. multiplia les coups de main à partir de 1979 dans les provinces de Manica et de Sofala, où elle tire, aujourd'hui encore, le meilleur parti d'un terrain propice aux embuscades et aux sabotages.

La victoire électorale de M. Mugabe et l'indépendance du Zimbabwe modifièrent le rapport des forces. Les rebelles perdirent, pour un temps, leurs « sanctuaire » au-delà de la frontière. L'armée sud-africaine devint la nouvelle marraine de la R.N.M., dont la radio recommença à émettre du Nord-Transvaal, en juin 1980. Selon d'anciens tuteurs rhodésiens de la R.N.M., celle-ci disposait seulement, à cette époque, de cinq cents combattants sur le terrain.

Malgré ses démentis obstinés — et ceux de Pretoria, — la R.N.M. a reçu, depuis 1980, un soutien logistique vital de l'Afrique du Sud, en particulier des livraisons d'armes et de munitions — parachutées ou débarquées sur les plages près de Beira. *Certains rebelles* recevraient un entraînement militaire en Afrique du Sud, notamment dans le camp de Phalaborwa, en bordure du parc national Kruger. L'aviation de Pretoria, qui survole impunément le territoire mozambicain, observe les mouvements de troupes pour le compte de la R.N.M. Les documents saisis par le Frelimo, il y a un an, après la prise du camp rebelle de Garagua, ne laissaient planer aucun doute sur l'étroite collaboration qu'entretient la R.N.M. avec ses protecteurs de Pretoria.

Carence politique

Disciplinés et bien nourris, les rebelles possèdent des armes lourdes, un matériel radio efficace et circulent librement en groupes de plus en plus larges dans de vastes régions que l'armée mozambicaine ne peut contrôler, faute de moyens, notamment aériens. Elle conserve l'initiative des accrochages mais n'a pas créé de véritables *« zones libérées »*. Il est vrai qu'à la différence de l'*Unita* angolaise, la R.N.M. ne dispose d'aucune base ethnique propre à renforcer son implantation. L'émiettement tribal du Mozambique explique en partie cette carence. L'inconsistance politique de la R.N.M. est sa principale faiblesse. Son anticommunisme de principe lui tient lieu de programme. Surtout, la R.N.M. recrute de force et terrorise les villageois.

Les insurgés concentrent leurs attaques contre des objectifs économiques importants et difficiles à protéger — voie ferrée, routes, oléoduc — conformément à la politique régionale de l'Afrique du Sud. Pour Prétoria, il importe avant tout de frapper les réseaux mozambicains de transport et de communications, dont le rôle est vital dans la mise en œuvre, par les pays d'Afrique australe, d'une stratégie de l'émancipation qui combat les intérêts de leur puissant voisin. La destruction, début décembre, d'une trentaine de réservoirs pétroliers à Beira, a provoqué au Zimbabwé une crise d'approvisionnement sans précédent et contraint le régime de Harare à utiliser de nouveau les chemins de fer sud-africains. En outre, quelque deux mille soldats zimbabwéens sont déployés le long de l'oléoduc Beira-Mutare. Ni Harare, ni Maputo n'ont officiellement confirmé cette présencre, reconnue à demi-mot par l'agence de presse mozambicaine.

Sans délaisser les actions classiques de guérilla, la R.N.M. a multiplié cette année les enlèvements de résidents étrangers, missionnaires ou techniciens. Cette politique de rapts vaut à la R.N.M. une publicité douteuse en Europe. La R.N.M. a eu entre ses mains jusqu'à vingt et un ressortissants étrangers, tous libérés depuis, à une exception près. Les milliers d'expatriés travaillant au Mozambique ont vu leur liberté de mouvement nettement réduite.

Pour éviter d'affecter une partie de l'armée à la protection des civils, le Frelimo consolide depuis plusieurs mois la capacité d'autodéfense des *« milices populaires »* villageoises. La combativité grandissante de la R.N.M. a, en outre, incité le gouvernement de M. Machel à rechercher une assistance militaire en Europe. Des missions mozambicaines se sont rendues récemment au Portugal et en Grande-Bretagne. Les stratèges de la R.N.M. n'avaient sans doute pas prévu ce rapprochement avec l'Occident. En revanche, leur action militaire et les menaces mozambicaines de faire appel en représailles à une force cubaine *« internationaliste »* sont à l'origine de la récente rencontre entre le ministre sud-africain des affaires étrangères et des responsables de Maputo.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) La R.N.M., sigle de son appellation originelle en portugais (Resistencia nacional mocambicana) est parfois appelée M.N.R., d'après la transcription anglaise de ce sigle.

La libre circulation des ressortissants sera maintenue entre la France et la Tunisie

Après les assurances données ce mois-ci, à Paris, au chef de l'État algérien par M. Mitterrand à propos du maintien de principe de la libre circulation entre la France et l'Algérie, la même décision vient d'être prise à l'égard de la Tunisie.

De notre correspondant

Tunis. — L'établissement du visa ne serait pas conforme aux relations privilégiées caractérisant les rapports franco-tunisiens, et le problème de l'entrée en France de ressortissants tunisiens sera réglé dans le cadre de la convention sur la libre circulation des personnes, liant depuis 1964 les deux pays. Ce principe a été adopté lors des entretiens que MM. François Scheer, directeur du cabinet du ministre des relations extérieures, et Maurice Grimaud, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, ont eut mercredi 29 décembre, à Tunis, avec MM. Beji Caid Essebsi et Driss Guiga, ministres tunisiens des affaires étrangères et de l'intérieur. Toutefois, afin de mettre un terme aux refoulements — concernant six mille Tunisiens environ — qui se sont multipliés depuis l'entrée en vigueur, en mai, de la nouvelle réglementation restreignant les conditions d'entrée en France des étrangers, et surtout des Maghrébins, diverses formules ont été envisagées. On s'acheminerait, semble-t-il, vers l'établissement, au moment de la délivrance du titre de transport, d'une déclaration dans laquelle le voyageur tunisien préciserait l'objet et la durée de son déplacement, ainsi que son adresse en France. Le nombre des Tunisiens se rendant en France chaque année est estimé à près de quatre cent mille, tandis que trois cent mille Français, des touristes pour la plupart, vont en Tunisie.

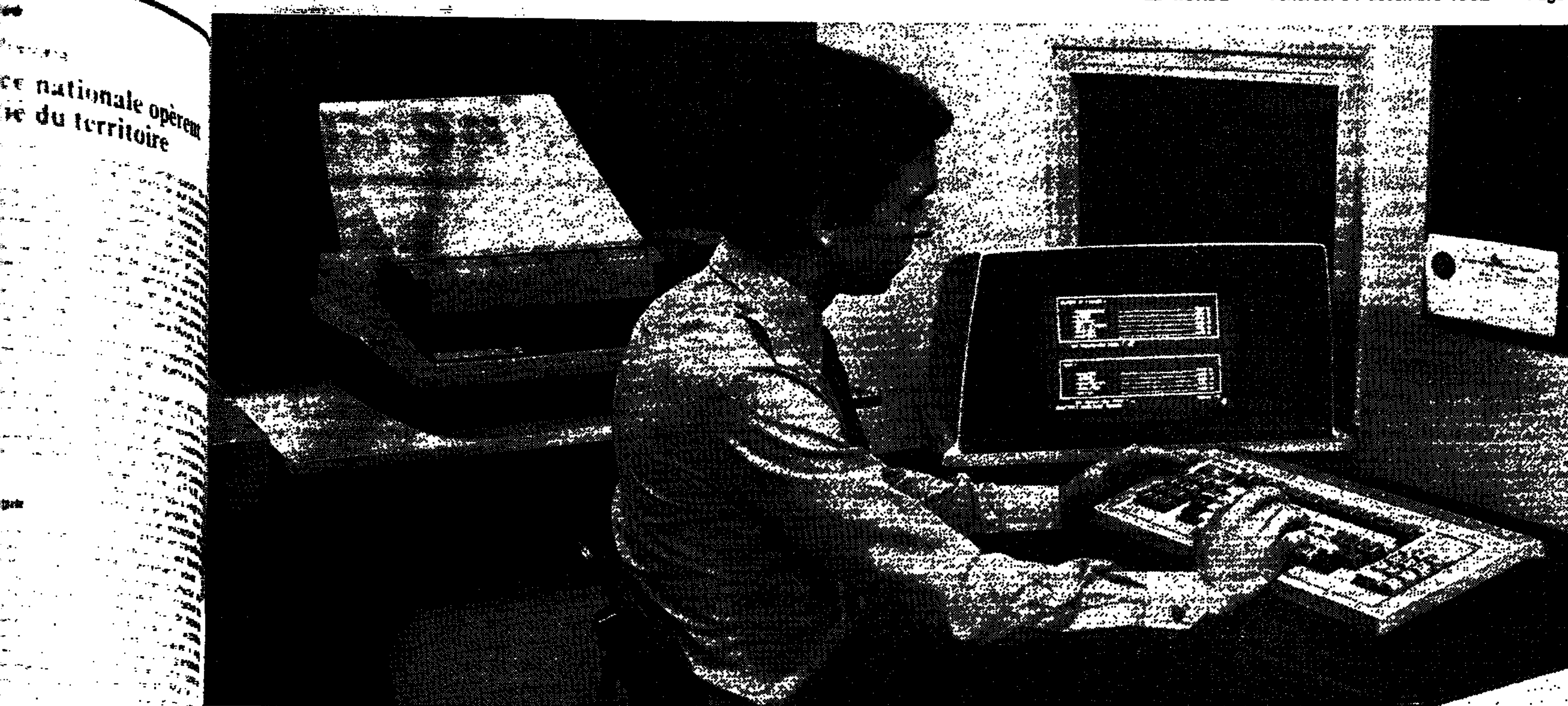
Après avoir quitté Tunis, MM. Scheer et Grimaud se sont rendus au Maroc, qui pourrait bénéficier des mêmes mesures que celles qui viennent d'être prises à l'égard de la Tunisie. — M.D.

A Nouakchott

M. CHEYSSON AFFIRME L'APPUI « EN TOUTES CIRCONSTANCES » DE LA FRANCE A LA MAURITANIE

Arrivé mercredi 29 décembre à Nouakchott, M. Cheysson a déclaré que la France « *est aux côtés de la Mauritanie en toutes circonstances* ». Le ministre des relations extérieures, qui doit regagner Paris vendredi, a été reçu mercredi soir par le président Ould Haidalla.

Dans la matinée de mercredi, au cours d'une escale à Lomé, il avait été reçu par le président Eyadema. A l'issue de cet entretien, M. Cheysson avait dénoncé l'« *égoïsme du monde libre* » à l'égard du tiers-monde et souligné l'identité des politiques étrangères de la France et du Togo. « *Le Togo*, avait-il déclaré, *a une politique étrangère marquée par le non-alignement, la volonté d'indépendance, par l'affirmation de son identité et une fierté nationale, tous sentiments qui nous inspirent aussi dans notre politique étrangère.* » — (*A.F.P.*)



Centre de surveillance à distance de S.P.S.

REVEILLONNEZ. NOUS VEILLONS.

Ce soir, oubliez tout et célébrez comme il convient la nouvelle année. Pour votre tranquillité, cette nuit comme toutes les nuits, S.P.S. veille.

Dans toute la France, ses chefs d'agences, ses contrôleurs, ses agents de sécurité industrielle continuent d'assurer la surveillance des machines, usines, des entrepôts, de tous les établissements qui leur sont confiés.

Six mille personnes qui vous adressent, pour 1983, leurs vœux les plus sincères.



S.P.S. Protéger c'est prévoir.

S.P.S. 16 bd des Invalides - 75007 Paris - Tél. : 555.92.92.
Direction des Régions : Paris - Lille - Rouen - St-Nazaire - Toulouse - Marseille - Lyon - Strasbourg - Metz.
Electronique : Proteg. 71 rue Rivay - 92300 Levallois - Tél. : 731.11.01.

Feldman, Calleux & Associés

Une semaine avec

Huit ans après...

L'enfant cassé

RÊVERIE d'enfant beyrouthin : *« Quand je serai grand, je deviendrai ingénieur électronicien. Et je m'inventerai un pied électronique. »*. Il en rit, Marwan, et il est tout près d'en pleurer, avec au cœur et dans la tête un gros désespoir.

Ce soir-là, avec son père, un brave homme d'électricien, il avait fallu franchir, sur la curieuse marelle de la paix, les cases successives. Un barrage franco-libanais, un barrage italo-libanais, un barrage américano-libanais et pour finir, au bout de l'aéroport, à un jet de mortier des pistes, une chicane israélienne, avec projecteur dans les yeux des automobilistes pour parer aux attentats. Au bout, dans un immeuble troué par un obus, à flanc de montagne, l'enfant attendait impatient et fébrile.

Le père, homme prudent, avait hésité. N'était-ce pas dangereux de parler ? *« Dites-le bien, nous remercions tout le monde, merci aux Israéliens, merci aux Arabes. »* Sa femme, mère passionnée, n'avait pas hésité : *« Je n'ai pas peur. Ils n'ont rien gagné ni les uns ni les autres. Ils ont tué, ils ont été tués »*. Marwan, douze ans, voulait tant raconter, car raconter c'est encore espérer, que le père avait cédé.

Et sa mère, ce soir-là, eut un extraordinaire regard d'amour pour cet enfant blessé. C'est un crève-cœur, un gamin de douze ans qui soulève la jambe de son pyjama pour montrer son pied droit amputé et dit, presque avec fierté : *« Oh ! ce n'est rien du tout, c'est la volonté de Dieu, c'est une épreuve. »* Et puis un instant après, avec tout l'espoir du monde, questionne : *« Mais tu dois savoir, toi... En France, ils pourraient me refaire un pied. Tu sais, on m'a pas coupé le talon et je peux le remuer. »* C'est un crève-cœur, ce gamin qui oscille entre l'univers des enfants — *« Je veux rejouer au football, au basket, je veux un pied qui marche »* — et celui des adultes : *« Toute la vie n'est faite que de guerre. Dieu nous a donné l'esprit, c'est pour autre chose »*.

C'est un crève-cœur, l'histoire de Marwan, ce petit sunnite victime d'une guerre d'adultes et otage de leur propagande. Le 16 juin 1982, dans un village près de Saïda, Marwan sort d'une maison amie avec son père pour aller chercher de l'eau. *« Alors mon pied s'est accroché dans un fil et il y a eu une petite explosion. J'ai eu très mal, mais j'ai vu que mon père n'avait rien. J'étais très content. »* Son père le conduit immédiatement à un poste israélien. *« Ils m'ont fait une piqûre et puis on m'a emmené à l'hôpital d'Hammoud. »* Fallait-il amputer, ne fallait-il pas ? *« Il y avait tellement de gens blessés, tellement de sang,* dit Marwan. *Ils n'ont pas pu s'occuper de moi. »* Un médecin libanais l'opère et ampute l'avant du pied.

L'enfant dès lors commence son combat. Il écrit à Reagan, par l'intermédiaire d'une bonne dame de la Croix-Rouge. Car la Californie de ce gamin libanais est peuplée de *« pieds spéciaux »*. Et il écrit à Begin : *« Il faut que tu m'aides à refaire ce pied, je veux jouer au football. C'est ton armée qui m'a fait cela, tu dois m'aider. »* Extraordinaire mise en demeure d'un enfant cassé à un homme d'Etat.

Devant cette volonté, les parents, malgré leurs craintes, cèdent et donnent un accord écrit à un médecin israélien qui propose d'emmener leur fils. Marwan a bien un peu peur, parce que, terrible parole d'enfant, *« Je croyais que là-bas il n'y avait pas de gens, seulement des instruments de guerre »*.

Mais il a encore plus peur de demeurer invalide. Il est transféré par ambulance, admis dans un hôpital près de Tel-Aviv et placé dans une salle avec d'autres jeunes Libanais, et puis opéré, opéré une nouvelle fois. La souffrance et la découverte d'un monde adulte. Il y a ce bon docteur israélien, M. Steinbach, qui le rassure avant les anesthésies. *« N'aie pas peur, petit. Je ne suis pas israélien, tu n'es pas musulman, je suis médecin, tu es un malade, je vais te sortir de là »*. Il y a ces infirmières israéliennes qui soignent gentiment mais se croient tenues de porter la bonne parole jusqu'au chevet des enfants blessés : *« Elles me disaient : qui est-ce qui t'a fait cela ? Je répondais : c'est vous. Alors elles se mettaient en colère et disaient : ce n'est pas nous, ce sont les Palestiniens, ils ne pensent qu'à la guerre. »*

Souffrance et découverte. Cela tourbillonne dans la tête d'un petit Libanais cette sinistre affaire d'adultes. *« Avec moi il y avait une jeune fille amputée des deux jambes et d'un bras. Toute sa famille, ses deux frères, sa mère, sont morts dans leur voiture écrasée par un char israélien. Elle est sortie, elle a fait la morte et le char lui est passé dessus. Et puis ils l'ont soignée et les infirmières lui disaient : ce n'est pas vrai, ce sont les Palestiniens. Et elle sait bien, elle, que c'est vrai »*.

Cela tourbillonne entre cette télévision israélienne qui l'interviewe sur son lit d'hôpital et cette même télévision qui montre son pays dévasté. Entre ces femmes israéliennes qui, le samedi, viennent distribuer des bonbons et des fleurs et ces femmes palestiniennes qui, chaque jour, chaque nuit, au rythme des villages délégués, réconfortent ces enfants victimes.

Marwan, enfant sage, l'élève modèle de sixième, a parlé longtemps de la vie, de sa vie : *« Devenir un bon garçon pour ce Liban nouveau »*, de tous ses camarades chrétiens et musulmans du lycée Universal : *« On est comme des frères »*. Il avait tant à dire ! Sa mère l'y aidait, avec toujours ce sourire inoubliable.

Et puis l'enfant est redevenu frémissant, hésitant, pour une fois encore oser sa supplique au bonheur. Il est redevenu douleur et espoir. A la main, il tenait cette prothèse de secours qui lui monte jusqu'au genou et le blesse. Et il dit : *« Tu regarderas en France, tu te renseigneras, cela doit exister, quelque chose... Hein, non, tu ne sais pas ? Tu regarderas et tu me diras, tu me le jures ? »*

PIERRE GEORGES.

Le Sud

UNE barque de pêcheur sur les eaux calmes de ce qui fut le *« port égyptien »* de la cité antique... et soudain trois geysers, trois explosions dont l'écho sourd vient se répercuter sur le marbre de la magnifique colonnade qui domine les ruines de la ville romaine. L'équipage de la vedette israélienne mouillée au large n'a pas bronché. Tourné vers La Mecque, le gardien des fouilles n'interrompt même pas sa prière. Pas de quoi s'émouvoir. La guerre est *« presque »* finie ! La meilleure preuve ? Ces trois détonations, précisément. Les pêcheurs de Tyr peuvent de nouveau *« travailler »* à la grenade et à la dynamite. *« Comme avant »*, disent-ils avec un sourire ironique. Les autorités libanaises, impuissantes, avaient toléré leur méthode dévastatrice bien avant la guerre. Les Israéliens font de même aujourd'hui, ce qui est plus surprenant. D'autant que la pêche a été interdite pendant plusieurs semaines après la prise de Tyr. L'anecdote est révélatrice de l'attitude israélienne. On continue ici de manipuler des explosifs sous l'occupation.

Discrète à première vue, la surveillance exercée par l'armée israélienne est autrement plus stricte que celle des Libanais naguère. Question de moyens. Mais, curieusement, le Sud-Liban n'est pas totalement désarmé, contrairement à ce que l'on pourrait croire, puisque la région de Tyr fait partie de la *« zone de sécurité »* s'étendant le long de la frontière israélienne que le gouvernement de M. Begin entend démilitariser. C'est notamment pour cela qu'il affirme vouloir obtenir du gouvernement de Beyrouth un accord comportant des garanties à long terme en prévision d'un retrait définitif des troupes israéliennes. Or, sept mois après le début de l'occupation, il faut constater que le désarmement est sélectif. Dans certains cas, il s'agit même de réarmement. Les « casques bleus » stationnés au Sud-Liban confirment ce que l'on apprend de village en village. Le porte-parole de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) signale régulièrement la découverte de *« nouveaux éléments armés et équipés par Israël »*.

Un évêque déçu

Si, pour le soulagement évident d'une grande partie de la population libanaise, les fedayin palestiniens ont presque entièrement disparu, de nombreuses milices locales subsistent et d'autres ont fait leur apparition. Elles ne sont pas toutes supervisées par les forces du commandant Saad Haddad, vieil allié d'Israël qui, peu après l'invasion, semblait s'être vu confier une part importante du maintien de l'ordre dans le secteur israélien au Liban. Ces milices sont souvent rivales. A Tyr, par exemple, on en compte au moins trois. Deux d'entre elles qui se disputent le contrôle de la pêche se sont récemment affrontées dans le port un soir de la fin du mois de novembre. Sur les façades meurtries par la guerre se sont ajoutés de nouveaux impacts. On a relevé plusieurs blessés. Beaucoup d'habitants de la ville s'étonnent de cette situation, car, enfin, comme nous le dit l'un d'eux, effaré : *« Les Israéliens sont très forts ! Vraiment, je ne comprends*

CARNET DE ROUTE

Vendettas féodales

Jeudi :
7 heures

Tripoli... Le cessez-le-feu n'est qu'un pâle souvenir. Un de plus, effacé au son du canon. On ne les compte plus, ces mi-temps décrétées à l'amiable, qui rendent un peu de sommeil à la vieille ville et rechargent aussi vite les fusils des miliciens en mal de front. Comme d'habitude, ils n'ont pas même attendu l'aube, et Tripoli n'a dormi qu'un bout de nuit.

Verres et gravats jonchent la rue, près du Chatter Hassan, le grand restaurant oriental. L'explosion, vers minuit, a pulvérisé la boutique de flippers et failli jeter tout le quartier aux abris. Déjà, les vitriers fondent sur le butin et le boutiquier fait le ménage, se forçant encore d'un sourire amer pour éloigner le naïf qui lui demande, presque incongru, s'il sait qui lui veut tant de mal...

« Les Italiens, pardi ! »... Dernier bon mot d'un Liban blasé : ainsi dit-on de ces « inconnus » que nul n'ignore mais dont chacun tait le nom. A quoi bon préciser ? Les *« Italiens »*, que Rome pardonne, c'est, ici, selon le jour et le camp, Damas ou Jérusalem, la gauche ou la droite, le sunnite ou l'alaouite, le druze ou le maronite. Les *« Italiens »*, c'est *« l'autre »* !

Le monsieur des flippers, à ce qu'on dit, avait seulement tendance à se montrer fier d'être libanais. Trop de drapeaux, trop de portraits du président, voire, près de la caisse, un petit poster de *« Cheikh Béchir »*, le premier des *« martyrs »*... Dans la Tripoli syrienne, c'est là un tapage malséant. Syrienne ? Allons, les *« Italiens »* que diable !

8 heures.

La fusillade s'apaise du côté de Baal Mohsen, le quartier alaouite. On annonce pour l'après-midi la énième réunion de concertation, avec toutes les *« parties concernées »*, chez M. Rachid Karamé, l'*« effendi »*. Curieux comité d'armistice où l'on se jure, chaque jour ou presque, à l'heure du thé, que ces batailles fratricides n'ont que trop duré, avant d'aller rallumer le feu, le dîner à peine digéré...

Farouk Mokkadem se laisse langoureusement bercer par le va-et-vient de son *rocking-chair*. Traits durcis des jours d'épreuve, paupières lourdes et carrure d'athlète, il impose d'une autorité muette le respect dû à son rang. Quelques perfides mettent-ils sa vaillance en doute, le disent-ils collé dans son bunker à la première mitraille ? Il se cabre aussitôt, hors de sa balancelle, coincée entre couche et bureau, au fond du sous-sol qui lui sert de salle d'opérations. *« Je n'ai pas peur. Je ne supporte pas qu'on dise que j'ai peur. Ceci n'est que mon lieu de travail... »*

Il se renfonce doucement, souffle un peu, satisfait. Quinze ans de souvenirs défilent. Images de rébellion, encore fraîches et déjà sépia. *« Plus arabe que les Arabes, plus nassérienne que Nasser, plus palestinienne que les Palestiniens »*, la Tripoli de Farouk et de ses complices était alors barricadière, un brin soixante-huitarde. Elle brocardait les *« faux princes »* qui tenaient la ville et réglaient le pays.

Lointaine nostalgie... Farouk joue maintenant les sages. Il pleure la perte de « Béchir » et brûle d'élans patriotiques. Quel mauvais esprit est donc allé chercher, pour expliquer cette soudaine vocation, de vilains démêlés avec les Libyens, une sympathie récente pour les Iraniens et de subtiles accointances avec le deuxième bureau de l'armée libanaise, cet État souverain qui fit florès quand l'autre — l'officiel — agonisait aux abois ?... Les beaux décors, après tout, ne sont jamais conçus pour être vus des coulisses.

∴

10 heures.

La grande route de Zghorta est prise sous le feu des francs-tireurs qui « font le carton », l'œil vissé à la lunette. La cible importe moins que l'objectif. C'est ainsi, dit-on, que l'on entretient la « pression ». Mieux vaut longer les hauts murs de la citadelle — souvenir des croisades, rasée puis reconstruite par les mamelouks — et rejoindre, plus loin, la voie qui mène droit au fief des maronites du Nord.

Fief n'est pas un vain mot. Qui monte à Zghorta doit oublier les généreuses devises pour frontons républicains. L'histoire, ici, a bégayé plus que de coutume, et les bonnes leçons de M. de Tocqueville n'ont servi que d'habillage pudique à l'immuable loi qui veut que le seigneur soit maître. Rien de très original, sans doute ; les « familles » du Liban sont sûrement moins de deux cents. Elles n'ont pris de Bastille et n'ont vu de sans-culottes que dans les livres des Pères jésuites. Bref ! le donjon peut bien s'appeler palais et la roture avoir le droit de vote, on est « bey » de père en fils... et vassal de même.

Le bourg, ce matin, paraît presque fiévreux. On se bouscule sur la longue avenue bordée de magasins dernier cri. C'est que personne ne « descend » quand Tripoli fait le coup de feu. Alors Zghorta déborde de fébrile oisiveté. La guerre, il est vrai, y a tout fait prospérer : les chantiers, en quelques années, ont bétonné le paysage, étouffant les ruelles et les maisons patriciennes qui entourent la vieille église. De tout le pays, les Zghortiotes sont revenus chez eux chercher un îlot de paix. Et sous la loi du nombre, la vendetta s'est tue...

La vendetta, pure tradition du cru. La féodalité, ici, est chose disputée. Façon corse avec une pointe d'esprit mafieux. L'histoire du village n'est qu'une interminable suite de mêlées homériques et de sanglantes vengeances. Ils sont cinq clans, mais le premier d'entre eux, celui de Frangié, règne depuis le début du siècle. Non sans de rudes batailles...

∴

13 heures.

Entre arak et mezzés, Elie raconte les vains efforts des « fils de famille », un jour coalisés pour secouer le joug féodal. C'était à la fin des années 60, ils étaient une poignée, le cœur à gauche, fermement décidés à ramener les pères à un peu de raison. Ils avaient ouvert boutique et pris le nom de Mouvement de la jeunesse zghortiote. Pas un fils ne manquait à l'appel. Mal leur en prit : quelques *années plus tard, à l'aube de la* guerre civile, les cinq familles, enfin alliées, s'en vinrent mettre fin à la funeste rébellion et brûlèrent le local séditieux... Il n'est de bonne vendetta sans ordre !

Mais la guerre a bientôt tout changé. *« Avec mon frère contre mon cousin. Avec mon frère et mon cousin contre l'étranger »*, dit le proverbe. L'étranger, alors, était musulman et tenait Tripoli. Zghorta fit front commun. Et le maintint, quelques années plus tard, quand un commando phalangiste vint massacrer Tony Frangié, sa femme, sa fille et trente-cinq autres fils du village. *« Depuis,* explique Elie, *la vendetta est en sommeil. Mais la politique reste l'affaire des clans et leurs chefs décident seuls. Qui sait ce qu'ils feront quand le Liban connaîtra la paix ?... »*

∴

15 heures : Meziara.

Sous la voûte peinte de la vieille église, une douzaine de veuves dévotes et quelques fillettes psalmodient vêpres à l'unisson. Dehors, sur la place, les anciens jouent au trictrac, un œil méfiant sur l'étranger de passage. Ils savent trop bien ce que l'on vient chercher à Meziara, là, dans cette église. Ils savent, mais n'en veulent rien dire. Sombre patrimoine...

Car c'est là, dans cette nef, sous cette chaire, derrière cet autel, que se livra la plus tragique bataille de la vendetta zghortiote. On enterrait un monseigneur. On releva plus de trente cadavres. M. Soleiman Frangié, aux avant-postes du clan attaquant, s'en alla quelque temps en Syrie. C'était en 1958. Douze ans plus tard, il devenait président de la République. La fusillade de Meziara n'est plus qu'une épopée pour fin de banquet...

∴

16 heures : Ehden...

Le village hiberne au-delà des nuages, désert. Seuls, piétinant la neige autour de quelques braseros, des *« maradas »* — miliciens de M. Frangié — donnent un semblant de vie à l'« estivage ». Ehden est, à 1 500 mètres, un village annexe, le lieu privilégié des transhumances d'été. Il n'est pas un Zghortiote qui n'y ait son toit, pas un qui ne vienne, de juin à octobre, pour échapper aux touffeurs du rivage.

Tout en haut, la source coule au milieu des neiges, à travers les terrasses où l'on vient, l'été, manger le kebbeh que les vieilles du village préparent au pilon. Un vieux berger, emmitouflé dans un keffieh, déambule au milieu des tonnelles décharnées. Ehden, ici, a une lettre de trop...

DOMINIQUE POUCHIN.

(A suivre).

Le programme de TF1

Page spéciale de 10 minutes dans le journal télévisé de 20 h. :

Jeudi 30 décembre

LE MIRACLE ÉCONOMIQUE PERMANENT

(« La banque du Moyen-Orient », Jean Bertolino ; « La reconstruction de Beyrouth », Robert Werner).

Vendredi 31 décembre

LES HOMMES EN ARMES

(« La force de sécurité intérieure », Jean Bertolino ; « Les phalangistes », Jean Bertolino ; « Images du Noël des paras français », Perpère ; « Les paras français et les Palestiniens de Chatila », Robert Werner).

Le Liban



entre l'armée et le négoce d'Israël

par FRANCIS CORNU

pas qu'au vu et au su de tout le monde, c'est-à-dire d'abord d'eux-mêmes, des gens puissent encore détenir des kalachnikov et s'en servir... » Un commerçant du souk — à présent débordant d'activités — va plus loin : « *Il me semble bien qu'ils acceptent les agissements d'individus très douteux qui parfois se livrent au rackett.* »

Représentant une minorité dans une agglomération en majorité chiite, Mgr Georges Haddad, évêque grec-catholique de Tyr, apprécié pour sa modération, a souvent servi d'« arbitre » dans les multiples conflits qui au temps de la présence des combattants de l'O.L.P. opposaient les Palestiniens entre eux ou ceux-ci à certaines factions libanaises.

Au moment de l'arrivée des Israéliens, il fut un précieux médiateur et l'est encore quand il s'agit de solliciter la libération de détenus palestiniens ou libanais. Il reconnaît volontiers qu'il y a un « *mieux très net* » depuis l'intervention israélienne. « *Tyr revit tant bien que mal*, dit-il, *mais il est vraiment étrange que les Israéliens admettent ces groupes armés constitués de gens peu recommandables. Dans nos ruines, nous avions l'espoir d'un renouveau, mais il est lent. Nous sommes désabusés. La population musulmane ou chrétienne attendait avec impatience une normalisation, le retour de l'autorité légale de ce pays. Les Israéliens n'ont-ils pas toujours déclaré qu'eux aussi le souhaitaient et entendaient le faciliter ?* » Mgr Haddad, visiblement très déçu, ajoute : « *Les choses n'ont pas tellement changé en fin de compte. Avant, il y avait une force d'occupation — les Palestiniens ; il y en a maintenant une autre. La véritable autorité est celle des Israéliens, même s'ils semblent ne pas interférer dans l'action quotidienne des services administratifs. Ils devraient se retirer au plus vite et permettre au gouvernement central d'exercer pleinement son pouvoir, avec l'aide, au départ, d'une force multinationale déployée dans tout le Sud.* » Or le gouvernement de M. Begin continue de faire savoir qu'il est opposé à la prolongation du mandat des « casques bleus » et à l'intervention au Sud d'une force multinationale telle celle créée à Beyrouth.

A quelques nuances près, la plupart des Libanais du Sud — quels que soient leur appartenance confessionnelle ou leurs penchants politiques — partagent les interrogations, les *appréciations* et le vœu de Mgr Haddad. Toutefois, les chrétiens maronites, qui ont été les plus enthousiastes à saluer l'arrivée des Israéliens, estiment souvent que le moment de leur retrait n'est pas encore venu. « *C'est prématuré*, assure l'un d'entre eux ; *aucune autre force n'est actuellement en mesure de prendre la relève. L'armée libanaise est toujours trop faible.* »

A Jezzine, au sud du Chouf, dans la montagne déjà couronnée de neige, M. Antoine Rizk, un des responsables du parti phalangiste pour le secteur, rappelle avec quelle joie il a accueilli en juin les soldats israéliens. En cette fin décembre, il avoue que, « *comme beaucoup de ses amis* », il se pose de plus en plus de questions. Embarrassé, pesant ses mots, il ne veut ni « *s'écarter de la ligne du parti* » ni remettre en cause l'« *alliance entre les kataëb* (phalangistes) *et Israël* ». Mais, il ne peut le cacher, il aimerait fort « *comprendre le jeu actuel des Israéliens* ». Car, enfin, « *ils auraient pu, en vingt-quatre heures, mettre fin aux terribles incidents entre chrétiens et druzes dans le Chouf. Alors qu'ils étaient d'accord avec nous et le gouvernement de Beyrouth pour ne pas autoriser les réfugiés palestiniens à reconstruire en dur leurs habitations dans les camps, voilà qu'ils ont changé d'avis et offrent même à ces réfugiés des sacs de ciment* ». Aux yeux de M. Rizk, il y a même plus grave et plus troublant : « *Les Israéliens ont favorisé dans des villages proches de Jezzine la création de milices concurrentes des nôtres, aussi bien dans des bourgs chrétiens que chiites ou druzes.* »

Diviser pour régner

A Saïda, capitale du Sud-Liban, un fonctionnaire libanais, musulman sunnite, reconnaît avoir considéré l'occupation israélienne comme « *un mal pour un bien* ». Aujourd'hui, il préfère garder l'anonymat. « *Je crains*, dit-il, *que les Israéliens ne cherchent partout à diviser pour régner afin, pendant le temps qu'ils jugeront nécessaire, de se rendre indispensables à tous comme protecteurs, y compris aux yeux des réfugiés palestiniens, qui, redoutant les phalangistes ou les hommes du commandant Haddad, ont réclamé plus d'une fois leur aide, surtout depuis les massacres de Beyrouth. Je crois qu'ils désirent remodeler à leur convenance le Sud, et principalement l'extrême Sud près de leur frontière, avant de se retirer progressivement.* » Notre interlocuteur assure que les Israéliens sont en train de développer, à cet effet, tout un réseau d'indicateurs, de collaborateurs, utilisant habilement arrestations et libérations pour mettre la population à leur main (1). « *C'est du chantage !* s'écrie-t-il. *Ils n'hésitent pas à recruter de vrais voyous. Ainsi l'administration libanaise pourra en apparence gouverner de nouveau, mais son influence réelle diminuera au fur et à mesure qu'on s'approchera de la frontière. Ce qu'ils veulent, c'est se réserver la possibilité de tirer les ficelles !* »

Plusieurs habitants de Saïda nous font remarquer que l'armée israélienne occupe toujours une partie du Sérail, le siège du gouverneur de la région, contraignant ce dernier à s'installer dans d'autres locaux. « *Ce n'est pas un hasard, le Sérail est un symbole. Comment voulez-vous qu'ils puissent nous convaincre de leur volonté de rétablir notre souveraineté ?* » Certains Libanais se montrent plus indulgents quand ils évoquent les « *maladresses* » israéliennes qui « *heurtent* » et « *déroutent* » la population, comme cet instituteur qui trouve bizarre qu'après la destruction à Tyr du Q.G. de l'armée israélienne celui-ci ait été réinstallé dans une école de l'U.N.R.W.A. (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés). A son avis, les Israéliens avaient suffisamment dénoncé l'occupation par l'O.L.P. d'établissements scolaires de l'U.N.R.W.A. dans les camps de réfugiés pour s'épargner la même « erreur ».

Le « petit Rungis »

Si les Israéliens paraissent avoir une conception assez particulière de la sécurité qui laisse perplexes les Libanais, il est un autre aspect de leur présence beaucoup plus clair et avoué : le développement, à sens unique ou presque, des relations économiques. En attendant d'obtenir de Beyrouth un accord de « *normalisation en bonne et due forme* » pour *neutraliser le Liban, les occupants* ont déjà imposé une de leurs spécialités : le fait accompli. Avec quel succès ! Deux mois seulement après l'invasion, le gouvernement de Jérusalem pouvait annoncer que le montant des exportations israéliennes vers le Liban excédait largement celui de l'ensemble des échanges commerciaux réalisés avec l'Égypte en un an : 12 millions de dollars pour juillet et août. Il s'agit surtout de denrées alimentaires et de produits agricoles. A la fin de l'année, on espérait en Israël atteindre la somme de 20 millions de dollars mensuellement. *Certains Libanais se félicitent* de cette offensive. « *Les affaires sont les affaires* » constate un commerçant de Saïda, sachant que des collègues s'indignent d'une « *concurrence déloyale* ». Un négociant argumente : « *Notre agriculture commence à peine à se réorganiser, les circuits de distribution aussi, et voilà que les Israéliens nous envahissent...* » Récemment, les occupants ont dû quand même faire machine en arrière et limiter leurs livraisons de fruits et de légumes.

De juin à décembre, onze mille *Libanais ont effectué* un voyage en Israël. Bien que les deux pays n'aient pas encore de rapports officiels, au poste frontière de Rosh-Hanikra, sur la Méditerranée, le trafic est nettement plus intense qu'entre l'Égypte et Israël dans le Sinaï. Du côté israélien, tout est prévu, poste de police, de douane, bureau de change et un vaste terre-plein où s'alignent des poids lourds pour le transbordement des marchandises : le « *petit Rungis* », comme l'appellent les officiers français de la FINUL. Du côté libanais, rien.

(1) Cinq mille personnes environ sont encore détenues au camp d'Ansar, près de Nabatiyeh. Parmi ces prisonniers figurent presque autant de Libanais que de Palestiniens.

VU

L'espoir surgit des décombres

QUAND s'est ouverte, lundi, cette « semaine avec le Liban », entre nous, j'ai dû me prendre par la main pour parcourir ces pages, pour regarder ces images d'un pays martyrisé, ravagé, déchiré. Je les imaginais toutes frémissantes encore d'inoubliables horreurs, de haines féroces, d'inexpiables massacres, de bombes à peine désamorcées. On n'en sortirait donc jamais ? Et bien si, justement. On en sort. Soir après soir, on a vu émerger de cet enfer de bruit, de feu et de sang des hommes et des femmes, une chanteuse à la longue crinière blonde, un adolescent aux mains nues enfin, qui nous l'ont dit, répété : ils veulent vivre, ils ont faim, ils ont soif de bonheur, d'amour, de sécurité.

Et les vieux chefs, les anciens, les leaders des communautés druze, chiite, maronite, paraissaient répondre à ces aspirations, décidés qu'ils sont a enterrer la hache de guerre, à pardonner le meurtre d'un père, l'assassinat d'un fils. Amine Gemayel n'aura pas à payer les dettes de sang contractées par son frère, nous a dit, promis, l'ancien *président Suleiman Frangié.*

Les forces vives de cette terre d'asile et de promesses, ouverte pendant des siècles à toutes les confessions, à toutes les ambitions, se rejoignent aujourd'hui dans un même élan pour rendre à l'État son autorité, au territoire son intégrité. Ce qui m'a le plus frappée, et dans *le Monde* et à TF 1, ce sont ces portraits, ces témoignages de détermination et de vitalité. On dirait, à l'aube de l'année nouvelle, une fragile pousse couleur d'espoir surgie des décombres. Au nom du ciel, n'allez pas la piétiner.

CLAUDE SARRAUTE.

PROCHE-ORIENT

LES CONTACTS ENTRE ISRAËL ET L'O.L.P.

MM. Eliav et Sartaoui négocient depuis deux mois à Vienne un échange de prisonniers

Les négociations entre Israël et l'O.L.P. pour l'échange de prisonniers auxquelles le chancelier Kreisky a fait allusion (*le Monde* du 30 décembre), se déroulent *par intermittence* depuis plus de deux mois à Vienne, entre MM. Issam Sartaoui, conseiller politique de M. Yasser Arafat, et M. Arié (« Lova ») Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste et l'un des fondateurs du parti Shelli, apprend-on de bonne source.

L'un et l'autre, des « super-colombes », avaient, lors d'une cérémonie solennelle à Vienne, en octobre 1979, reçu conjointement le prix international de la fondation Bruno-Kreisky pour les efforts qu'ils avaient déployés en faveur de la paix. Les deux avaient été dénoncés par leurs adversaires politiques, l'un au sein de l'O.L.P., l'autre en Israël, comme des « traitres » pour avoir participé, dès 1975, à des conversations secrètes à Paris (tenues avec les encouragements, entre autres, de Pierre Mendès France) en vue de dégager les bases d'un compromis entre Israël et la centrale des fedayin. C'est avec cet objectif en vue que M. Eliav, en compagnie de plusieurs personnalités de l'opposition, notamment du général « Matti » Peled et de M. Ouri Avnery, alors membre de la Knesset, avaient fondé le Conseil israélien pour une paix israélo-pales- tinienne. Tant le gouvernement travailliste que celui du Likoud, qui lui a succédé en 1977, avaient condamné les tractations de Paris, les deux grandes formations étant hostiles à tout contact avec l'O.L.P.

Sans modifier leur position de principe, les autorités de Jérusalem ont donné le « feu vert » à M. Eliav, qui se serait proposé de négocier la libération de huit militaires israéliens capturés au Liban par une patrouille du Fath, le 4 septembre dernier. L'ancien dirigeant israélien s'était rendu à Vienne, en octobre, pour demander au chancelier Kreisky — lui aussi décrié dans les milieux officiels de Jérusalem — de favoriser l'ouverture d'un dialogue. L'O.L.P. aurait préféré traiter également avec le général Peled — l'actuel président du Conseil israélo-palestinien — et non seulement avec M. Eliav, qui vit en une semi-retraite depuis plusieurs mois. Mais, après quelques hésitations, M. Arafat a désigné M. Sartaoui comme l'interlocuteur de l'ancien secrétaire général du parti travailliste.

La négociation avait abouti rapidement à un premier résultat : le Fath a organisé une rencontre entre des représentants de la presse internationale et six des huit militaires israéliens détenus, qui ont affirmé qu'ils étaient bien traités (notre envoyé spécial Emmanuel Jarry en avait fait le récit dans *le Monde* du 4 novembre). Les deux soldats absents, devait-on apprendre, étaient séquestrés par une organisation rivale, le F.P.L.P. — commandement général, dirigé par M. Ahmed Jibril.

Depuis, un projet d'accord a été élaboré qui prévoit l'échange des huit israéliens contre un nombre indéterminé de Palestiniens. L.O.L.P. exige la libération non seulement de tous les détenus (six mille à sept mille) du camp d'El-Ansar (dans le Sud-Liban), mais aussi des militants nationalistes emprisonnés dans les territoires occupés avant la guerre du Liban. La négociation achoppe au moins sur deux obstacles : l'O.L.P. estime que la liste des détenus d'El-Ansar, que lui ont fournie les autorités de Jérusalem, est incomplète ; les deux parties divergent encore sur le nombre des détenus qu'il faudra élargir des prisons israéliennes (il y en aurait, au total, plus de quatre mille).

Malgré tout, les conversations reprendront lundi prochain 3 janvier, à Vienne, entre MM. Sartaoui et Eliav.

ERIC ROULEAU.

ASIE

Afghanistan

Deux bases aériennes auraient été attaquées par la résistance

Les combats semblent redoubler de violence dans plusieurs régions du pays, trois ans après le début de l'intervention militaire soviétique en décembre 1979. Selon la résistance afghane et des sources diplomatiques occidentales à Kaboul et à Islamabad, des maquisards ont attaqué récemment les deux bases aériennes de Bagram, près de la capitale afghane, et de Jalalabad, non loin de la frontière pakistanaise. Toujours selon les mêmes sources, des militaires soviétiques d'origine ouzbek — République soviétique à majorité musulmane — auraient aidé les assaillants à pénétrer dans l'une des bases en contournant les champs de mines et quelques déserteurs soviétiques de confession islamique combattraient déjà avec la résistance. Les pertes en matériel et en hommes des gouvernementaux et Soviétiques seraient importantes.

Soviétiques et réguliers afghans poursuivent d'autre part leurs opérations contre la résistance dans la province du Kunar, proche du Pakistan. Les pertes seraient sérieuses de part et d'autre.

Au nord de Kaboul, dans la région de Shamali, des combats entre fractions rivales de la résistance — opposant des partisans du Hezbi Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar et de la coalition dirigée par le Jamiat Islami de MM. Mujaddedi et Gilani — auraient fait quatre-vingts morts au cours des six dernières semaines.

Mardi, Soviétiques et gouvernementaux afghans avaient dénoncé la politique américaine en Afghanistan. Citant les « *confessions* » d'un ancien garde de l'ambassade américaine à Kaboul, M. Mohammad Esa, arrêté en février, la presse afghane a accusé les diplomates américains d'avoir fourni fusils, mines et bombes aux « *rebelles* ». Les Américains ont qualifié ces accusations de « *sans fondement* ». Les *Izvestia* ont écrit pour leur part que « *des fonctionnaires de l'ambassade américaine à Kaboul s'ingèrent grossièrement dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, en téléguidant les assassins, les saboteurs et les bandits* ».

A Moscou, un membre de la délégation soviétique à la dernière assemblée générale des Nations unies, M. Vladimir Petrovsky a également accusé Washington d'utiliser la question de l'Afghanistan « *non pas pour arriver à un règlement politique dans cette région, mais au contraire pour attiser les passions, pour poursuivre leurs ingérences dans les affaires intérieures de ce pays* ». — *(A.F.P., U.P.I., Reuter, Tass.)*

● *Médecins du monde*, 17, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris, tél. : 587-01-72, nous prie de préciser que le docteur Antoine Lafont, dont nous avons publié le témoignage dans *le Monde* du 28 décembre, est allé à l'intérieur de l'Afghanistan pour le compte de cette organisation.

Japon

LE GOUVERNEMENT RÉVISE EN HAUSSE SES PRÉVISIONS DE DÉPENSES MILITAIRES

Tokyo *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — Le gouvernement japonais a décidé, mercredi 29 décembre, de réviser en hausse l'augmentation des dépenses militaires inscrites au projet de budget pour l'année fiscale 1983. Un accroissement de 6,5 % est désormais prévu, au lieu des 5,1 % qui avaient été initialement envisagés (*le Monde* du 20 décembre).

Cette révision a été décidée, contre l'avis du ministère des finances, au nom de « considérations politiques » par les principaux dirigeants du parti libéral démocrate, réunis à la hâte dans la soirée de mercredi. Elle vise à donner partiellement satisfaction à l'Agence nationale de défense, qui avait recommandé pour sa part un accroissement des dépenses militaires de 7,34 %.

On note, d'autre part, que la décision du cabinet intervient après le vote, par la commission des affaires étrangères du Sénat américain, d'une résolution invitant le Japon à renforcer sa défense. On rappelle en outre que le premier ministre japonais doit se rendre le mois prochain à Washington, où la participation du japon à sa propre défense sera l'un des principaux sujets de ses discussions avec l'administration américaine.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

De nouveaux affrontements ont eu lieu dans le quartier noir de Miami

Le ghetto noir de Miami a été à nouveau le théâtre d'affrontements entre policiers et jeunes Noirs dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 décembre. Une dizaine de personnes ont été blessées. En Californie, à Palm Springs, où il se trouve en vacances, le président Reagan a déclaré qu'« *il n'y avait pas de place pour la violence dans les rues* ».

De notre correspondant

Washington. — Les émeutes avaient commencé la nuit précédente, après qu'un officier de police eut abattu un Noir de vingt et un ans, Nevell Johnson, d'une balle à la tête (*le Monde* du 30 décembre). C'est dans le quartier Overtown, situé au nord du centre-ville, qu'ont eu lieu les scènes de violence : jets de pierres, vitrines brisées, voitures incendiées... Le bilan s'élevait mercredi à une vingtaine de blessés, avant que les forces de l'ordre ne décident dans la soirée de fermer entièrement cette zone à la circulation.

Les émeutes de mardi et mercredi sont les plus graves survenues à Miami depuis le printemps 1980. Il y avait eu alors pendant trois jours une véritable guerre de rue étendue à plusieurs quartiers qui avait fait dix-huit victimes.

Nevell Johnson se trouvait dans une salle de jeux électroniques lorsque deux officiers de police l'abordèrent. Il transportait, paraît-il, un revolver. C'est un geste rapide du jeune Noir qui aurait amené l'un des inspecteurs à dégainer son arme et à tirer. Cette version des faits est contestée par certains témoins. Les deux policiers ont été suspendus de leurs fonctions, en attendant les résultats d'une enquête du F.B.I.

Ce genre d'émeutes survient généralement lorsqu'un climat étouffant exacerbe des révoltes latentes : juillet 1964 à New-York, août 1965 à Los Angeles, juillet 1966 à Cleveland, juillet 1967 à Newark et à Detroit, avril 1968 à Washington, mai 1980 à Miami. Cependant, dans un rapport publié le 7 juin dernier, la commission américaine des droits civils attribuait les émeutes de 1980 à « *la colère et la frustration* » de nombreux Noirs de Miami qui étaient « *exclus d'une pleine participation à la vie économique et sociale de la cité* ». Deux ans après, ajoutait ce rapport, « *le sentiment d'impuissnce demeure* ».

Sans doute s'est-il accru. La situation des Noirs américains n'a cessé de se dégrader depuis l'arrivée de M. Reagan au pouvoir. Leur taux de chômage a atteint 17,8 % en novembre, soit sept points de plus que l'ensemble de la population active. Et il dépasse 50 % chez les moins de vingt ans. D'autre part, la communauté noire est la plus sensible aux coupes budgétaires décrétées à Washington. Beaucoup de ses membres ont vu se réduire les bons alimentaires et l'assistance médicale gratuite. S'y ajoute un antre facteur, moins quantifiable, la plupart des Noirs sont persuadés que M. Reagan veut revenir sur des acquis législatifs, tels que la « déségrégation » scolaire.

Tout cela ne peut qu'accroître le « *sentiment d'impuissance* » constaté en 1980. Surtout dans une ville comme Miami où la communauté noire est progressivement reléguée à la troisième place par les latino-américains. C'est d'ailleurs un officier de police « hispanique » qui a tué Nevell Johnson...

ROBERT SOLÉ.

Argentine

LE JUGE CHARGÉ DES « DISPARUS » VICTIME D'« ÉPUISEMENT MORAL »

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Le juge d'instruction Diego Peres, chargé du dossier des « disparus », a donné sa démission pour cause d'« *épuisement moral* », a-t-on appris, le mercredi 29 décembre, à Buenos-Aires. C'est le deuxième magistrat, en une semaine, qui prend une telle décision.

Le juge Pedro Narvaiz, chargé du même dossier, avait déjà abandonné ses fonctions après avoir essuyé le refus du commandant en chef de l'armée de lui communiquer des renseignements susceptibles d'étayer son dossier. Le magistrat, qui accusait le gouvernement militaire de maintenir des situations d'exception et d'immunité « *incompatibles avec les principes du droit* » argentin, a, depuis, quitté le pays « *pour des raisons de sécurité* ».

D'autre part, le magistrat chargé de la défense des familles auprès de la Cour suprême et des tribunaux fédéraux, M. Jorge Lanusse, s'est plaint mercredi à la justice d'être l'objet, ainsi que ses proches, de menaces de mort.

La répression et les violences en Amérique centrale

(Suite de la première page.)

« *Les décapitations, la torture, les mutilations, les disparitions et autres formes de traitement cruel sont la norme habituelle chez les paramilitaires, qui agissent avec l'accord du gouvernement salvadorien* », précise le rapport.

Au Guatemala, le nombre des victimes parmi les civils a augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du général Efrain Rios Montt, en mars.

Les faits mentionnés dans le rapport sur la violation des droits de l'homme dans l'hémisphère occidental contredisent de récentes affirmations du département d'Etat américain.

Lors d'un communiqué à la presse le 19 octobre, M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint chargé des droits de l'homme, avait déclaré, en effet, que la situation au Guatemala avait enregistré « *une amélioration considérable* » depuis le renversement du président Romeo Lucas Garcia.

« *L'amélioration la plus remarquable est sans doute celle qui s'est opérée dans la capitale... Et nous avons l'impression que le gouvernement fait d'importants efforts pour réduire la violence dans les campagnes* », avait ajouté M. Abrams.

Un autre haut responsable du département d'Etat américain avait déclaré lors d'un entretien avec la presse, à la suite du voyage de M. Reagan en Amérique latine, que le général Rios Montt avait obtenu « *des progrès réels* » en ce qui concerne les droits de l'homme.

Parlant du Salvador, le même haut responsable américain avait affirmé : « *Nous estimons... qu'il y a eu des progrès dans tous les domaines où le Congrès pose des conditions pour maintenir l'aide militaire à ce pays.* »

En revanche, c'est au Belize et au Venezuela que les droits de l'homme sont le plus respectés en Amérique latine, indique le rapport. L'amélioration la plus significative s'est produite en Colombie et en Bolivie. C'est au Honduras et au Surinam que la situation s'est le plus dégradée.

Au Chili et en Uruguay, les violations ont augmenté par rapport aux années précédentes. En Argentine, il y a eu une diminution de la violence.

Cuba continue de bafouer les droits de l'homme, et, au Nicaragua, la « *situation médiocre enregistrée en 1981 a empiré* », affirme le conseil. Celui-ci ajoute qu'au Pérou, en Equateur, au Costa-Rica et en République Dominicaine, les garanties constitutionnelles des droits élémentaires « *ne sont pas toujours respectées, de fait ou en droit* ».

Cuba

Deux mois après le poète Armando Valladares

UN AUTRE PRISONNIER POLITIQUE CÉLÈBRE EST LIBÉRÉ

La Havane *(A.F.P.)*. — L'un des plus célèbres prisonniers politiques cubains, M. Andres Vargas Gomez, soixante-sept ans — ancien dirigeant du Front révolutionnaire démocratique, qui collabora en 1961 au débarquement anti-castriste de la baie des Cochons, — a été remis en liberté après avoir passé plus de vingt ans en prison, a-t-on appris le mercredi 29 décembre à La Havane, de source non officielle.

M. Vargas est un ancien diplomate. En 1960 — un an après le succès de la révolution castriste — il occupait le poste d'ambassadeur à Genève auprès des organismes internationaux. Il fut arrêté et condamné à mort en 1962. Sa peine avait été réduite à trente ans d'emprisonnement. Il aurait donc dû sortir de prison en 1992.

Sa libération survient deux mois après celle du poète Armando Valladares, gracié et libéré le 21 octobre dernier par M. Fidel Castro à la suite d'une intervention de M. François Mitterrand. Il resterait encore plusieurs centaines de prisonniers politiques à Cuba (de trois cents à six cents personnes, selon les sources).

Haïti

LE PRÉSIDENT JEAN-CLAUDE DUVALIER A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Port-au-Prince *(A.F.P.)*. — Le président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier, a procédé, le mercredi 29 décembre, à un remaniement ministériel.

Quatre ministères changent de titulaire :

— *Justice* : M. Bertholand Edouard est remplacé par M. Rodrigue Casimir, qui a déjà occupé cette fonction dans le passé ;

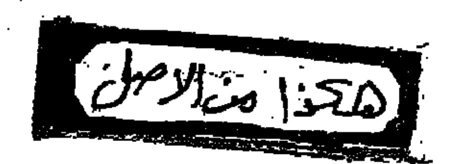
— *Agriculture, ressources naturelles et développement rural* : M. Remillot Leveille est remplacé par M. Micot Julien, sous-secrétaire d'Etat au même ministère ;

— *Mines et ressources énergétiques* ; M. Jean E. Pierre est remplacé par M. Claude Montpoint ;

— *Jeunesse et sports* : M. Henri Rémy est remplacé par M. Robert Germain.

Trois nouveaux sous-secrétaires d'Etat ont été également nommés par le chef de l'Etat haïtien. Ce sont MM. Luckner Sendic (agriculture), Emmanuel Clersaint (mines) et Muller Garnier (santé publique).

D'autre part, on apprend qu'une autre personne a été arrêtée, mardi, en même temps que M. Sylvio Claude, président du parti démocrate-chrétien. Il s'agit de M. Gérard Dennerville, collaborateur d'une radio privée, Radio-Cacique, et militant d'organisations religieuses.



1982, les aléas du changement

(Suite de la première page.)

Les engagements pris à l'égard des citoyens les plus défavorisés et des familles sont tenus sans délai. Le salaire minimum interprofessionnel de croissance passera en un an de 3 158,10 F à 3 516,87 F par mois. Ainsi, le pouvoir d'achat des « smicards » aura progressé de 11,6 % en dix-huit mois. Le *minimum* vieillesse passera de 2 000 F à 2 310 F pour une personne seule. Les allocations familiales passeront, pour une famille de deux enfants, de 318 F à 455 F. D'autre part, la création du « livret rose » est destinée à protéger mieux l'épargne populaire contre l'inflation.

Parallèlement à cette avancée sociale, la gauche met en œuvre les grandes réformes qu'elle avait définies dès son arrivée au pouvoir. La *nationalisation* de cinq groupes industriels, trente-six banques, deux compagnies financières, ainsi que les prises de participation majoritaire dans le groupe Matra et la société Dassault sont censées fournir au gouvernement de puissants instruments d'action.

Dans les départements, l'entrée en vigueur du projet de décentralisation opère une révolution tranquille dont les conséquences ne pourront être mesurées que plus tard : les présidents des conseils généraux prennent le pouvoir exécutif aux préfets, qui deviennent commissaires de la République.

Jamais autant de progrès sociaux ni autant de réformes aussi fondamentales n'ont été réalisés en si peu de temps sous la Vᵉ République. Tandis qu'entre les organisations professionnelles, les syndicats et les cabinets ministériels on n'avait jamais autant négocié. Le « *socle du changement* » – selon l'expression du premier ministre – est mis en place. Le changement prend son élan.

La croisée des chemins

Mais cet élan est contrarié. La reprise économique annoncée un an auparavant par la plupart des experts internationaux n'est pas au rendez-vous. A la fin du printemps, la persistance de l'inflation et les remous monétaires placent le gouvernement à la croisée des chemins. La France ne peut plus se permettre le luxe de la singularité. Elle doit renoncer à sa politique de relance de la consommation. Changement de cap ou simple inflexion ? La controverse politique ne sera pas tranchée, mais l'option choisie rompt avec la logique sur laquelle la gauche avait fondé son programme économique. Le « modèle japonais » des années 70 axé sur un taux de croissance annuel de 7 à 8 %, devient un rêve décidément inaccessible. Les réalités obligent à la modestie.

La « *deuxième phase du changement* » exhale un parfum d'austérité. *Austérité ?* A gauche, ce mot est proscrit. Vive la « rigueur » ! Les prix et les revenus sont bloqués pour quatre mois. Les syndicats ouvriers et les communistes protestent contre le blocage des salaires. Certains socialistes rechignent aussi. Dans une campagne de propagande radiotélévisée, le gouvernement appelle les Français à garder les « *yeux ouverts* ». L'entreprise est périlleuse. Isolé, M. Mauroy obtient confirmation du cap à tenir au cours d'une rencontre avec le président de la République, le 20 août, à Latche. Ce jour-là, dit-on à Matignon, les deux hommes concluent un pacte : la politique définie sera appliquée suivant le calendrier de dix-huit mois, initialement retenu en accord avec le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

Contre presque tous les pronostics, le blocage est une réussite technique. *Sauf brusque flambée des* prix en décembre, la France aura connu cette année, pour la première fois depuis 1978, un taux d'inflation inférieur à 10 %. En outre, la délicate période de sortie du blocage se présente bien. Les organisations professionnelles acceptent, pour la plupart, les nouvelles règles du jeu imposées par le gouvernement. La pratique de l'« échelle mobile » est remise en cause, comme en témoignent de nombreux accords. Les augmentations de salaires seront désormais programmés en fonction des objectifs de hausse des prix fixés par le gouvernement. Cette révolution dans les mœurs sociales intervient en douceur. La gauche parvient à faire accepter aux syndicats ouvriers, au parti communiste, à ses électeurs, des disciplines dont elle dénonçait naguère l'usage de la part de ses adversaires.

Elle le doit, certes, au souci de *concertation* permanente exprimé par les membres du gouvernement, mais aussi au civisme de ses partisans et à la modération de ses alliés. Comme la progression du chômage paraît freinée, M. Mauroy se prévaut *de ces résultats encourageants* pour en masquer d'autres, qui le sont beaucoup moins : le déficit du commerce extérieur et la fragilité de la monnaie.

Le doute

Pourtant, ni cette fringale de progressisme ni ce pragmatisme économique ne valent à la gauche le moindre profit électoral. Bien au contraire, c'est l'opposition qui tire de la situation les plus grands bénéfices. D'abord, à l'occasion des quatre élections législatives partielles du 17 janvier, qui se traduisent pour elle par un succès complet et qui permettent à l'une des personnalités marquantes du septennat précédent, M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la justice, de retrouver son siège au Palais Bourbon. Deux mois plus tard, la nouvelle majorité subit un revers encore plus inquiétant pour elle. Aux élections cantonales, l'opposition enlève en métropole cinquante-neuf présidences de conseil général, soit huit de plus qu'auparavant.

Dès lors, le doute ne quittera plus la gauche. Un doute entretenu par l'émergence d'un front des mécontentements où convergent les divers corporatismes et autres égoïsmes sectoriels. Tour à tour, les agriculteurs, *les commerçants et artisans*, les cadres, les professions libérales, descendent dans la rue, tandis que les écologistes et les sidérurgistes perdent eux aussi patience. Les appels à l'unité, à l'effort collectif, au rassemblement, lancés par M. François Mitterrand au cours de son voyage en Midi-Pyrénées, en septembre, ne sont pas entendus. Les chefs d'entreprise, envers lesquels le gouvernement multiplie les prévenances, restent défiants. La presse *d'opposition, ne reculant devant au*cune outrance, ne cesse d'exacerber l'irritation des milieux conservateurs qu'attise le bouillonnement trop souvent désordonné de l'action gouvernementale. Il n'en faut pas davantage pour que s'installe dans le monde politique un climat étouffant.

Durant cette année 1982, rien n'aura été épargné à la gauche. En mars, la sale « affaire Lucet », marquée par le suicide mystérieux du directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, porte la polémique politique à un degré extrême. En août, l'attentat antisémite de la rue des Rosiers, lié aux événements du Liban, confronte tragiquement le pouvoir au terrorisme international. Autant de chocs dont l'effet cumulatif joue contre la majorité de façon d'autant plus sensible qu'ils s'expriment spectaculairement alors que les aspects positifs du bilan gouvernemental dans le domaine économique et social demeurent, au contraire, en général, très abstraits pour le grand public, en tout cas peu perceptibles directement par celui-ci, exception faite des minorités qui constituent les « gagnants du changement ».

Depuis qu'ils dirigent le pays, les socialistes et leurs alliés communistes ne font pas plus mal que leurs prédécesseurs ; ils font même mieux *dans plusieurs domaines, mais* ils ne parviennent pas, pour autant – ainsi que l'attestent les sondages, – à inspirer un sentiment croissant de confiance, encore moins à susciter l'adhésion populaire.

Les difficultés que le gouvernement et sa majorité éprouvent à dominer ce phénomène paradoxal ne se résument pas à un problème de communication. Sans doute tiennent-elles pour une part, comme cela avait été le cas en 1936, aux aspirations quelque peu irrationnelles d'un électorat réclamant volontiers « tout et tout de suite » à ceux qu'il a portés au pouvoir et n'admettant aucun décalage entre les promesses prodiguées naguère et les actes accomplis aujourd'hui. Mais elles tiennent aussi pour une autre part à l'impression d'irrésolution, voire d'incohérence, qui se dégage parfois d'une démarche gouvernementale déroutante pour une opinion publique peu réceptive à l'art de « gouverner autrement » cultivé par le premier ministre. Le pilotage de la machine gouvernementale laisse quelquefois à désirer, en dépit des interventions du chef de l'Etat, plus fréquentes qu'aux premiers mois du septennat. Appelé, par ses fonctions, à conduire une équipe composée de fortes personnalités aux sensibilités et aux styles les plus divers, M. Mauroy peine encore à assurer une autorité qui soit incontestée. Parvenus au pouvoir, les socialistes poursuivent les jeux subtils auxquels ils se livraient avec délices quand ils étaient dans l'opposition ; mais, maintenant, les impacts politiques de ces habitudes internes prêtent beaucoup plus à conséquence.

S'ajoutant aux différends entre le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, et le ministre de la justice, M. Robert Badinter, aux états d'âme du ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, aux soliloques du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard, aux débats byzantins entre « optimistes » et « réalistes », les départs du gouvernement de Mᵐᵉ Nicole Questiaux, remplacée en juin par M. Pierre Bérégovoy au ministère de la solidarité nationale et des affaires sociales, puis de M. Jean-Pierre Cot, remplacé en décembre par M. Christian Nucci au ministère de la coopération, n'ont pas contribué à renforcer la cohésion gouvernementale.

C'est ainsi qu'à deux mois et demi des élections municipales des 6 et 13 mars 1983 la gauche se retrouve sur des positions défensives, alors que tous les espoirs lui paraissaient permis il y a un an. Saura-t-elle surmonter ces aléas ? Pour M. Mauroy, il ne fait aucun doute que « *les fleurs du printemps 1981 refleuriront* ». Mais en quelle saison ?

ALAIN ROLLAT.

Prochain article :

La normalisation
par ALAIN VERNHOLES.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Debarge (P.S.) estime que les socialistes n'ont pas fait de concessions au P.C.F.

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du parti socialiste, déclare, dans une interview publiée par *la Croix* du 30 décembre, qu'on ne peut pas dire que le P.S. ait fait des concessions au P.C.F. dans la préparation de l'accord du 22 décembre sur les élections municipales, puisque tous les maires socialistes sortants sont reconduits à la tête d'une liste d'union de la gauche, dès le premier tour, dans leur ville.

En revanche, ajoute-t-il, « *le P.C. a dû constater la présentation de listes séparées dans dix grandes villes où notre demande était normale et où les maires sont communistes* ». « *Cela constitue, de sa part, une évolution significative*, estime M. Debarge, *étant données les positions qui étaient les siennes en début de négociation.* »

M. Debarge déclare, d'autre part, que M. Henri Fiszbin, président de *Rencontres communistes*, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., « *est indéniablement un homme de gauche, loyal et actif, qui a contribué, à sa mesure, à la victoire du 10 mai. Il souhaite pouvoir faire connaître des idées et des analyses qui ne sont pas celles de la direction du P.C.* ». M. Debarge ajoute : « *Il est bon que M. Henri Fiszbin ait la possibilité de s'exprimer, notamment durant la campagne municipale, dans le dixième arrondissement de Paris, s'il le désire.* »

LOURDES : différend P.S.-M.R.G.

(De notre correspondant.)

Tarbes. – La section socialiste de Lourdes vient de rendre public le désaccord qui l'oppose à M. François Abadie, maire sortant (M.R.G.), secrétaire d'État au tourisme. Les socialistes demandent six ou sept sièges sur la liste conduite par M. Abadie, qui refuse de les leur accorder. Or un conseiller socialiste sortant fait cause commune avec le maire. Si les trois autres conseillers socialistes adoptaient la même attitude, la section du P.S. considère qu'ils se placeraient en dehors du parti.

Le communiqué de la section socialiste affirme que M. François Abadie « *refuse la légitime négociation politique demandée par les socialistes* », qu'il « *revient sur ses engagements quant au nombre de socialistes* » et que, « *plus grave, il prétend choisir au lieu et place de ceux-ci quels seront les candidats du parti* ». Selon la section du P.S., « *une telle intransigeance, au-delà de la simple déontologie politique, au-delà des questions qu'elle pose sur l'attitude d'un ministre du gouvernement de Pierre Mauroy, est, bien évidemment, de nature à accréditer les thèses de ceux qui reprochent à M. François Abadie de préférer l'alliance sur sa droite à l'alliance sur sa gauche* ». – G. D.

POUR L'OPPOSITION

La situation en Corse devient un enjeu politique national

L'opposition s'intéresse de près à la Corse depuis plusieurs semaines. Le parti républicain, par la voix de son secrétaire général, M. François Léotard, a annoncé que son mouvement préparait « *une journée de la Corse dans la République* », le 27 janvier. Le R.P.R. a été plus rapide. Son conseil politique avait décidé, le 16 novembre, l'envoi en Corse d'une délégation parlementaire. Au début de décembre, M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, a conduit une mission d'*information composée de quatre* députés et de deux sénateurs, durant trois jours, à travers l'île.

Ces parlementaires ont rencontré « *les représentants de l'Etat, les autorités judiciaires, universitaires, et religieuses* », mais aussi « *un grand nombre d'élus appartenant à des formations de la majorité et de l'opposition nationales, de responsables socio-professionnels, de simples citoyens et de nombreux jeunes* ». De retour à Paris, les parlementaires R.P.R. ont rédigé un rapport d'une vingtaine de pages. Ce rapport a été *adressé au président de la Républi*que et rendu public par le R.P.R. mardi 29 décembre.

Ainsi la Corse – avec huit cents attentats recensés depuis le 1ᵉʳ janvier – est-elle en train de devenir un cheval de bataille politique national. Le fait n'est pas vraiment nouveau. Le vote des premiers volets de la loi sur la décentralisation, puis le vote du statut particulier pour la Corse par le Parlement, en avaient déjà donné une idée. Mais, désormais, les partis de l'opposition peuvent observer une région « décentralisée », première de toutes les régions françaises dans ce cas. Une région dotée d'une nouvelle assemblée, élue au scrutin proportionnel, le 8 août, et pourvue d'un *statut particulier.*

Selon l'opposition, le test de la Corse sera à coup sûr le mauvais test. L'exemple à ne pas suivre. On imagine qu'elle prépare actuellement quelques arguments à charge contre la décentralisation conçue par le gouvernement de M. Mauroy. Les élections régionales auront vraisemblablement lieu en 1984...

L'opposition est particulièrement sensible à l'unité de la République. Elle le dit et le fait savoir. Tout risque de rupture dans cette unité est aussitôt dénoncé. Dans le cas présent, le parti républicain incrimine « *l'incohérence du pouvoir* », oubliant que M. Giscard d'Estaing a sa part de responsabilité dans l'histoire récente de la Corse : de la « *mission-miracle* » *sabordée, confiée en 1975* à M. Libert Bou, envoyé spécial du gouvernement, aux « fournées » de militants nationalistes corses livrés à la Cour de sûreté de l'Etat. Le R.P.R., pour sa part, reste plus nuancé. Force politique influente en Corse, il recense les « ratés » de la décentralisation, mais note aussi que, « *le 10 mai 1981, la situation de l'île était déjà critique depuis de nombreuses années* ».

LAURENT GREILSAMER.

« Il est à craindre qu'à la violence ne réponde la violence »

estiment les membres d'une délégation de parlementaires R.P.R.

Voici des extraits du rapport de la délégation parlementaire R.P.R. :

● **LA VIOLENCE ET LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE DE LA CORSE**

(F.L.N.C.) : « *Les Français doivent savoir que les attentats quotidiens ne relèvent pas de quelque folklore insulaire et ne sont pas de simples données statistiques, mais un terrorisme imposé par quelques-uns à la multitude, une agression permanente à la sécurité des personnes et des biens, un germe de déstabilisation dont le développement pourrait avoir les plus graves conséquences pour l'avenir de la Corse et pour l'unité de notre pays.* (...)

» *Selon les appréciations en présence, le F.L.N.C. ne compterait pas plus de deux cents à trois cents actifs, un millier de sympathisants et surtout une cinquantaine de meneurs, dont beaucoup s'accordent à dire que leurs origines corses sont discutables.*

» *Les noyaux durs sont connus de la police, des dirigeants politiques, des habitants des villages où ils habitent, encore que l'on prétende que les vrais responsables se trouvent sur le continent, mais faute de le vouloir vraiment, les preuves font toujours défaut.*

» *Beaucoup pensent que certains autonomistes « légalistes », qui, grâce à la représentation proportionnelle, ont obtenu une tribune privilégiée à l'assemblée de Corse, entretiennent des relations plus ou moins étroites avec le F.L.N.C. Certains vont même jusqu'à dire BR « autonomistes le jour, F.L.N.C. la » nuit ». Par ailleurs, il est probable également que le F.L.N.C. entretient des rapports avec le terrorisme international et se trouve actuellement rodé aux techniques de la guerre subversive.*

» (...) *Réunie récemment pour débattre solennellement de la violence, l'Assemblée de Corse n'a pu exprimer sa réprobation unanime et son appel à l'autorité de l'Etat que par le biais de quatre motions séparées* (...) *Si la réprobation unanime de la violence et du terrorisme n'arrive pas à s'exprimer unitairement pour marquer solennellement le rejet du terrorisme, si l'action lucide et énergique des pouvoirs publics ne permet pas un rapide retour au calme, il faut craindre que les Corses ne se chargent eux-mêmes et individuellement de leur sécurité et qu'à la violence ne réponde la violence.*

» *Beaucoup de nos interlocuteurs, et parmi eux les plus hautes personnalités de l'île, nous l'ont fait nettement comprendre, et certains nous ont dit avoir déjà désigné leurs « exécuteurs testamentaires ». La déflagration d'une nouvelle forme de « vendetta » ne tient qu'à une erreur du F.L.N.C. qui s'attaquerait directement aux Corses ou à leurs familles. Alors tout serait à craindre, même la guerre civile.* »

● **L'ÉCONOMIE DE L'ÎLE ET LE RÔLE DES POUVOIRS PUBLICS :**

« *Les villas des résidents secondaires sautent et le bâtiment est au point mort. Est-il besoin de dire que le tourisme ne fleurit pas dans les jardins de la violence.*

» *Dans ces conditions, les compagnies d'assurance estiment à juste titre que les risques ne sont plus normaux, refusent ou résilient les contrats après le premier ou le second plastiquage. Plus de trois cents résiliations de contrat en 1982 et, depuis janvier, les seules agences locales de la Corse-du-Sud ont payé plus de 10 millions de francs d'indemnités.*

» *Si rien n'est fait pour restaurer d'urgence la confiance et rétablir l'ordre public, l'appauvrissement économique de la Corse arrivera à un point de non-retour, car le renoncement des socio-professionnels de l'île ne sera sûrement pas compensé par des investisseurs venus du continent...*

» *La police semble impuissante et se sent de moins en moins concernée, si même elle n'a pas été invitée à la discrétion. La justice n'est plus saisie.* « Ni pouvoir politique, ni pouvoir judiciaire », *c'est ce que nous avait dit un magistrat. Le gouvernement respecte scrupuleusement, quant à lui, la trêve de l'autorité.* »

● **LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT :**

« *Parce que le gouvernement s'est trompé de vocabulaire en exaltant, au nom d'une philosophie décentralo-rédemptrice, des notions qui sont à la base du séparatisme, parce qu'il a utilisé un langage qui pouvait avoir une double lecture, sa démarche a été génératrice d'illusions et d'équivoques.*

» *Première étape d'une évolution pour les uns, point d'appui à la reprise de la lutte violente pour les autres, le statut particulier de la Corse, loin de permettre d'assainir le climat, a valu encouragement implicite au mouvement séparatiste. Et le gouvernement a ainsi provoqué une situation qui porte à la dérive.* »

En conclusion, le rapport du R.P.R. demande notamment que soit « *affirmée solennellement la politique de la France à l'égard de la Corse* » et que soit « *restauré immédiatement l'ordre public* ».

[La mission parlementaire du R.P.R. était composée de MM. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, Marc Bécam, sénateur du Finistère, Jean-Louis Goasduff, député du Finistère, Daniel Goulet, député de l'Orne, Pierre-Charles Krieg, député de Paris, Maurice Lombard, sénateur de la Côte-d'Or, et Roland Vuillaume, député du Doubs.]

● *Quatre personnes interpellées, mercredi 29 décembre, à Ajaccio,* à la suite des sept attentats et de la tentative d'attentat commis dans cette ville, ont été remises en liberté jeudi matin 30 décembre. Ces quatre militants de la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes) ont donc été libérés au terme de vingt-quatre heures de garde à vue. Une cinquième personne, interpellée mercredi matin, avait été relâchée dans la journée.

Mme GARAUD : la France a voté Mitterrand parce qu'elle était socialiste.

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. – L'ancienne candidate à la présidence de la République, Mᵐᵉ Marie-France Garaud, était, mercredi 29 décembre, « *l'invitée au pays* » de la Radio vendéenne Alouette-FM. Elle a dénoncé avec force « *le péril communiste* », qui n'a, selon elle, absolument pas changé depuis la disparition de Leonid Brejnev. Elle a précisé qu'elle veut « *agir sur l'opinion publique* » en mettant l'accent sur le combat spirituel : « *On ne peut opposer un matérialisme alimentaire à un matérialisme conquérant ; ce qu'il faut, c'est opposer une foi, comme le font le pape ou Lech Walesa.* »

A propos de l'école libre, Mme Garaud s'est montrée catégorique : « *Dire qu'on maintient une liberté et faire en sorte que cette liberté ne puisse pas exister parce qu'on l'asphyxie par tous les moyens, c'est hypocrite, malsain et malhonnête.* »

Pour l'ancienne conseillère de Georges Pompidou, seul un retournement de l'opinion publique fera changer les choses : « *La France n'est pas devenue socialiste parce qu'elle a voté Mitterrand. Elle a voté Mitterrand parce qu'elle était déjà socialiste. Que les gens attendent tout de l'État socialiste est l'expression politique de cette attitude* », a-t-elle affirmé. – H. L.

Les réactions des organisations de gauche

Après les derniers attentats commis en Corse et la déclaration de M. Charles Ornano (bonapartiste), sénateur et maire d'Ajaccio (*le Monde* du 30 décembre), d'autres réactions ont été enregistrées :

● **La fédération du P.C.F. de Haute-Corse :** « *C'est bien tout le peuple corse, entité vivante, qui est aujourd'hui atteint par ces attentats racistes.* (...) *Les communistes corses, en tout cas, disent non à ces mœurs d'un certain milieu, non aux gangsters de la politique. Il faut à la Corse une morale nouvelle.* »

● **La FEN et le SNESUP** des deux départements de la Corse « *expriment leur indignation et leur inquiétude sur ce type d'action.* (...) *Ce type d'actes inconsidérés classe bien leurs auteurs dans le camp des forces réactionnaires, et fait peser de lourdes menaces sur l'avenir de notre jeune université remise en question dans ses fondements mêmes. Nous lançons un avertissement aux lâches agresseurs et à ceux qui les soutiennent pour qu'ils sachent que la patience des enseignants en particulier et des citoyens en général a des limites, et qu'ils trouveront en face d'eux des gens de plus en plus nombreux et déterminés pour faire échec à leurs méthodes* ».

● **La fédération du P.S. de la Corse-du-Sud :** « *Les indépendantistes du F.L.N.C., en intensifiant leur prétendue lutte révolutionnaire, en multipliant leurs actions criminelles, se coupent toujours un peu plus du peuple qu'ils prétendent servir.* (...) *Les socialistes affirment leur soutien à toutes les victimes de ces exactions racistes. Ils condamnent sans réserve la violence que le F.L.N.C. déploie de multiples façons.* (...) *Le F.L.N.C., qui pratique depuis longtemps le racket, annonce aujourd'hui qu'il prélève un impôt révolutionnaire. En réalité, il n'y a aucune différence entre la violence organisée du F.L.N.C. et celle de n'importe quelle forme organisée de grand banditisme. Les actions criminelles ne changent pas de nature quand elles se couvrent d'un discours politique insensé.* (...) *Nous tenons en ces derniers jours de 1982 qui a vu la Corse dotée de la possibilité de gérer démocratiquement son propre destin à redire notre certitude que la démocratie triomphera de la violence.* »

Le Monde

LIVRES

Pour saluer l'« année Stendhal »

1983 sera l'année du bicentenaire, puisque Henri Beyle est né le 23 janvier 1783, à Grenoble. Sa ville natale ne lui a guère tenu rigueur de l'avoir détestée et de s'être fait inhumer au cimetière de Montmartre, sous l'inscription « Arrigo Beyle, Milanese ». Grenoble inaugurera à cette date une série de manifestations qui, sur les plans local, régional, national et international, marqueront ce que ses organisateurs ont voulu, plus que la commémoration d'un grand écrivain français : une véritable « année Stendhal » comme il y eut, en 1970, l'« année Beethoven ».

La séance d'ouverture aura lieu à la Maison de la culture de Grenoble qui présentera ensuite, jusqu'au 26 février, un spectacle sur la vie de Stendhal, sous le titre *la Neige ou le Bleu*. Une exposition sur « Stendhal et son œuvre » sera abritée, avant de devenir itinérante, dans l'appartement du docteur Gagnon, grand-père de l'écrivain, fondateur de la bibliothèque de Grenoble, où sont conservés la plupart des manuscrits de Stendhal. Une autre exposition, « Stendhal, Grenoble et le département de l'Isère sous la Révolution et l'Empire », aura lieu au musée Stendhal. Sont prévues aussi diverses expositions annexes, ainsi que des causeries, notamment sur « Les amis dauphinois de Stendhal ».

Au Théâtre de Grenoble seront données trois représentations de *l'Italienne à Alger* de Rossini et il y sera présenté une exposition sur « Stendhal et les opéras de Rossini ». Une adaptation théâtrale du *Rouge et le Noir* par Renata Scant sera créée par le Théâtre Action. Du 24 au 27 janvier, un colloque international se déroulera au Centre musical et lyrique et des conférences auront lieu à la Maison du tourisme. Un prix Stendhal, doté par la chambre de commerce de Grenoble, sera attribué à une nouvelle. Les salles commerciales, les ciné-clubs, l'Institut italien, la Maison du cinéma, proposeront pour les mois de janvier et février une programmation de films tirés des œuvres de Stendhal ou de films stendhaliens. Enfin, au palais de justice de Grenoble, sera reconstitué le procès de Julien Sorel.

Pour la région Rhône-Alpes, le traditionnel « Mai lyonnais » sera consacré à Stendhal, avec des spectacles, expositions, films.

Une exposition sur « Bordeaux au temps de Stendhal » aura lieu dans cette ville et deux colloques se tiendront à Nantes et à l'université Paris-VIII (Saint-Denis).

Dans la capitale, le congrès international à la Sorbonne aura pour thème « La création romanesque chez Stendhal » et se tiendra du 26 au 30 avril. Une exposition sur « Le Paris de Stendhal » sera présentée par la mairie à l'Hôtel de Ville. La Bibliothèque nationale inaugurera en octobre une grande exposition sur « Stendhal et l'Europe ».

A l'étranger, on annonce la tenue de plusieurs colloques, notamment à Londres du 14 au 16 septembre (« Stendhal, le domaine anglais »), à Parme (peinture et musique), à Lausanne et à Rome, la plus importante, en novembre.

Parmi les publications qui seront sans doute nombreuses signalons d'ores et déjà, pour le mois de mars, le *Catalogue raisonné des manuscrits de Stendhal*, édité par la ville de Grenoble, sous la direction de l'éminent stendhalien V. Del Litto qui est aussi la cheville ouvrière de l'« année Stendhal ». Le second tome de sa magistrale édition des *Œuvres intimes* dans la Pléiade vient de paraître (1).

(1) Stendhal, *Œuvres intimes II*, édition établie par V. Del Litto. Index établis par Michel Léturmy. Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, 1 717 p., 260 F. Ce volume contient *le Journal* (1818-1842), *Souvenirs d'égotisme*, *Vie de Henry Brulard*. Le tome I (*Journal*, 1801-1817) a paru l'année dernière (voir « le Monde des livres », 5 septembre 1981).

Un entretien avec V. Del Litto

Les stendhaliens du monde entier font ou rêvent de faire un jour le voyage à Grenoble pour y voir les documents rassemblés sur l'objet de leur passion. Car les stendhaliens sont des gens de passion, poussée parfois jusqu'à la manie. Tous n'ont pas la possibilité de consulter, de tenir entre leurs mains les précieux manuscrits : ils sont fragiles, dégradables, et même les chercheurs n'ont accès, dans la plupart des cas, qu'aux microfilms. C'est dire l'émotion et le privilège que valait ce jour-là sa fonction à l'intervieweur, de pouvoir librement compulser le premier des trois épais registres que Stendhal fit relier pour y consigner, de 1835 à 1836, son autobiographie, la Vie de Henry Brulard. *Dans le bureau de Paul Hamon, conservateur de la Bibliothèque municipale d'étude, V. Del Litto, professeur de littérature comparée à l'université de Grenoble, aujourd'hui à la retraite mais toujours actif, et familier, plus qu'aucun autre, des manuscrits de Stendhal, a répondu avec une fougue toute beyliste à quelques questions sur l'écrivain auquel il a voué toute sa vie.*

« Le plus célèbre et le moins lu des écrivains »

« Stendhal s'était résigné à n'être lu, de son vivant, que par les « happy few » et il pensait ne rencontrer son public que parmi les lecteurs de 1880 ou de 1930. Qu'en est-il de la fortune de l'œuvre aujourd'hui ?

— Il a certainement gagné son pari sur la postérité, et sa gloire ira obligatoirement en croissant. Mais, s'il est l'écrivain français le plus célèbre — je parle de l'écrivain pur, et non du monument national à la Victor Hugo, — il est aussi le moins lu des grands écrivains. Stendhal est un auteur difficile : il exige la participation du lecteur. Celui-ci sent très bien que le récit, dans ses romans, n'est pas l'essentiel. Il y a un sens qui s'offre et à la fois se dérobe, qui demande une interprétation. Si bien que, aujourd'hui encore, Stendhal est lu par une élite d'esprits curieux. Ce n'est pas un auteur populaire, comme Balzac, Hugo ou Dumas. Il est beaucoup plus moderne qu'eux. Ce qui fait aussi qu'il est lu dans le monde entier. Il y a des stendhaliens fervents en Australie, en Nouvelle-Zélande. Les Japonais, pour qui la culture française est si vivante, disent de lui : « Il est un de nos auteurs. »

» Dans les pays socialistes, il est considéré comme le maître du réalisme critique. Cela nous met souvent en porte-à-faux avec les stendhaliens de l'Est, car en Occident nous sommes à un tournant des études stendhaliennes : après s'être longtemps attachées au réalisme, celles-ci s'intéressent de plus en plus chez Stendhal à la part de l'imaginaire, du symbolique.

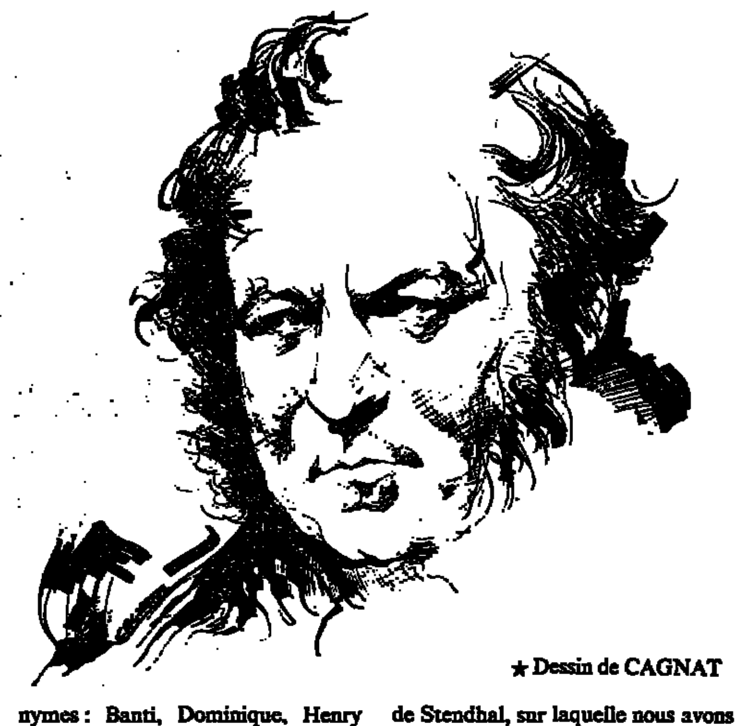
— Comment s'explique le fait que Stendhal a suscité tant de travaux d'érudition ?

— L'homme intrigue. Il n'y a pas d'être plus paradoxal. Stendhal est quelqu'un qui se livre et, en même temps, il n'a cessé de se cacher. Considérez ses nombreux pseudonymes : Banti, Dominique, Henry Brulard, etc. Voici un écrivain qui n'a jamais publié sous son nom. La plupart de ses contemporains ignoraient que Henri Beyle était Stendhal. Même la police autrichienne, pourtant si vigilante, a mis des années à percer son identité. Lui qui reniait son ascendance Beyle s'est fait enterrer sous son nom véritable, il ne voulait pas que le nom de Stendhal figure sur sa pierre tombale.

» Autre paradoxe : Beyle a laissé des testaments en grand nombre, il en rédigeait constamment. Pourtant, il ne possédait rien, pas un meuble, seulement ses livres et ses papiers, qu'il conservait méticuleusement, jusqu'à la moindre note. Il y a sans aucun doute une psychopathologie de Stendhal, sur laquelle nous avons encore peu de lumières. Et le paradoxe de cet homme qui a subi un traumatisme violent dans son enfance — la mort de sa mère, lorsqu'il eut sept ans — est qu'il connut une maturité équilibrée.

» Sa faille, cependant, était permanente : c'est l'amour. L'amour-passion. Il perdait complètement ses moyens en face des femmes dont il s'éprenait. Ce brillant causeur se mettait à bafouiller, et il prenait la fuite. Tout cela est sans doute du ressort de la psychanalyse. Mais pour percer les mystères de sa personnalité, il importe d'abord d'éclaircir les faits de sa vie.

— Reste-t-il des zones d'ombre dans ce qui est connu de cette vie ?



★ Dessin de CAGNAT

— Oui. Par exemple ceci : quel a été le rôle exact de Beyle à Milan, où il a vécu de 1814 à 1821 ? De quoi vivait-il ? Quels étaient ses rapports avec les Milanais ? On sait très peu de choses. Sa maîtresse, Angela Pietragrua, une femme elle-même assez mystérieuse, l'a éloigné et finalement quitté parce qu'il était compromettant. En quoi ? Nous n'avons pas de documents à ce sujet, et l'on n'a rien appris depuis cinquante ans. Il faut dire que c'est une période de crise à Milan, celle de la Restauration, avec le retour des Autrichiens : les archives disparaissent quand les temps sont troublés.

— Y a-t-il encore des manuscrits à découvrir ?

— Nous n'en savons rien, puisqu'il s'agirait de découvertes. Mais ce seraient alors presque certainement des écrits mineurs. Il n'y a pas de roman disparu dont on connaîtrait l'existence : nous savons par les notes de Stendhal à quoi il travaillait. Un fonds important est longtemps resté inaccessible, celui constitué par les livres de sa bibliothèque de consul à Civitavecchia. Stendhal a cessé d'écrire son journal vers 1818-1819, mais jusqu'à sa mort, en 1842, il consignait des notes sur les pages de garde ou dans les marges de ses livres. Ces notes personnelles sont toujours datées et elles forment le *Journal* que j'ai pu reconstituer. Le deuxième tome de l'édition que j'ai procurée dans la Pléiade offre ce *Journal*, pour une bonne part inédit.

» Henri Martineau, l'auteur de l'édition précédente des *Œuvres intimes*, qui datait de 1955, n'en conaissait qu'un tiers environ. J'ai bataillé pendant des années pour obtenir communication de ce fonds. Il y a même eu un procès avec le propriétaire. A présent, ce fonds, le fonds Bucci, est déposé à la bibliothèque Sormani de Milan. La principale difficulté a été de déchiffrer ces notes.

Quant aux autres manuscrits de Stendhal, ils sont pour 85 % la propriété de la bibliothèque de Grenoble. Je vais m'atteler maintenant à une nouvelle édition des romans dans la Pléiade, en trois volumes, en collationnant les manuscrits. Pour *Lucien Leuwen* et *Amiel*, œuvres posthumes, cela pose des problèmes considérables. Pierre Buge, qui dirige la Pléiade, et son adjoint, Jacques Cotin, m'apportent une aide exigeante. Ces travaux d'édition et d'érudition doivent permettre d'asseoir sur des bases sûres l'exégèse de l'œuvre et l'interprétation du « cas Stendhal ».

— Comment devient-on le spécialiste de Stendhal ?

— Oh, de fil en aiguille et sans l'avoir jamais décidé. Au départ, le choc d'une lecture à vingt ans. La « cristallisation ». Puis le « hasard » d'une installation à Grenoble, en 1930. Venant d'Italie, j'ai en somme fait le parcours inverse de Beyle. J'ai écrit une thèse sur la vie intellectuelle de Stendhal, mais c'est à l'homme que je m'intéressais déjà par dessus tout. Ensuite les travaux se sont enchaînés, il y avait toujours du nouveau à découvrir, il m'a fallu constater une filiation spirituelle. Je n'en avais pas conscience à l'origine et je ne me l'explique pas. C'est comme ça.

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT.

Henry Brulard ou l'enfance de la révolte

● *Un essai de Michel Crouzet*

« *La grande difficulté d'écrire ces Mémoires, c'est de n'avoir et de n'écrire juste que les souvenirs relatifs à l'époque que je tiens par les cheveux* », écrit Stendhal dans la *Vie de Henry Brulard*. En d'autres termes, il s'agit pour l'homme de cinquante-deux ans qui écrit ses souvenirs d'enfance de revivre celle-ci dans son intensité première, sans d'abord prendre sur elle le point de vue de l'adulte : il lui faut retrouver les sentiments de l'enfant qu'il n'est plus.

Ces sentiments sont ceux de la révolte. Michel Crouzet, en publiant le troisième volet de sa thèse monumentale sur Stendhal, après *Stendhal et le langage* (Gallimard, 1981) (1) et *Stendhal et l'italianité* (Corti, 1982) (2), nous donne mieux encore qu'une admirable interprétation de la *Vie de Henry Brulard* : une réflexion profonde sur la révolte. On regrettera seulement que ce livre court paraisse souvent trop long à cause d'un style diffus qui étale en sept phrase ce qui pouvait, avec autant de subtilité, être formulé en une.

Le foyer central de la révolte chez Stendhal, montre Michel Crouzet, est le parricide et la dénégation de la filiation. Contre le père ennemi et tyranique, Henry Brulard, fils de famille et orphelin d'une mère qu'il a physiquement désirée, invente en quelque sorte l'Œdipe. Puisque sa famille lui attribue un caractère « atroce », il revendique sa méchanceté, dans un mouvement que Sartre, si stendhalien par sa révolte, a décrit chez Genet se voulant voleur sous le regard des gens de bien.

Cette révolte de ressentiment aboutit à effacer le père — Brulard se veut né de lui-même, — mais elle est un intenable pari. Il a beau choisir la filiation spirituelle de son grand-père maternel contre la filiation charnelle de son père, celui-ci reste pour le moi un modèle idéal, mais exigeant et sacrificiel, sous lequel le moi risque d'éclater. D'où la dualité d'identités chez Stendhal : d'une part l'assassin œdipien ostensible, d'autre part une passivité, un abandon quasi féminin à la figure de la loi. Cette ambivalence se marque notamment sur le terrain de l'argent, où Henri Beyle ne cesse de réclamer contradictoirement de son père à la fois le droit et la faveur, en lui demandant d'assurer sa liberté par la remise du patrimoine : c'est demander au père les moyens de se passer de lui, suprême dépendance.

Sur le plan symbolique, la négation du père se marque par le refus du patronyme dans la création : Beyle devient l'écrivain Stendhal, qui raconte son enfance sous le nom de Brulard. Et la haine du père se politise très tôt en républicanisme contre les options ultras de Chérubin Beyle. Mais le père dénié fera retour sous la figure de Napoléon. Inengendré, le fils ne peut engendrer à son tour : Beyle se refuse à la paternité, Œdipe reste Narcisse, à la merci des autres et de leur jugement. L'autorité défiée sous la double figure du pouvoir et du prêtre demeure, dans son altérité, l'objet d'une épuisante réaction : « *Qui refuse*, écrit Crouzet, *sa similitude avec le pouvoir (qui permet l'obéissance) est voué à s'effacer de son propre combat, et à s'absenter de sa cause dans un angélisme abstrait.* »

Pourtant, dans l'acte même de l'autobiographie, qui fait revivre la révolte mais aussi la tient à distance et finit par l'éteindre par le simple fait de la voir et de la décrire, se dessinent chez Stendhal une tendance à la sérénité, une maturité enfin conquise, qui est pardon accordé au père, élimination de son mythe négatif, ouverture à la générosité.

M. C.

(Lire la suite page 12.)

(1) Voir *le Monde des livres, 25 septembre 1981*.

(2) Voir *le Monde des livres*, 30 juillet 1982.

le feuilleton

BILAN DE 1982

Sous le signe du bernard-l'ermite

PLUIE d'anniversaires, Mémoires en tous genres, vogue du roman historique et de l'essai en marge d'autres essais, obsession du temps qui fuit, retour à Freud : on dirait qu'au moment d'entrer dans la dernière ligne droite le vingtième siècle littéraire, par peur de l'avenir ou incapacité de saisir le présent, se tourne éperdument vers le passé. Tous les genres se réfugient dans le révolu, selon un réflexe de bernard-l'ermite. Ce crustacé qui se loge dans les coquilles abandonnées mériterait de figurer le symbole de 1982.

L'année n'a pas vu disparaître des écrivains immenses, à part Louis Aragon, le dernier des « monuments » du siècle, et Georges Perec, qui promettait beaucoup, et dont *la Vie mode d'emploi* (à lire

par Bertrand Poirot-Delpech

d'urgence) domine déjà la dernière décennie romanesque. Les commémorations, en revanche, ont déferlé, avec leur cortège de rééditions, de biographies et d'inédits. Il y a eu le tricentenaire de Bossuet, les centenaires de la mort de Gobineau, des naissances de Charles du Bos, Giraudoux, James Joyce et Virginia Woolf, le cinquantenaire de *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, et le dixième anniversaire du suicide de Montherlant, salué par des révélations sur ses campagnes militaires ou amoureuses. Sans le prétexte de dates à souhaiter, certaines publications posthumes se poursuivent : Bousquet, Gadenne, Sartre.

Autre manière de regarder en arrière : des auteurs racontent leurs débuts — Jules Roy : *la Saison des za*, — des anciens communistes s'interrogent sur leurs bévues — E. Le Roy Ladurie : *Paris-Montpellier*, — des témoins égrènent leurs souvenirs — André Beucler, Zoé Oldenbourg, — tandis que des archives de militants — *Séverine* — ou d'anonymes — *Marthe* — restituent l'écume des jours.

UNE majorité d'essais, hormis les pamphlets à la remorque des débats politiques, tournent le dos à l'actualité. Il est symptomatique que Henri Guillemin remonte du dix-neuvième siècle aux Évangiles *(l'Affaire Jésus)*, et que deux des meilleurs essais de l'année s'intéressent au découpage du temps : *Histoires du temps*, de J. Attali, *le Singe de la montre*, de G. Lapouge. Autre signe : un nouveau retour à Freud, illustré par des essais (Dadoun, Turckle), des histoires de la psychanalyse (chez Hachette, ou par E. Roudinesco), des romans *(l'Hôtel blanc*, de D.M. Thomas).

La dernière guerre inspire encore de nombreuses réflexions, en particulier la contestation du génocide : *l'Avenir d'une négation*, d'Alain Finkielkraut. A noter : une tendance des essayistes, qui se retrouve chez les romanciers, à se glisser de façon apocryphe ou parodique dans la personnalité qu'ils contestent (Bumier : *le Testament de Sartre)*.

Les biographies et les ouvrages de critique littéraire portent plus naturellement sur le passé lointain. Mais il n'est pas indifférent que les périodes choisies reculent dans le temps. Marthe Robert revient sur Flaubert et sa haine de la vie. Lasowski étudie la réalité et le mythe de la syphilis dans la littérature du siècle dernier. Michel Deguy relit Marivaux, et Starobinski Montaigne.

LE roman de mœurs contemporaines garde ses partisans, notamment avec des témoignages de journalistes : *l'Orphelin de mer*, d'Éric Ollivier (prix Interallié), *Un crime très ordinaire*, de Max Gallo, *Des bateaux dans la nuit* (Philippe Labro), *Un Cannibale très convenable* (Olivier Todd). Vladimir Volkoff met en garde contre sa propre obsession, la manipulation de l'opinion occidentale par le K.G.B. *(le Montage*, Prix du roman de l'Académie française).

Mais, dans l'ensemble, la fiction, en 1982, s'éloigne des réalités immédiates. Le fantastique a toujours ses adeptes : *Faubourg Antoine*, de Jean Mistler, *l'Ermite au masque de miroir*, de Marcel Brion, *Lumière du nord*, de Marcel Schneider. Le prix Médicis, *Enfer et Cie*, de J.-F. Josselin, rêve autour du thème intemporel de la solitude et de l'alcool.

Le roman historique, enfin, continue l'avancée accomplie par des auteurs comme Jeanne Bourin, Fanny Deschamps et Irène Frain. Tous les records de titres et de tirages sont battus. Ce sont, pêle-mêle, *la Nuit du sérail*, de Michel de Grèce, *le Temps d'un royaume*, de Rose Vincent, *le Prince que voilà*, de Robert Merle, *Bélibaste*, de Henri Gougaud, *les Châteaux de l'exil*, de Georges Blond, *Ervamoria*, de Suzanne Chantal... Les débutants s'y mettent, puisque le Prix du premier roman est allé à une fantaisie historique, *le Gouverneur de Morée*, de Bruno Racine.

Tantôt, l'auteur se livre à une reconstitution scrupuleuse, comme Jean Delay avec sa lointaine ancêtre, la Fauconnier, dont l'ascension permet de parcourir le dix-huitième siècle de la haute galanterie. Tantôt, la documentation laisse caracoler l'imagination : *Mon dernier rêve sera pour vous*, de Jean d'Ormesson.

Le roman sur fond d'histoire connaît une variante sophistiquée déjà observée dans l'essai et que consacre le Goncourt *(Dans la main de l'ange*, de Dominique Fernandez).

(Lire la suite page 13.)

POUR SALUER L'ANNÉE STENDHAL

LE PLAISIR D'ÉCRIRE

● *Henri Beyle, ce maniaque de l'inscription.*

ON n'en finit pas d'explorer la personnalité de Stendhal, son univers imaginaire, ses modes d'écriture. Devançant le flot critique qui va marquer l'année du bi-centenaire, Kurt Ringger publiait son recueil d'essais, tandis qu'avec une belle activité il organisait le congrès stendhalien de Mayence. Cet ouvrage va droit à l'essentiel, d'abord en analysant la nature de ce rêve de Stendhal : voir sans être vu. Obsession des miroirs et des instruments d'optique, de la « fantasmagorie », pour reprendre le titre du beau livre de Max Milner (1). On suivra aussi avec un vif intérêt Kurt Ringger dans sa quête des *Images du bonheur* que contiennent les textes autobiographiques et romanesques.

Mais l'essai qui me semble dépasser encore les deux autres par son importance, qui les conclut et les couronne, c'est certainement celui que, reprenant l'expression même de Stendhal, l'auteur intitule : *The Pleasure of Writing*. Les personnages du romancier comme l'écrivain lui-même sont des maniaques de l'inscription. Tout sert à Stendhal : cartes à jouer, marge des livres, et jusqu'aux fameuses bretelles. Écrire, dessiner, tracer des signes, voilà la source profonde, inépuisable du plaisir, un plaisir qui va jusqu'à la folie. Écrire, c'est être ; être, c'est écrire.

Les ruses de guerre du moi

L'écriture, pour lui, est à la fois message et code. « *Message, dans la mesure où elle traduit le plaisir de narrer en se racontant ; code, en ce sens qu'elle offre au scripteur ce plaisir plus exquis de s'exprimer en se dérobant.* »

Ruses de guerre du moi, que le critique saisit aussi bien dans *Vie de Henry Brulard* que dans ses romans. Le lecteur de Stendhal est convié à éprouver lui aussi un plaisir subtil : celui de la complicité. Complicité avec ces personnages porteurs de masques et de faux passeports ; et plus encore avec le romancier, non moins masqué, mais qui détient le rare privilège d'« *occuper deux corps à la fois* » ; de dire en même temps « *je* » et « *il* » (on sait l'importance dans les romans de Stendhal de ces intrusions d'auteur analysées déjà par Georges Blin).

Écrire, c'est enfin pour Stendhal faire œuvre de musicien ; chaque matin emplir sa page, les pages, à partir d'un schéma, comme Rossini à partir de son livret. K. Ringger souligne fort pertinemment cette nécessité : avoir un texte préalable, un pré-texte, que ce « livret » soit une chronique italienne, un procès récent, ou sa propre vie. Car, et cela me semble un aspect particulièrement moderne de Stendhal, on trouve chez lui, en même temps qu'une passion d'écrire, le refus de tomber dans les clichés romantiques du « génie » et de l'inspiration. « *Écrivez tous les jours pendant deux heures, génie ou non* », sa célèbre devise (plus efficace évidemment si le génie y est), répond à cette conception artisanale de l'écriture. Grâce à ce travail patient de « ver à soie », le texte se tisse, et l'âme s'inscrit dans la page, à chaque page.

BÉATRICE DIDIER.

(1) PUF, 1982.

★ L'AME ET LA PAGE, TROIS ESSAIS SUR STENDHAL, de Kurt Ringger. Editions du Grand Chêne, Aran, Suisse ; Paris, Librairie Nicaise. 60 F.

Henry Brulard

(Suite de la page 11.)

Raconter la révolte, c'est ainsi « *renoncer à soi, sacrifier les maigres partialités, et gagner l'aisance, la justesse, la sérénité qui vont définir l'écrivain « naturel »*, *celui qui a su inscrire dans le jeu infini du comique les fureurs, les rejets, les indignations* ». Ce sont les derniers mots de cet essai où se voit en somme congédié l'esprit soixante-huitard, dans la mesure où celui-ci fut aussi l'enfance de la révolte.

★ LA VIE DE HENRY BRULARD OU L'ENFANCE DE LA REVOLTE, de Michel Crouzet. Librairie José Corti, 147 p., 85 F.

Le *Journal* « reconstitué »

Juin 1835.

ETUDES DE STYLE

Voltaire est noir, il attriste... Il est méchant et exagère la méchanceté pour ne pas courir le risque de paraître dupe, pour être homme de cour et plaire à M. le docteur de Ma *[quelques mots illisibles]*.

Voltaire à mes yeux est puéril. Je pense ainsi depuis 1803.

la vie littéraire

Une année de loi martiale en Pologne

Un album de dessins du caricaturiste polonais Andrzej Krauss vient de paraître.

Né en 1947, Andrzej Krauss était sans doute le dessinateur le plus connu de Pologne quand il quitta Varsovie en 1979 ; il collaborait régulièrement à l'hebdomadaire national de Solidarité.



En quatre langues (français, anglais, polonais, russe), à Kontakt, 31, rue Dauphine 75006 Paris.

Eugène Sue réhabilité

On ne lit guère *le Juif errant* ou *les Mystères du peuple*, d'Eugène Sue. Le succès des *Mystères de Paris* a occulté une œuvre énorme, moins simple qu'il n'y paraît. La revue *Europe*, en consacrant son dernier numéro à Sue, explore ce continent oublié, à l'écart des grandes études littéraires et dont on commence à mesurer la richesse.

Sue dandy. Emilien Carassus, à la suite de Jean-Louis Bory, son biographe, montre comment, snob et sybarite, Sue fit parfois figure de parvenu dans le faubourg Saint-Germain. Contesté par Barbey d'Aurevilly, son dandysme ne résista pas à sa « conversion » au socialisme.

Sue socialiste. « *Divertir et politiser* », telle fut, selon Brynja Svane, son ambition. Toujours réformiste, il critiqua minutieusement les différentes institutions de la société capitaliste, des couvents aux hôpitaux.

D'autres articles traitent des liens entre Sue et le fantastique, Sue et le roman policier. Avant Gaboriau, affirme Yves-Olivier Martin, Sue utilisa dans ses histoires diverses méthodes d'investigation : filatures, témoignages, recherche des indices etc.

Mais c'est Patrick Maurus qui, en analysant « l'écriture référentielle » de l'auteur de *Martin, l'enfant trouvé*, montre pourquoi on ne doit pas l'enfermer dans une idéologie obsolète. Sa « rhétorique d'autorité » rend possible son discours moralisateur et, en même temps, permet une approche moderne de ses romans comparable à la lecture de Balzac par Roland Barthes. *Sue rejoint par les exégètes !* —

RAPHAËL SORIN.

★ EUROPE, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Abonnement un an : 250 francs.

« L'Écrit du temps »

L'Écrit du temps (Éditions de Minuit) consacre son deuxième numéro aux transits, aux distances et aux échanges entre langues : « Langues familières, langues étrangères ».

C'est avec sa deuxième livraison qu'une revue prend effectivement corps de revue. Cette répétition est sa naissance — quand la série promise se confirme et que, au-delà des éditoriaux engageants, elle s'engage réellement sur son chemin.

L'Écrit du temps répond clairement aux promesses de sa présentation (au printemps dernier) : paraissant deux fois par an, sous la signature de Marie Moscovici et J.-M. Rey (auteur également d'une excellente *Petite Préface à la lecture*), la revue s'était donné un projet de rencontres et d'échanges *à partir de* domaines mitoyens, plutôt qu'*entre* eux. La vraie tâche, que souligne le numéro 2, s'inscrit dans une pratique diagonale, transversale, de ces domaines. Comme une action de l'écriture sur les écritures.

« Langues familières, langues étrangères », qu'inaugurent les beaux poèmes de Paul Celan, continue de faire écho au « Lire, écrire », du premier numéro. Des interventions (dix-huit au total, dont celles de J.-L. Baudry, Paul Marin, Paul Zumthor, P. Fédida, Christine Buci-Glucksmann, J. Nassif, Nicole Loraux, Stella Baruk ou Rolland Pierre) et de leurs croisements ou harmoniques, naît un son d'ensemble qui signe le caractère même d'une revue : une active polyphonie visant, dirait Edmond Jabès, à « *élargir les horizons du mot* »...

FRANCIS MARMANDE.

vient de paraître

Romans

ANNE BRAGANCE : *Une valse noire*. — Comment une phrase sibylline donnera peu à peu un sens à l'histoire de Jonas et d'Ada aux prises avec le réel et le rêve. Par l'auteur de *Clichy-sur-Pacifique*. (Le Seuil, 190 p., 59 F.)

JEAN CAYROL : *Un mot d'auteur*. — Colo, un « petit écrivain », mène une délirante enquête pour retrouver le manuscrit perdu de son dernier livre dont il découvre des bribes sous la plume de ses confrères. (Le Seuil, 190 p., 59 F.) Du même auteur, reparaît en « poche », *La Noire*, c'est-à-dire l'eau d'un lac auprès duquel une solitaire Armande attend un Tristan que le destin a éloigné. Points/Roman, 220 p.)

VASSILIS ALEXAKIS : *Talgo*. — A partir d'une lettre de rupture, Hélène, une jeune Grecque, évoque ses rencontres avec un de ses compatriotes, Grigoris, qui vit à Paris : la quête de soi dans l'amour de l'autre, par l'auteur de *la Tête du chat*. (Le Seuil, 158 p., 55 F.)

Récits

CHARLES-ARMAND KLEIN : *Le Paysan dépaysé*. — Henri, un Solognot, qui n'était pas venu à Paris depuis l'exposition coloniale de 1931, revient dans la capitale. Ces retrouvailles donnent le prétexte à une réflexion sur la vie moderne où le plus « dépaysé » n'est pas toujours celui que l'on croit. (C.L.D., 42, avenue des Platanes, 37170, Chambray-Les-Tours. 188 p., 58 F.)

GISELE PRASSINOS : *Mon cœur les écoute*. — Comment survivre aux blessures de la mémoire. (Liasse à l'Imprimerie quotidienne, diffusion Distique, 110 p., 63 F.)

ANNE PONS : *Le Chemin des écoliers*. — L'auteur du *Tour de France par Camille et Paul, deux enfants d'aujourd'hui*, évoque, à travers de nombreux personnages, trois étapes (1750, 1882, 1980) significatives de l'enseignement d'Etat en France. (Hachette, 266 p., 55 F.)

FRANÇOIS NOURISSIER, JEAN-LUC TARTARIN : *Metz la Fidèle*. — Le portrait d'une ville énigmatique et contradictoire brossé par un écrivain et un photographe. (Denoël/Serpenoise, un album illustré noir et couleur de 120 p., 148 F.)

Essai

ALAIN MINC : *L'après-crise est commencée*. — Le co-auteur du célèbre rapport sur l'informatisation de la société estime que, si le pire est devant nous, la crise est pourtant dépassée. L'après-crise exige une inversion des priorités : la société d'abord, non l'économie. (Gallimard, 248 p., 62 F.)

COLLECTIF : *La Bible au présent*. — Réunis en recueil, les Actes du XXIII[e] Colloque des intellectuels juifs de langue française. (Ed. Gallimard, collection « Idées », 347 p., 25 F.)

Document

CLAUDE DEBURAL : *Ici l'ombre, les employés parlent aux employés*. — Sous un pseudonyme collectif, des employés prennent la parole, s'expriment sur leur propre vie et mettent à bas bien des idées reçues. (Les Editions Ouvrières, 192 p., 60 F.)

en bref

● LA REVUE TXT reparaît désormais, de manière trimestrielle, chez le jeune éditeur d'art Alain Avila.

Au sommaire du n° 14, sous-titré : « La poésie c'est-à-dire l'écriture », des études, des entretiens et des textes inédits, sur trois figures importantes de notre modernité : Jacqueline Risset, Max Loreau et Marcelin Pleynet. Des dessins de Michel Gérard et des fictions de Daniel Busto et de Jean-Pierre Verheggen. Ce dernier, auteur, on le sait, du *Degré zorro de l'écriture* ouvrira, début février, avec un nouveau livre, *Ni-Nietzsche, Peau d'Chien*, la collection parallèle à la revue que dirige Christian Prigent. (Renseignements et abonnement à TXT/Alin Avila. Association Limage 2, 72, quai de Jemmapes, 75010 Paris. Ou chez Christian Prigent, 12, quai Henri-Rossignol, 77000 Melun.)

● LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, dépositaire de nombreuses dotations, vient de remettre quatorze prix littéraires de sa session d'automne. — Dans la série « *Romans, Essais* », on retient le nom de Pierrette Sartin, Prix Raoul-Gain pour *Souvenirs d'une jeune fille mal rangée* (Pierre Horay ED.). Pierrette Sartin est déjà l'auteur d'une dizaine de romans et de nombreux ouvrages sur la condition féminine. Pierre Legendre reçoit le prix Aram-Sayabalian pour *Paroles poétiques échappées du texte* (Seuil). L'auteur est professeur de droit à Paris-I, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. — En poésie, on distingue notamment deux auteurs. Jean Penard, lauréat du prix Yvonne-Lenoir pour son recueil *Jour après nuit* (Gallimard), est spécialiste de littérature contemporaine, inspecteur général de l'éducation nationale et ancien conseiller culturel en Algérie. Jean-Pierre Lemaire reçoit le prix Foulon de Vaulx pour son livre *l'Exode et la Nuée*, suivi de *la Pierre à voix*, publié chez Gallimard. Agrégé de lettres classiques, enseignant à Henri-IV et au lycée Lamartine, Jean-Pierre Lemaire a déjà publié *la Rivière et la Route* et *les Pages du jour*.

● L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF), qui groupe des écrivains de soixante pays, vient d'attribuer son prix littéraire des Mascareignes, des Seychelles et des Comores et celui de Madagascar. Le prix des Mascareignes a été attribué à M. Jean-Pierre Lefevre-Garros, originaire de la Réunion, journaliste à l'Agence France-Presse, pour son roman *le Tricmardage* dont la traduction approximative est *La Magouille*) (Ed. Serge Godin). Le prix de Madagascar a été partagé entre MM. Jean-François Sam-Oiong, Malgache d'origine réunionnaise, pour *Terre arrachée* (Ed. Hareaing) et Frédéric Dornac pour *Dans l'œil du cyclone* (Ed. La Pensée universelle).

● L'ACADÉMIE DU LANGUEDOC a décerné son Grand Prix littéraire à Michel Cazenave pour son roman *le Retour du Templier* (Albin Michel) et son prix de sélection *Prat Jovent* (Pré de la jeunesse) à Franc Michele pour *le Garçon appliqué* Éditions Contrejour). En hommage au poète Maurice Magre (1877-1942), l'Académie du Languedoc organise un prix qui sera décerné à un auteur français, sans restriction de forme de versification. Dépôt des candidatures (avant le 1[er] mars prochain) et renseignements (contre enveloppe timbrée) : Maurice Vaque, 15, rue Burq, 75018 Paris.

● LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE MULHOUSE, doté de 6 000 F, a été attribué à Marcel Schneider pour son recueil de nouvelles *la Lumière du Nord* (Grasset).

lettres étrangères

Le journal apocryphe de lord Byron

● *Un plaisant ouvrage de libertinage.*

ON ne prête qu'aux riches. Et l'aventure était tentante de restituer à Don Juan les entreprises conjointes de Valmont et de Lovelace. Restait à pimenter le tout de ces traits lestes qui marquent inoubliablement les romans d'éducation, plutôt sexuelle que sentimentale, qui composent l'un des fleurons de la littérature anglaise du dix-huitième siècle. Un écrivain d'aujourd'hui, Christopher Nicole, vient d'appliquer la recette à Byron lui-même. L'entreprise ne manque pas de bonheur : elle enseigne peu, mais elle réjouit beaucoup.

Le point de départ est donné par un fait réel : la destruction, par l'assemblée de ses derniers amis, des Mémoires du poète, Mémoires jugés par eux incompatibles avec la grandeur de l'écrivain, c'est-à-dire avec le mythe dont il était déjà le moteur et la victime. Byron meurt, on le sait, à Missolonghi, le 19 avril 1824. Il est âgé de trente-six ans, ce qui est l'âge dévolu aux Byron pour mourir. A Londres, cette mort est connue le 14 mai. Le 17, le manuscrit réputé infamant est jeté au feu, non sans quelque solennité. Voilà un motif idéal : Christopher Nicole invente qu'en Grèce une copie de ce manuscrit lui a été confiée. Ne le suivons pas sur ce terrain. Tout ici est ensemble exact et bousculé.

Exactes sont les circonstances, les dames convoquées à paraître, les tumultes de ce Don Juan qui fut le Giaour et qui fut Childe Harold. Exactes sont les rencontres, les liaisons, les amours, les disputes. Ce qu'ajoute à cela Christopher Nicole, c'est le « je » supposé des *Mémoires secrets*. C'est Byron qui parle, qui écrit, mais il parle et il écrit avec l'impudeur de Christopher Nicole. Et j'avoue que lire, dans *Mémoires secrets de lord Byron*, la description minutieuse des débordements d'alcôve de lady Oxford (cette passion de 1812) ne peut que *séduire* l'amateur et *réjouir* l'érudit...

Mémoires secrets de lord Byron est un plaisant ouvrage non pas érotique, mais de libertinage. C'est là sans doute que son propos m'inquiète un peu : le manque, l'absence de ce qui, justement, bouleversait Byron, et qui était son opposition au « convenable » de la société, ou, si l'on préfère, sa volonté d'inconfort, tout ce qui fit de cet oisif insatisfait un poète dont l'Europe entière porta le deuil.

Les liaisons homosexuelles du lord adolescent sont, sinon prouvées, du moins probables. L'amour qu'il éprouva pour sa demi-sœur, et qui le déchira au plus intime, est un fait avéré. L'étonnante et finalement pathétique Caroline Lamb exista bel et bien. Incontestables sont les visages de la femme de Byron, de Claire Clairmont (dont il eut une fille), de Teresa Guiccioli, la perle de Ravenne. Les ennuis d'argent, le *spleen* constant, tout cela que font paraître les *Mémoires secrets* recréés par Christopher Nicole ne peut être nié. Il n'en reste pas moins que Byron, s'il avait parlé de cela, aurait aussi bien parlé d'autre chose : du feu qui le dévorait. De l'insatisfaction d'âme qui le labourait. De l'étrange brûlure qui le poussait, entre filles et vin, à se jeter à sa table de travail, et l'y tenait, *« à en perdre la tête »*.

L'erreur de Christopher Nicole (si erreur il y a) est d'avoir compris Byron comme séducteur et aventurier. En réalité, Byron a ajouté des conquêtes féminines à d'autres conquêtes féminines par une déception qui était non dans les femmes mais en lui, et par une sorte d'impossibilité de vivre au présent. De la même façon, il a fui comme il a pu, où il a pu, non pour aller *ailleurs* mais pour ne point demeurer *ici*. Et comment oublier son aveu (à quel point dérisoire lorsqu'on est Don Juan !) : *« Je ne suis ni un Joseph, ni un Scipion, mais je puis affirmer que jamais de ma vie je n'ai séduit aucune femme »*... Le démoniaque pied-bot était un grand timide. Il a *parlé* un monde qu'il ne trouvait pas. Il en est mort.

HUBERT JUIN.

★ MÉMOIRES SECRETS DE LORD BYRON, de Christopher Nicole, traduit de l'anglais par Françoise Vernan. Éditions Buchet-Chastel, 296 pages, 95 F.

Le monde magique de Tolkien

● *Des inédits posthumes du père des hobbits.*

PEU d'ouvrages d'*heroic fantasy* - ce genre intermédiaire entre le conte de fées et la science-fiction - ont soulevé autant d'enthousiasme (spécialement dans le monde anglo-saxon) que la trilogie du *Seigneur des anneaux* (1) de J.R.R. Tolkien, distingué professeur de philologie à l'université d'Oxford.

Pour ceux, lecteurs et adeptes du monde magique de Tolkien, qui ont subi la mort du professeur, en 1973, comme l'interruption tragique d'un rêve merveilleux, la parution posthume de ses *Contes et Légendes inachevés* procure un sursis inespéré. Ces contes inédits ont été rassemblés, complétés, commentés, annotés, à partir des cahiers de l'auteur, par son fils Christopher, et leur publication comble les quelques lacunes inévitables apparues dans la trame de la monumentale trilogie, qui ont pu laisser certains sur leur faim. La période (impossible à rattacher à notre histoire ou à notre préhistoire) et les lieux où les multiples héros réalisent leurs exploits n'ont pas changé, et ces héros persistent à affronter avec maestria les multiples avatars du Mal qui rôde sur la « terre du milieu ».

La reconstitution d'inédits posthumes est souvent une tâche suspecte. Dans le cas de Tolkien, elle est compréhensible : ce qui fait la principale originalité de l'imagination de l'auteur est plus encore la minutie de ses descriptions que la démesure des péripéties. Chaque personnage, homme, nain « hobbit », ou elfe, porte en lui non seulement ses talents, mais les habitudes, le langage, les tics, les qualités et les défauts de son peuple. Tolkien allait jusqu'à reconstituer l'alphabet, le calendrier, l'habitat de ces êtres imaginaires, leur procurant ainsi un relief et un poids inégalables, et sans que cela nuise à la poésie, sereine ou sauvage, de certaines de ses évocations.

Le résultat est surprenant. Pour certains critiques anglo-saxons ou français, comme Jacques Sadoul, il faut être téméraire pour entrer dans l'univers de Tolkien, *« un univers parfois irritant, parfois ennuyeux, mais qui se révèle fascinant dès lors qu'on fait l'effort d'y pénétrer plus avant »*.

Contrairement à l'inspiration de son contemporain et collègue, tout aussi célèbre, C.S. Lewis, l'œuvre de Tolkien est résolument païenne. On l'a souvent décrite comme une utopie conservatrice, en raison de la structure rigide de la société qu'il décrit. Les forces du Mal, regroupées autour du démoniaque Sauron et de ses hauts fourneaux qui envahissent les terres enchantées, expriment les soucis d'une génération née pendant la seconde révolution industrielle, et trahissent la nostalgie d'un âge d'or mythique. Un rêve écologique ? Peut-être. Mais un rêve remarquablement fourni, détaillé, gorgé de fantaisie.

Malheureusement, dans ces *Contes et Légendes inachevés*, le côté tatillon de l'œuvre ressort parfois un peu trop, malgré la très agréable traduction de Tina Jolas et malgré — ou peut-être à cause — du respect manifesté par le fils éditeur (au sens anglais de rassembleur de textes) pour le travail du père.

Pour faire passer les fréquentes répétitions, les retours en arrière, les digressions, il manque un petit quelque chose, le brin d'humour et d'ironie dont le philologue, en dépit de son sérieux, ne se départait jamais.

ALEXIS LECAYE.

★ CONTES ET LÉGENDES INACHEVÉS, J.R.R. Tolkien, traduit de l'anglais par Tina Jolas, Christian Bourgois éditeur, 457 pages, 120 F.

Parmi les rééditions récentes : « Faërie », chez Christian Bourgois, en collection 10/18.

(1) Pour adolescents : *le Seigneur des anneaux*. Gallimard, coll. « 1 000 Soleils » en trois tomes.

BILAN DE L'ANNÉE

(Suite de la page 11.)

Comme hier Françoise Chandernagor écrivant les souvenirs de *Madame de Maintenon* à la première personne, Fernandez raconte de l'intérieur une vie qui, quoiqu'il s'en défende, suit point par point celle du cinéaste Pasolini. Geneviève Dormann oppose aux rigueurs des historiens concernant la mère de Hugo une *Sophie Trébuchet* réinventée par son intuition de femme, de romancière, et à qui il ne manque que de dire « je ».

Roland Jaccard fait parler Lou Andréas-Salomé et soumet à sa fantaisie les citations des maîtres à penser du siècle *(Lou)*. Dans un but moins élitiste (le feuilleton populaire), Régine Deforges joue également avec les références, en particulier *Autant en emporte le vent (la Bicyclette bleue)*. A l'étranger aussi, les romanciers s'amusent à réécrire les chefs-d'œuvre, à les pasticher : *Don Quichotte*, de Graham Greene ; *Mémoires secrets de lord Byron*, de Ch. Nicole.

Ces visites et ces emprunts au passé répondent à une attente des lecteurs, que le marketing a mesurée. Il est établi que les genres recherchés par le public sont, dans l'ordre : le roman, l'histoire, le policier et les recettes de santé. On peut imaginer que la production des années prochaines va encore s'étendre dans ces directions et, si possible, les associer.

L'image du bernard-l'ermite s'applique pleinement à ce besoin de se replier dans l'histoire, dans le patrimoine, dans le « moi » des grands devanciers, et jusque dans leurs styles.

PAR comparaison, les auteurs qui ne campent pas dans les coquilles du passé semblent tout nus, frêles et grêles. Le Clézio *(la Ronde)*, Modiano *(De si braves garçons)*, Cholodenko *(Meurtres)*, donnent l'impression de répéter la petite musique intimiste qui les a fait prendre en affection. Les introspections délicates de deux nouveaux venus très prometteurs — Morgan Sportes, avec *Siam*, Michel Braudeau, avec *Fantôme d'une puce* — ne suffisent pas à compenser le sentiment de souffle court que laissent les romans français de l'année, exception faite de la confession torrentielle de Henri Pollès — *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire* (prix Paul-Morand).

L'expression qui a collé à toutes les lèvres en 1982 (faites-en l'observation vous-même) est « un peu », « un petit peu ». Exemple : « J'ai un peu peur que », « Vous avez un peu raison », « J'ai un peu envie de vous demander », etc. Après « un certain nombre » et « fondamental », cette protestation de faiblesse et d'amoindrissement, ce tic de trac pour temps de récession, d'incertitude et de recroquevillement a bien mérité de définir l'année littéraire comme l'année tout court.

B. POIROT-DELPECH.

Correspondance

A propos de la cartographie ethnologique

A la suite de l'article d'Emmanuel Todd sur la cartographie ethnologique en Europe (« le Monde des livres » du 10-12-1982), nous avons reçu de Jacques Bertin, Jean-Claude Bouvier, Christian Bromberger, Jean Cuisenier et François Sigaut la lettre suivante :

Nous avons lu avec surprise la version du colloque « Bilan et perspectives de la cartographie ethnologique en Europe » présentée dans « le Monde des livres » du 10-12-1982. Le but de cette rencontre était de faire le point sur les atlas ethnologiques réalisés en Europe et de proposer, à partir d'un bilan critique, de nouvelles procédures (par un élargissement des champs thématiques et un renouvellement des méthodes) en matière de traitement graphique des informations ethnologiques. De ces journées, Emmanuel Todd n'a retenu que le bilan critique qui en constitua le point de départ et qu'il considère comme un point d'arrivée. Pas un mot sur les débats de méthode qui animèrent ces journées, sur les contributions neuves, originales, qui y furent présentées. Il s'est contenté d'une présentation critique d'œuvres, pour la plupart déjà anciennes. Encore aurait-il dû éviter de pratiquer un fâcheux amalgame entre des travaux nés il y a un demi-siècle et les problématiques actuelles de l'ethnologie (...).

Parler de « philatélie » et de « collection de porte-clés » à propos des atlas ethnologiques et linguistiques est plus qu'une plaisanterie douteuse (...). Ils couvrent la quasi-totalité du territoire de la France ; il est évident que leur présentation cartographique est historiquement datée ; mais il est non moins évident qu'ils fournissent une somme gigantesque de données, localisées avec précision, sur la variation géolinguistique, qui ont permis déjà beaucoup d'études de synthèses novatrices linguistiques ou ethnolinguistiques (...).

Emmanuel Todd en surprendra plus d'un quand il parle de « bric-à-brac ethnologique » à propos des musées ethnographiques : pensons, par exemple, au Musée national des A.T.P. (Arts et traditions populaires), dont la documentation est classée systématiquement et généralement à l'aide de l'informatique. Pensons aussi aux productions ethnologiques contemporaines traitant de la parenté, de la sociabilité, du pouvoir...

[Ces remarques trahissent un malentendu. L'objet du colloque était officiellement « la cartographie ethnologique en Europe ». J'ai donc insisté sur l'originalité principale de cette réunion scientifique : la participation de savants étrangers, suisses, autrichiens, allemands, néerlandais, italiens. J'ai effectivement donné des atlas ethnologiques étrangers une présentation fort critique. Mais il n'était nullement dans mes intentions d'agresser l'école française. Si j'ai passé sous silence certains de ses travaux, c'est parce qu'ils sont beaucoup plus facilement accessibles aux lecteurs de l'Hexagone. — E. T.]

Profession écrivain

Le déferlement de l'audiovisuel et l'apparente prééminence des professionnels des nouveaux médias ont accru le sentiment diffus de mal aimé qu'éprouve depuis longtemps l'écrivain. Mal aimé de son éditeur qui lui dispute ses droits ; mal aimé de l'État qui ne sait trop où situer ce drôle de citoyen caméléon, tantôt salarié, tantôt professionnel libéral ; mal aimé d'une machinerie sonore et bougeante et prête à expédier l'artisan du stylo dans les oubliettes du passé. Aux sociologues de démêler les fantasmes de la réalité.

De fait, comme le montre Michèle Vessilier-Ressi dans le *Métier d'auteur*, l'écrivain dut se battre pour défendre ses droits dès l'invention de Gutenberg.

Quant aux nouveaux médias, ils peuvent-être une source de revenus non négligeable : à la base de la création demeure l'écriture. L'État, enfin, se préoccupe du statut de l'écrivain : au début de janvier, M. Pierre-François Racine, maître des requêtes au Conseil d'État, remettra à ce sujet un rapport au ministre de la culture, rapport dont on dit dans les milieux intéressés qu'il fera grand bruit...

Au-delà des discussions de gros sous et des considérations sur l'insertion sociale du créateur, l'auteur inventera encore longtemps le monde, entouré de ses livres et de ses objets fétiches, dans une solitude impossible à briser, comme en témoignent les photos d'écrivains saisis dans leur intimité.

B. A.

Une partie de bras de fer

● *Les relations entre éditeurs et auteurs*

RIEN n'est plus ambigu et embrouillé que la notion de « droits d'auteur » en littérature. Une théorie peu consistante et une pratique foisonnante s'y entremêlent au gré des circonstances et des humeurs, et le gros et bon livre de Michèle Vessilier-Ressi sur *le Métier d'auteur* vient à point pour éclaircir l'affaire, même s'il entend (légitimement) par « auteurs » aussi bien les compositeurs, les cinéastes, les scénaristes ou les producteurs de radiotélévision que les écrivains de l'édition traditionnelle. Michèle Vessilier-Ressi est en tout cas orfèvre : docteur ès sciences économiques et chargée de recherches au C.N.R.S., elle est aussi scénariste de télévision, auteur de chansons, et romancière, avec un Prix des Orfèvres 1973 (1).

Ce n'est pas d'hier qu'on en parle, *de ces droits. Sans remonter à Gu*tenberg, le premier éditeur à avoir fait fortune. L'Assemblée constituante décrète en 1790, dans un grand élan de démocratisation de la culture avant la lettre, que toutes les productions de l'esprit seront « propriété publique » dès leur publication et pour toujours ! L'utopie dura quelques mois, puis l'on revint sagement aux voies déjà ouvertes par les conseillers de Louis XVI : l'auteur était propriétaire exclusif du droit de « faire vendre » (ou représenter) ses ouvrages, sa vie durant, et ses héritiers durant cinq ans (1791), puis dix (1793), puis cinquante ans après sa mort (1866, c'est le régime actuel).

Ce droit de propriété, l'auteur était (est toujours) libre de l'exploiter lui-même ; ou d'en concéder l'exploitation à un éditeur, à des conditions discutées, et sanctionnées par un contrat.

Ce contrat est une affaire privée. L'État n'y est pas partie prenante. Contrairement aux contrats de travail, de transport, de location, etc., le contrat d'édition n'obéit en principe qu'aux « usages de la profession » et aux intérêts des contractants.

Cette liberté explique que le régime actuellement de loin le plus répandu, celui des redevances proportionnelles aux ventes (ce sont ces redevances qu'on nomme par extension et improprement « droits d'auteur »), ne se soit imposé qu'après bien des tâtonnements.

Dans les deux premiers tiers du dix-neuvième siècle, le régime le *plus usuel est celui du forfait : l'édi*teur achète en une fois le droit d'édition d'une œuvre pour un temps donné, et souvent assez court. Ces forfaits allaient de... zéro pour les débutants à des sommes véritablement astronomiques pour les bêtes à succès.

Ainsi, en 1844, Eugène Sue reçoit 100 000 francs pour *le Juif errant* ; des francs-or, bien entendu. C'est-à-dire, en ordre de grandeur, 4 millions de francs 1982, et en tout cas cinquante fois le salaire annuel (2 000 francs-or) d'un ingénieur des Ponts et Chaussées par exemple ! C'est dix fois plus que Balzac pour l'ensemble de *la Comédie humaine*. Quelques années plus tard (1847), Lamartine, cette belle âme idéaliste, se fait payer 240 000 francs les six volumes de *l'Histoire des Girondins*.

Mais Flaubert, piètre commerçant, n'obtient en 1857 de *Madame Bovary* que 500 francs : de quoi vivre très petitement deux mois. Cinq ans plus tard, et lancé par son procès, il touche 30 000 francs, un forfait honorable, pour la grande machine qu'est *Salammbô*. La même année (1862), Adolphe Thiers, un vrai requin, lui, arrache pour *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, autre grande machine glacée, la somme fabuleuse de 1 million de francs : des milliards de nos centimes. Le tout, bien entendu, net de tout impôt. A l'époque, cela va de soi.

De l'âge d'or à l'âge du cuivre

Peu à peu, cependant, on passe de l'âge d'or des auteurs à l'âge de cuivre, *quand ce n'est pas de laiton*. L'éditeur ne prend plus le risque d'un paiement forfaitaire du « droit d'exploiter » : et, débutant ou chevronné, l'auteur s'en remet aux mirages ou aux réalités du jugement du public. C'est la loi du marché : moins arbitraire et moins aléatoire en apparence.

En principe, l'éditeur et l'auteur ont également avantage au succès d'un livre. Ils rament sur la même barque : mais c'est l'éditeur qui tient le gouvernail. Bon an mal an, dix mille titres publiés en France prétendent à une carrière commerciale. Il est évident qu'on ne discute pas dix mille contrats : ils sont imposés par « les usages de la profession » (de la profession d'éditeur, s'entend), prêts à recevoir les signatures, et (comme parfois les contrats d'assurance) rédigés de telle sorte que les clauses les plus concrètes et les plus importantes pour l'auteur y sont noyées dans un fatras d'articles d'intérêt secondaire où nul dans l'immédiat : tels ceux qui partagent minutieusement des droits de vente à l'étranger, et qui feraient avantageusement l'objet d'un simple avenant.

Il est de notoriété professionnelle que ce brouillard favorise le grignotage (c'est le mot, semble-t-il, le plus juste) des positions de l'auteur par l'éditeur. Entre la bonne vieille « passe » de 10 %, carrément abusive, les « provisions pour retours », qui ne le sont guère moins, le calcul des droits sur une « valeur de référence » qui est en fait inférieure au prix de vente public hors-taxes, tout en prétendant en être l'exact équivalent, ou sur un « chiffre d'affaires de l'éditeur » dont l'auteur a difficilement une vue précise, les 8, 10 ou 12 % du contrat, convenables ou émoustillants pour l'auteur, ne se retrouvant jamais dans son escarcelle sans quelques amputations.

La plus sensible peut-être – mais il serait injuste d'en faire porter toute la responsabilité à l'éditeur – est celle qu'opère sur le revenu de l'auteur le temps qui s'écoule entre la vente effective d'un de ses livres et le moment où il en sera payé : parfois six mois, pour des ventes de fin d'année et avec un « bon » contrat ; souvent plus d'un an ; parfois deux, quand l'éditeur (il y en a peu) entend associer *volens nolens* l'auteur à ses soucis d'échéance.

Banquier involontaire de l'éditeur, l'auteur se rattrape tant bien que mal si son partenaire lui consent des avances un peu substantielles ; ou simplement, s'il est assez « galant homme » pour ne pas lui faire attendre trop longtemps les droits d'un livre qui marche.

Et c'est en définitive ce qui fait l'originalité, la qualité souvent, et parfois le charme équivoque des rapports entre l'auteur et l'éditeur : c'est une partie de bras de fer, certes, et dans laquelle l'auteur part perdant si l'on veut. Mais écrire est et restera longtemps encore une aventure. Sinon, où serait l'intérêt ?

Combien sont-ils (et sont-elles, à raison du dixième de l'effectif) à tenter chaque année cette aventure, de tirer de sa plume une rémunération acceptable ?

Dix mille personnes, en France « publient » régulièrement ; deux mille sont des auteurs « professionnels », si l'on fixe le seuil du professionnalisme à un revenu d'écrivain de 40 000 francs annuel : à peine le SMIC ! Une centaine environ vivent de leur plume, plus ou moins somptueusement.

Cela pour les vivants, dont la carrière littéraire est à cet égard un genre de carrière sportive : aussi brève, mais le plus souvent tardive, et plutôt posthume... Comme le disait Jean Cocteau : « *Trente ans après ma mort, je me retirerai, fortune faite* ».

Car les bénéficiaires les plus inattendus et bien souvent les mieux lotis de la production littéraire sont ces héritiers d'héritiers pour lesquels le nom de l'auteur, mort voici plus d'un demi-siècle (compte tenu des prolongations de guerre) n'est plus qu'un souvenir extrêmement rentable. Car, aussi palpable qu'il soit, le total des droits d'auteur encaissés par celui-ci de son vivant peut, à l'occasion des modes, n'être que broutille à côté de ce qu'encaisseront ses ayants droit successifs.

Alors ? Alors, écrivez, écrivez... Il en restera toujours quelque chose. Pour vous ou pour d'autres.

JACQUES CELLARD.

★ LE MÉTIER D'AUTEUR, de Michèle Vessilier-Ressi, préf. de Didier Decoin, 400 p., Dunod édit. 95 francs.

(1) *Le Mort du bois Saint-Ixe.*

HOMMES D'INTERIEUR

ILS posent complaisamment là où on les attend, c'est-à-dire debout ou assis devant leur table d'écriture. Face au boîtier reflex avec grand-angulaire et télé-objectif de Francis David, ils affectent un brin de solennité ou d'indifférence. Cinquante-sept écrivains ont ainsi soumis à notre perspicacité de voyeur l'intimité de leurs « intérieurs », qu'ils commentent eux-mêmes. S'en doutait-on ? Ils ne vivent pas sous les toits comme le rêvent les derniers bohèmes, ils ne se prélassent pas dans ces villas cossues qui émergent des songes de banquiers. Non, ils logent dans des décors ordinaires, plus ou moins comme vous et moi. Bibliothèque, fauteuils, bureau, machine à écrire, occupent l'espace. On pourrait être ailleurs, chez un médecin. Parfois, il y a profusion d'objets, de fleurs, d'images d'enfance, parfois peu de chose. Désordre ou sécheresse inventés.

Lucien Bodard doute qu'il existe un *« intérieur d'écrivain » :* un *« repaire »* dans son appartement lui suffit. Jean Raspail se réfugie pour écrire dans une chambre de bonne. Pierre Bourgeade rêve d'une « cellule *de moine* ». *Maurice Roche s'en*fuit au bistrot pour écrire ; il entretient *« de mauvaises relations avec le lieu qu'il habite »*. Il n'est pas le seul : François Nourissier avoue avec *« désenchantement »* qu'il n'a jamais su choisir entre *« le fanfreluchеux et le militaire »*. Michel Tournier lutte avec son presbytère, qui refuse, soumoisement, toute amélioration ; un jour, c'est sûr, la maison prendra *« totalement possession »* de sa personne. Hervé Bazin pare au danger en quittant ses demeures ; comme un *« crabe »*, l'auteur de *la Tête contre les murs « change de carapace et s'en aménage une autre »*. Le pire est d'habiter deux maisons, comme Michèle Manceaux, qui ne se sent jamais chez soi et préfère l'air de la route.

Et pourtant, leur intérieur a l'aspect rassurant du confort et du bon goût bourgeois et n'évoque guère les difficultés triviales de l'existence. Sauf, sans doute, chez Jack Thieuloy, dont le refuge, qu'il partage avec sa célèbre guenon, montre un grand dénuement. Quand il entre, dit-il, *« dans un appart' à peine bourgeois »*, il *« flaire l'assassin »*. La neutralité composée de tous ces intérieurs serait-elle la marque d'une grande défiance ? Pour Jeanne Champion, la cause est entendue : *« L'appartement dénonce toujours son locataire »*... Ils ne le disent pas, mais ils ne vivent au large que *dans leurs livres, ces vrais « intérieurs d'écrivains »*.

BERNARD ALLIOT.

★ INTÉRIEURS D'ÉCRIVAINS, de Francis David, Éditions Le dernier terrain vague, un album de 202 pages, 145 F.

Point de vue

UN FAUX PROBLÈME

par CLAUDE NOËL (*)

DEPUIS la publication du rapport Pingaud-Barreau, les autorités ont entrepris l'étude d'un statut de l'écrivain. On *ne peut que s'en féliciter* : il est en effet urgent de moderniser, d'élargir la définition de l'écrivain et de combler les lacunes de sa protection sociale.

Mais le problème est délicat et complexe. Pour le résoudre, les associations d'écrivains mettent en avant la notion de « professionnalité » : seul, selon elles, serait professionnel l'auteur qui vit de son métier, celui qui exerce un second métier se voyant classer dans la catégorie des non-professionnels. Acceptable pour d'autres professions, cette notion se révèle inapplicable lorsqu'il s'agit d'une activité dite « créatrice ».

Pourquoi ? Le statut général de la fonction publique (art. 8), *« interdit à tout fonctionnaire d'exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative de quelque nature que ce soit »*. Mais un décret-loi du 29 octobre 1936 prévoit à cette règle une exception – et une seule – qui concerne (art. 3) *« la production des œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques »*.

Un fonctionnaire, et *a fortiori* un salarié, a par conséquent toute latitude d'exercer *à titre professionnel*, parallèlement à son activité régulière, une activité d'auteur. Entendrait-on revenir sur un texte qui date du Front populaire et qui était destiné, dans l'esprit du législateur, à préserver la liberté de création ?

En vertu de ce même décret-loi de 1936, l'inspecteur des impôts se borne, dans le cas d'un fonctionnaire ou d'un salarié auteur d'une « œuvre de l'esprit », à additionner les différentes sources de revenus de l'intéressé pour fixer son impôt direct. C'est normal : plus on gagne, plus on verse au fisc – même si, s'ajoutant à un traitement ou à un salaire, les droits d'auteur font passer le contribuable dans une tranche d'imposition supérieure et subissent, de ce fait, une amputation sévère.

Sur le plan social, *tous* les auteurs, qu'ils soient ou non salariés par ailleurs, sont tenus par la loi du 31 décembre 1975 de déclarer leurs revenus d'auteur à l'AGESSA (1). Il existe au sein de cet organisme deux régimes de sécurité sociale des écrivains : le régime 16 (pour ceux dont les revenus d'auteur représentent plus de 50 % de leurs revenus professionnels) et le régime 17 (pour tous les autres). Cette classification, toutefois, n'implique pas qu'il y ait des écrivains professionnels et des écrivains qui ne le soient pas. Au regard de la loi de 1975, la qualité d'auteur s'apprécie objectivement : est auteur le créateur d'une « œuvre de l'esprit », qui perçoit des droits d'auteur, au titre de l'exploitation de ses droits patrimoniaux sur son œuvre, quels que soient le genre, le mérite ou la destination de celle-ci – un point c'est tout.

Un écrivain peut au demeurant, selon la nature de ses activités successives, passer du régime 16 au régime 17 et vice-versa ; il n'en perd pas pour autant sa qualité d'auteur ni sa professionnalité – laquelle ne se mesure pas plus au nombre d'ouvrages publiés qu'au montant des droits perçus : la valeur marchande du « produit » *n'a pas à entrer en ligne de compte*. Les ressortissants du régime 17 (de loin les plus nombreux) contribuent du reste pour une large part à l'équilibre financier du système, qui profite surtout aux auteurs vivant principalement de leur plume. A noter que, dans les textes réglementaires relatifs à la protection sociale des écrivains, le mot « professionnalité » n'apparaît nulle part – et pour cause.

Tout concorde donc. S'agissant de la production d'« œuvres de l'esprit », aucune loi ni aucun règlement, notamment en matière fiscale ou sociale, n'opère de distinction entre professionnels et non-professionnels. Introduire une telle distinction équivaudrait, dans les faits, à revenir à la définition, élitiste et restritive, du décret du 30 mars 1957 relatif à la protection sociale des écrivains non salariés, texte que dénonçait à juste titre le rapport Pingaud et en vertu duquel, précisément parce qu'il fixait la barre des revenus d'auteurs à 50 %, seuls quelque trois cent *cinquante* écrivains étaient, avant l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1975, admis à bénéficier de la sécurité sociale.

Non, la notion de « professionnalité », en l'occurrence, n'est pas une panacée. Ce serait plutôt un faux problème.

(*) Membre titulaire de la commission des écrivains de l'AGESSA, membre de l'Union des écrivains.

(1) Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs.

Pour une agence de la promotion littéraire

L'UNION des écrivains de France défend – et elle n'est plus seule à la défendre – l'unicité du geste de l'écrivain dans les différents domaines de la parole, de l'écrit, de l'image. Qu'il s'agisse du livre, du théâtre, du film, de la presse, de la radio ou de l'animation culturelle, c'est l'auteur qui signe et il signe pour l'intégrité d'une œuvre singulière et universelle. Cette singularité se retrouve tantôt grossie, tantôt diluée par les médias. Mais les messages publicitaires, les images de marque, les slogans, participent aussi de la création.

Invention technique, l'imprimé a suscité et conforté des genres littéraires. A présent, c'est l'ubiquité visuelle et auditive des médias qui, sans évincer le livre, reprend une expression orale à transmettre.

Les nouveaux modes dépendent, pour une part, de ce qu'on est convenu d'appeler les droits annexes du livre. Certains éditeurs et le Comité permanent des écrivains ont pu se mettre d'accord sur un code des usages, sans régler ni même discuter à fond celui des droits annexes : ceux-ci recoupent des domaines que beaucoup d'écrivains considèrent comme secondaires. La publicité, l'adaptation, la traduction, concourent ainsi à la diffusion du livre, sans que les auteurs y affirment la maîtrise de leur œuvre.

L'auteur aurait tort de considérer les médias comme de simples adjuvants et de ne pas y investir sa propre marque, en reconnaissant aux nouveaux modes leur vocation littéraire. Citons en exemple Antonin Artaud, dont l'œuvre, commandée, réalisée par le Club d'essai de la radio : *« Pour en finir avec le jugement de Dieu »*, est, dans l'histoire de notre littérature, une date importante ; elle nous signale, comme toute l'œuvre d'Artaud, l'implication déterminante de tous les modes d'expression dans l'œuvre. Du théâtre au cri, de la parole au geste, de la trace écrite à l'imprécation et aux stigmates du corps.

Le public attend sans doute aussi de la littérature et de l'impact des médias ce que l'auteur, ce que l'artisan tentent dans le concret des arts, au contact immédiat de la matière ou d'une langue qu'il s'agit de traduire en objets marqués par le geste du signataire. On peut regretter la dichotomie livre-médias dans les faits tels qu'ils sont retenus dans les deux rapports Pingaud et Moinot. Ils accréditent l'écrivain sans lui reconnaître une action possible sur ce qui le porte et l'exprime dans la situation présente.

L'Union des écrivains, partant de l'unicité du geste d'auteur, estime qu'il nous manque, à l'heure actuelle, un relais entre les commanditaires, publics et privés, et les auteurs, disposés à prendre contact avec divers organismes, notamment les conseils régionaux, les comités d'entreprise, les associations culturelles, pour diversifier sur les lieux mêmes de la tradition orale et littéraire leur prestation. Il nous manque une agence de promotion littéraire, dont le but serait non point l'édition ou la réalisation d'une œuvre, mais un échange d'offres et de demandes permettant aux auteurs d'intervenir comme tels. Pour le moment, la plupart des secteurs culturels leur restent fermés, faute de moyens financiers, faute de contacts. En l'occurrence, l'agence de promotion pourrait dégager des propositions ponctuelles, limitées dans le temps, des emplois partiels ou des contrats de courte durée.

Agence libre, dans l'esprit des associations créées selon la loi de 1901, cet organisme serait domicilié dans la Maison du livre et des écrivains en projet. L'Etat en assumerait au départ le fonctionnement.

Par la suite, une partie des droits d'auteurs, attachés à la commande et à la prestation, reviendrait à l'agence, qui pourrait devenir autonome et ouvrir en contrepartie un atelier d'essai.

Cet atelier permettrait aux écrivains de s'initier aux nouveaux supports et modes d'expression.

Il est surprenant qu'à l'heure où n'importe quelle entreprise de quelque importance dispose d'une imprimante, de l'offset ou d'un polycopieur, les écrivains en restent au stylographe, à la ronéotypie. Après avoir boudé la machine à écrire, le magnétophone, les écrivains renonceraient-ils au véritable droit de suite du livre, aux possibilités de la radio et de l'écran ?

ALFRED KERN.



souvenirs

L'*Adolphe* de Jean Maugüé

● *Le regard porté sur une vie*

Le beau livre de Jean Maugüé — *les Dents agacées* — se signale, en premier lieu, par la qualité exceptionnelle de son écriture. Il ressemble à l'*Adolphe* de Benjamin Constant. Bien sûr, les différences surgissent vite. Benjamin Constant, en 1816, a trente-neuf ans. Jean Maugüé, en 1982, en compte soixante-dix-huit. La distance est plus que sensible. La confession du premier se situe dans une trajectoire qui dure ou semble durer. Pour Jean Maugüé, après une longue vie mouvementée, dans l'enseignement, l'armée et les services de nos affaires étrangères, l'heure est arrivée de la solitude, sinon de la sérénité, où l'on se remémore les incidents de sa propre vie, comme on retrouve un air de musique que l'on a aimé et oublié.

Tout cela n'exclut pas une certaine tristesse. A longtemps vivre, l'« Adolphe » de Jean Maugüé est revenu de trop d'illusions. Dans ce livre, pas d'alcool, pas de coups de lassitude, pas de violence, pas de morceau de bravoure, pas trop d'humour non plus, alors que j'ai connu l'auteur, des années durant, exubérant, spirituel, drôle, heureux de vivre. Tout ce feu a glissé sous la cendre.

Peut-être la clef de ce livre, qui est plutôt une réflexion, un retour sur soi, qu'une véritable autobiographie, est-elle dans le titre que lui avait donné initialement son auteur : *Plaidoyer pour l'innocence*. Un homme doué, plus que brillant, dont personne, ni lui-même, ne met en doute le talent, regarde sa vie, et elle lui paraît vide puisque rien ne reste comme marque de ce qu'il fut. Est-ce sa faute ? Est-il coupable ? A cette interrogation inquiète répond son plaidoyer pour l'innocence. Façon de s'expliquer, de se disculper, et aussi, avec cette réalisation brillante de la dernière heure, de faire la preuve ultime d'une valeur inemployée.

Est-ce pour mieux nous émouvoir et se justifier, pour mieux imposer son récit, qu'il s'est voulu modeste, sincère, discret, mélancolique ? Est-ce un masque ? Ou bien la gaieté d'hier était-elle, elle aussi, un masque ?

Ce philosophe, au temps de notre jeunesse, se proposait d'écrire une thèse sur Freud. Est-ce pour cela qu'offrant le spectacle de lui-même il reste si prudent, si enveloppé, si distant, comme s'il craignait que le psychanalyste qui pourrait l'écouter et le surprendre ne décrypte trop facilement son langage ? Et pourtant, revivant son passé, il ne peut parler que de ce moi qui l'obsède. A peine revoit-il les pays où il vécut — le Canada, le Brésil (qu'il adore), la Grèce, l'Argentine (qu'il aima peu). A peine en parle-t-il. Tout se situe dans un clair-obscur. Est-ce la couleur de notre conscience à l'affût exclusif de notre propre vie ?

Martha aux yeux verts

Il parle des autres comme de lui-même en économisant mots et images. Même ses parents, l'un et l'autre musiciens, l'un et l'autre sûrement d'une qualité rare, ne font que passer dans ce film pressé : le père magnifique et qui atteindra le talent, sinon la réputation, seulement à la fin d'une longue vie ; la mère admirable, trop aimante, en alerte constante pour équilibrer un budget dérisoire... Vers ce père et cette mère, une montée de tendresse, une certaine admiration et une secrète rancœur parce qu'ils n'ont pas réussi « *à concilier les exigences de leur cœur et les exigences de la vie* ». De leur échec social, leur enfant a souffert. Cela suffit-il à justifier la citation d'Ezechiel en exergue du chapitre qui leur est consacré : « *Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants ont été agacées* » ? Notre « innocent » trouve trop vite d'autres responsables que lui-même.

D'où vient à Jean Maugüé ce goût du raccourci, du croquis rapide, plutôt le crayon que le pinceau, plutôt la pointe sèche que le crayon ? On pourrait citer tels portraits de de Gaulle, du général de Lattre de Tassigny, de Georges Dumas... Certes, ceux-là, il les voit de loin. Mais le traitement est le même pour les gens qu'il a aimés et au milieu desquels, grâce auxquels, il a vécu. Tous ne font que passer dans l'eau rapide du livre : Raymond Aron, déjà prestigieux au lycée Condorcet, Claude Lévi-Strauss, jeune et déjà d'une parfaite lucidité, à Sao-Paulo, dans cette université que quelques professeurs français ont eu l'immense privilège de fonder et dont Jean Maugüé, philosophe à succès, a été le plus brillant, adoré par ses étudiants et son merveilleux assistant, João Cruz Costa.

Pourquoi cette hâte ? Peut-être parce qu'il écrit pour lui-même plutôt que pour les autres. Avez-vous parfois recherché un air de musique oublié en tâtonnant d'un doigt distrait sur les touches du piano ? Deux ou trois notes, c'est assez pour que revive un souvenir lointain. Ainsi dira-t-il de Martha la très belle, sa première passion au Brésil : « *Puis quand je dansai avec elle, je compris tout d'un coup le visage qu'elle aurait en amour.* » Et la musique se continue dans le silence de sa mémoire.

Jean Maugüé a-t-il voulu seulement évoquer ses amours défuntes, celles qui n'ont pas réussi et qui, chaque fois, lui ont laissé un doute, une amertume, un agacement ? Martha aux yeux verts, et que je revois dans sa beauté éclatante, n'est même pas la première de ces histoires tristes. Avec la petite comtesse « *qui dansait à ravir* » et qui, au travers du texte, se révèle une figure sympathique, tout tourne au noir. La dernière figure, celle de Dina, femme-enfant, à la fin du livre, est plus triste encore.

Les amours inachevées sont peut-être celles qui nous fascinent, qui reviennent dans la lumière indécise de nos rêves, comme si elles s'essayaient à recommencer de vivre. Et n'est-ce pas aussi un peu ce qui traverse tout ce livre attachant et étrange, cette confession émouvante, insincère dans sa sincérité, où l'imaginaire se dégage mal de la vérité vécue ? Un essai pour recommencer ce qui ne peut plus l'être, pour imaginer un autre départ, un autre itinéraire...

FERNAND BRAUDEL.

★ LES DENTS AGACÉES, de Jean Maugüé, Buchet-Chastel, 237 pages, 70 F.

Comment une gardienne de vaches devint un grand écrivain

● *L'autobiographie de Raymonde Vincent.*

Cela se passait en des temps très anciens dans un pays sauvage. L'auteur nous dit qu'il s'agit du Berry où elle naquit en 1908, mais on se croirait dans un autre monde, dans un autre siècle. Les mœurs qu'on nous décrit n'ont plus cours. Ce langage, qui le parle encore ? Et si la pauvreté s'attarde parmi nous, elle a changé de visage et d'humeur. « *Pourquoi le bon Dieu nous veut-il tant de mal ?* », s'étonnait la grand-mère de Raymonde Vincent, recueillant les orphelins laissés par sa fille. Dans cette question, pas la moindre révolte, pas même un espoir de réponse ici-bas. Un jour, après la mort, on comprendrait.

Juchée sur les épaules de l'aïeule, une petite fille se rend au cimetière. Malheureuse ? Ce mot n'a guère de sens pour elle. La faim, la misère, la mort vont de soi, comme les fleurs des champs dont elle apprend les noms. « *O enfant prodigue qu'est venue au monde sans besoin !* », soupire la grand-mère sans se douter qu'elle porte une future grande romancière. Comment, par quel miracle, la vocation s'éveillera-t-elle chez cette enfant qui n'apprit à lire qu'à onze ans, en déchiffrant le journal ? Elle ne le sait pas. A nous de résoudre l'énigme en suivant l'itinéraire que retrace le *Temps d'apprendre à vivre*.

Certes, à la génération précédente, une « paysanne » nommée Colette était, elle aussi, partie à la conquête de Paris. Mais pas partie de rien. Après une enfance radieuse, elle n'avait plus à perdre que des illusions. Raymonde, elle, avait tout à gagner, à commencer par son pain quotidien. Elle ne possédait comme atouts que sa foi et son habitude de souffrir.

Elle a hérité le tempérament mystique des siens, une intimité avec Dieu qui se situe aux antipodes des extases d'une sainte Thérèse d'Avila. Chez les Vincent, on adore le créateur à travers sa création. Faire les moissons ou les décrire, c'est toujours rendre grâce. Indifférents à cette grand-messe que célèbrent les champs, les premiers admirateurs de Raymonde Vincent, Charles Maurras, Léon Daudet, saluèrent son génie du terroir. Par sa bouche, parlait la terre de France, qui, comme chacun sait « *ne ment pas* ». Quant au christianisme, à l'Eglise, on leur accordait une influence civilisatrice, pas plus.

Civilisée, elle ne l'était guère, la petite gardienne de vaches, l'apprentie couturière, la jeune voleuse qui, non contente de dérober une Bible et de piller le potager du châtelain, puisait dans les économies paternelles. De sept à treize ans, elle fila un mauvais coton. Non qu'elle oubliât jamais Dieu, mais elle semblait s'en éloigner, emportée par un irrésistible courant. Midinette éprise d'absolu, affolée de perfection, elle fonçait à l'aveuglette, s'écorchant à tous les cailloux du chemin.

L'épouse de M. Béguin

La voici à Paris. Elle a répondu à une petite annonce publiée dans *Fillette*, son journal favori, qui demandait des porteuses de lait. Son père l'a laissée partir, qu'elle aille se perdre ailleurs ! Renvoyée par la laiterie, elle devient modèle à Montparnasse et ne quitte plus la terrasse du Dôme, où parfois une « connaissance » lui offre une consommation. Mais Dieu ? dira-t-on. Patience, il guette son heure, qui ne tardera point. Il la voit dériver d'un peintre à l'autre, outrageusement maquillée, le ventre creux, le cœur plus vide encore, jusqu'au jour où... Il met un monsieur sur sa route. Un monsieur ! Ainsi le père de Raymonde désigna-t-il Albert Béguin lorsque sa fille le lui présenta. Fils d'un pharmacien suisse, le futur gendre respirait la dignité, « *pas la séduction* », nous précise la fiancée, ajoutant qu'elle non plus ne fut « *ni aimée ni désirée d'emblée* », avouant qu'elle n'offrait d'autre attrait que sa « *spiritualité incarnée* ».

Difficile d'imaginer couple plus mal assorti. Au réveil de leur première nuit ensemble, le « monsieur » s'étonne : « *Depuis hier soir, vous n'avez cessé de me couvrir de baisers. Pourquoi ?* » Plus tard, il lui reprochera de l'épier quand il fait sa toilette : « *Vous avez fini de me regarder les fesses !* ». Au bout de deux ans d'une liaison houleuse, le mariage a lieu, et Raymonde suit son mari en Allemagne, en Tchécoslovaquie, dans les villes universitaires où il enseigne la littérature germanique. Échouée seule à Berlin, au début des années 30, elle prend une feuille de papier et écrit : « *Ce dimanche-là, tout le monde fut debout avec le soleil* ». Sa plume la ramène chez elle, au pays, parmi les siens vivants et morts dont les voix la hantent toujours. Et c'est le triomphe : le prix Femina (1934), des tournées de conférences, un peu d'argent enfin, le début d'une carrière qui compterait huit livres. Béguin, de son côté, publie l'*Ame romantique*, qui consacre sa réputation et son autorité de germaniste. Mais leur succès achève de séparer les époux.

Peut-être les amis de Béguin éprouveront-ils quelque agacement devant le portrait qu'en trace sa femme. Elle nous le montre sec, un peu pompeux, « *un cérébral* », dit-elle, avouant qu'elle étouffe parfois dans cette atmosphère « *de trop forte densité culturelle* ». Et elle soupire : « *Il n'avait pas de terre* ». Pour sa part, si elle tire de la sienne des pages radieuses et poignantes, elle ne devrait pas s'en écarter, la transplantation lui réussit mal. Sa méfiance à l'égard du groupe Esprit, par exemple, qu'anima et dirigea son mari, ne relèverait-elle pas d'une inconsciente jalousie ? On dirait qu'elle se venge aujourd'hui de ceux qui jadis la traitèrent de haut, la jugeant « *peu douée sur le chapitre de l'intelligence* ». Elle a tort. Son génie est ailleurs, en lieu sûr, enraciné au sol natal. Et grâce à Dieu (qui pourrait bien être berrichon), l'enfance, les champs et les bois occupent plus de la moitié de cette autobiographie.

GABRIELLE ROLIN.

★ LE TEMPS D'APPRENDRE A VIVRE, de Raymonde Vincent, Julliard, 330 p., 70 F.

Le Monde

société

ÉDUCATION

Un entretien avec M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL

● Nous voulons un service public pluraliste dans ses conceptions, mais non dans ses structures
● Le principe d'un secteur d'enseignement subventionné est inacceptable

Les responsables de l'enseignement catholique se sont réunis, le mercredi 29 décembre à Paris, pour préparer la réunion du Comité national de l'enseignement catholique, prévue pour le 9 janvier. Cette instance, où sont représentés tous les constituants de l'enseignement catholique, fera connaître, ce jour-là, son attitude à l'égard des propositions de M. Savary sur l'avenir de l'enseignement privé.

Il est vraisemblable que de nouvelles questions et demandes de précisions seront soumises au ministre de l'éducation nationale, avant que ne s'engagent des négociations.

A propos de la journée d'action organisée en janvier prochain par le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) en riposte au plan Savary (*le Monde* du 30 décembre), M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), nous a précisé qu'aucune manifestation de parents n'est prévue ce jour-là.

« *Actuellement,* a-t-il ajouté, *nous sommes en période d'éclaircissement, le ministre et nous. C'est une période qui a besoin de calme, et les manifestations de parents ne sont pas à l'ordre du jour.* »

Le 6 janvier, la position des laïques sera mise au point au cours d'une réunion du Comité national d'action laïque (CNAL). Fondé en 1953, après les premières mesures d'aides à l'enseignement privé contenues dans les lois Marie et Barangé, le CNAL groupe cinq organisations (1).

Nous avons demandé à M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, d'expliquer les préoccupations des laïques dans le débat qui continue à propos de l'enseignement privé et de la rénovation du système éducatif.

(1) La Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (D.D.E.N.).

– Vous avez accueilli les propositions de M. Savary sans hostilité, certes, mais sans enthousiasme débordant. Pourquoi ?

– Nous venons de vivre plus de vingt ans au cours desquels s'est opérée une véritable entreprise d'asphyxie de l'enseignement public au bénéfice avéré, cynique même ces dernières années, d'un enseignement privé concurrent et, en majorité, confessionnel. Pendant cette période, nous n'avons cessé de rappeler les grands principes issus des travaux du CNAL, auxquels s'étaient associés l'ensemble des partis de gauche et des confédérations ouvrières : nationalisation laïque de l'ensemble du système de l'enseignement en France, intégration volontaire, négociée en tout cas, des établissements et des personnels privés ayant perçu des fonds publics et gestion tripartite.

» Alors quand, après dix-huit mois de réflexion, dix-huit mois un peu longs à notre goût, le ministre de l'éducation nationale s'engage au nom du gouvernement dans une recherche de négociation, il est naturel que nous nous munissions d'une loupe. Et nous ne retrouvons pas, à l'examen, tout ce que nous espérions et qui avait engagé toute la gauche.

» Par exemple, la finalité de la démarche ministérielle n'est pas suffisamment nette. La formule de M. Mitterrand : créer un grand service public unifié et laïque, ne figure pas dans le texte de M. Savary. Elle est en filigrane et la démarche est, à l'évidence, de transition. Mais nous aurions souhaité que, d'entrée de jeu, le ministre le dise. Parce qu'il ne saurait être question de ne pas aboutir à cela.

– Dans quel délai ?

– Nous aimerions le savoir. Et notre impatience est légitime. Nous faisons grief à la gauche de sa lenteur. Nous sommes d'accord qu'il faut procéder avec circonspection, mais nous pensons qu'à un moment ou à un autre il faudra décider. Décider l'essentiel, c'est-à-dire que, avant la fin de cette législature, au pire de ce septennat, soit engagée la procédure qui conduise inéluctablement à un service public unifié et laïque d'enseignement.

» Un service pluraliste dans sa conception de la laïcité, mais non dans ses structures, car il s'agirait de dualisme et non de pluralisme. Or il ne peut être question de dualisme. Sinon on aurait complètement perdu son temps : cela reviendrait à institutionnaliser et à pérenniser la situation actuelle, celle d'un enseignement à caractère propre financé par la collectivité.

Esprit de concorde

» La négociation montrera si nos réserves étaient fondées ou non. Comme nous voulons aborder ce problème très aigu en France dans un esprit de concorde, nous avons donné notre accord de principe.

– Votre explication des insuffisances de l'école publique par l'argent alloué à l'école privée ne tient pas. Sans l'enseignement privé, le secteur public recueillerait plus d'argent peut-être, mais plus d'élèves aussi.

– J'admets le schématisme de la formule. Il est exact que le problème ne saurait être réglé par une suppression immédiate des subventions à l'enseignement privé actuellement financé par l'Etat. Cet enseignement existe ; des établissements existent, des milliers de maîtres privés existent, et nous n'avons jamais dit qu'il fallait les annexer, ni les rayer de la carte, ni les humilier. Je tiens à ce que l'on note cela.

» Nous n'avons jamais prétendu non plus que l'enseignement public était parfait. Je crois être l'auteur, il y a un an ou deux, de la formule : pas question d'intégrer l'enseignement privé tel qu'il est, avec son caractère propre, à l'enseignement public tel qu'il est aujourd'hui. Une période transitoire sera inévitable, pendant laquelle l'inventaire sera fait de ce dont pourrait bénéficier l'enseignement public, pour que, au terme de la période transitoire, il y ait une sorte d'amalgame qui deviendrait le service public unifié et laïque.

– Mais, sur certains critères qui plaident en faveur du privé, que proposez-vous ? Sur la possibilité de choix de l'établissement par les parents, sur la participation des usagers, sur la disponibilité des enseignants ?...

– Il y a un an, nous avons posé le problème de la carte scolaire en soulignant les inconvénients qu'elle présente telle qu'elle fonctionne actuellement à cause de sa rigidité...

...Vous craignez la concurrence des établissement scolaires ?

– Non. Mais attention ! Y compris entre établissements publics, le danger serait grave de créer une concurrence sauvage et débridée. Prenons la réalité telle qu'elle est. Il arrive qu'on trouve dans certains établissements publics jusqu'à 30 ou 40 ou quelquefois 50 % d'enfants non francophones. Et cela, même si c'est dramatique, est un facteur de rejet ou d'évasion de familles, parce que les conditions d'enseignement dans ces établissements – les moyens étant insuffisants – sont jugées fâcheuses. La question est donc aussi de savoir si l'on va laisser se créer ces causes d'évasion. Mais je crois qu'il faut pouvoir admettre une certaine fluidité de la carte scolaire, imaginer une structure qui examine les demandes des parents et fixer les règles. Il ne faut pas que la volonté d'innover permette d'installer une situation sauvage, qui serait dommageable pour tous.

Ecole de classe

» J'ajouterai, puisque j'ai évoqué la présence d'élèves non francophones : sait-on que l'enseignement privé accueille un peu plus de 2 % d'enfants d'immigrés sur ses deux millions d'élèves, et l'enseignement public largement plus de 7 % sur ses douze millions d'élèves ? La différence est monumentale et renseigne sur la notion d'école de classe...

– Vous avez parlé de la conception de la laïcité. Or le CNAL apparaît à beaucoup comme le refuge d'une conception historiquement très datée du laïcisme, celle de la fin du dix-neuvième siècle marquée par la libre pensée, le scientisme...

– A nos yeux, la liberté d'enseigner, c'est autre chose que la liberté individuelle de croire ou de ne pas croire, de s'exprimer ou de ne pas s'exprimer. Enseigner est une fonction sociale qui mérite absolument, dans une société moderne, des garde-fous. Le principal de ces garde-fous a été inventé et institutionnalisé au siècle dernier : c'est la laïcité. C'est-à-dire la nécessité de protéger l'enfant contre les antagonismes fondés sur les philosophies ou les religions. C'est une notion infiniment actuelle : regardez le monde autour de nous, la montée des guerres de religion, en Irlande, en Iran. Partout les intégrismes religieux ont tendance à se développer ; les sectes, l'irrationnel, reprennent du poil de la bête.

Le financement indirect d'un culte

» La laïcité est un antidote, car elle est le pluralisme de pensée, le pluralisme des messages au sein de la structure scolaire. C'est pour cela que nous ne pouvons accepter le principe d'un secteur d'enseignement subventionné. La proposition de la foi à des enfants de six, sept ou neuf ans, ça n'existe pas. A ces âges on ne propose pas la foi, on l'inculque. De même qu'on pourrait – et c'est le problème de la laïcité – inculquer telle ou telle philosophie. Or je veux bien qu'on inculque la foi dans une structure scolaire si l'Eglise pense que l'avenir, la pérennité de la religion, en dépendent. Ce que ne croient plus sérieusement un certain nombre d'évêques, j'en suis sûr.

» Nous disons que demander le financement de la proposition de la foi, ce n'est pas réclamer l'exercice d'une liberté fondamentale, c'est revendiquer un privilège pour un groupe social, le financement indirect d'un culte. Si l'Etat doit protéger les minorités, c'est par la laïcité de l'institution scolaire et non, comme l'ont fait les lois Debré, Pompidou et Guermeur, en donnant à des groupes sociaux (Eglise, sectes ou parti communiste, pourquoi pas ?) des subsides pour proposer leur philosophie. D'ailleurs, les catholiques sont, en général et majoritairement, très à l'aise dans l'enseignement public par rapport au problème de la foi.

– Dans le plan Savary, n'y a-t-il pas cependant la reconnaissance d'un pluralisme de structures avec la coexistence d'établissements publics et d'établissements d'intérêt public ?

– La question est de savoir, en effet, ce que seraient le projet, l'identité de chacun de ces établissements. Nous ne voulons rien faire au départ qui occulte la possibilité de chercher, mais le terme ne peut être un pluralisme de structures. Il doit être une intégration souple après que, au fur et à mesure, auront été définies les modalités de cette intégration. Le terme, je le répète, ne doit être en aucun cas une intégration dualiste. Ou alors nous ne serions pas preneurs, et nous n'accepterions plus de négocier.

» Nous n'en sommes pas là. Le projet de M. Savary permet une recherche, et c'est déjà très bien, depuis le temps que nous proposions une démarche de concorde et que la droite et le lobby de l'enseignement privé s'y refusaient ! Excellente occasion, aujourd'hui, pour la gauche de mettre le problème à plat, de revivifier le concept de la laïcité, de redonner de l'oxygène à l'école publique, après vingt années difficiles. Car elle doit bien avoir quelques vertus cachées, cette école publique, puisqu'en 1960 l'enseignement privé regroupait 22 % des enfants scolarisés et, en 1980, un peu plus de 16 % seulement, malgré son financement par l'Etat.

» Un dernier mot pour faire part de ma crainte que l'intention de la droite politique et des dirigeants de l'enseignement privé ne soit de faire pourrir la négociation. Je souhaite me tromper. Si les points de vue se révélaient inconciliables pour parvenir à ce qu'un jour le dualisme scolaire n'existe plus, il est bien évident que le Parlement devrait trancher et que la loi devrait inscrire dans le marbre les décisions que le pouvoir politique prendrait : quand, comment existera, enfin, en France, un grand service public unifié et laïque.

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

TEMPS LIBRE

Les déclarations de M. André Henry

(Suite de la première page.)

» Pourtant, on me dit souvent : « *Monsieur le ministre, nous connaissons peu votre action. Nous ne sommes pas informés.* » Cela n'est pas étonnant, s'agissant d'un ministère aussi nouveau. Mais je suis bien obligé de constater que la presse nationale n'a que très rarement donné des échos de ce que nous avons entrepris avec l'équipe qui m'entoure.

» Le temps libre étant une conquête sociale réductrice des inégalités, je ne m'étonne pas des réactions d'un certain nombre de conservateurs et privilégiés. Ce serait trop simple de ne les voir qu'à droite. En 1936, on avait traité Léo Lagrange de « ministre de fainéantise ». On m'a également attribué cette étiquette. Je n'en suis pas peu fier, car le Front populaire, dans notre mémoire collective, ce sont les quarante heures de Léon Blum et les congés payés de Léo Lagrange.

» Vous avez parlé de « *boy-scout laïque* ». En tant que ministre du temps libre, j'entends être fidèle à l'engagement de toute une vie. Pour moi, la laïcité, l'expression la plus pure et la plus haute de la liberté, est une des valeurs fondamentales de la République. Alors, s'il s'agit d'être un éclaireur, d'ouvrir de nouvelles voies sociales, et d'une certaine manière oser l'utopie, votre expression ne me gêne pas.

– Nous savons que le « certificat d'aptitude à l'animation des activités de pleine nature » (C.A.P.N.) oppose le temps libre à la jeunesse et aux sports et que vos services et ceux du tourisme se complètent mal pour traiter du tourisme associatif et du tourisme commercial...

– Ce que vous appelez conflit est simplement le débat démocratique. Vous donnez le sentiment de ne pas comprendre que, pour construire quelque chose, il faut confronter les opinions, dialoguer, harmoniser les points de vue. Au point de départ d'une réflexion, il est bien normal que les différences se manifestent.

» Prenons l'exemple du certificat d'aptitude à l'animation des activités de pleine nature (C.A.P.N.). Voilà vingt-cinq ans que les grandes associations revendiquent en vain la création de ce diplôme. J'ai engagé la réflexion et la concertation à son sujet. Se sont réveillées naturellement toutes les oppositions qui n'ont pas disparu comme par enchantement le 10 mai 1981. Cela prouve simplement que bien des fonctionnaires de l'époque antérieure n'ont pas changé d'avis. Ils ont légitimement gardé leur place, ils continuent de défendre ce à quoi ils croient et à peser sur les décisions.

» Mais, au bout du compte, nous avons abouti, à un avis unanime du Conseil de la jeunesse, de l'Education populaire et des sports. J'ai été favorable à une démarche qui tienne moins compte des performances et de la compétition, les activités de pleine nature n'étant pas un sous-produit du sport, mais la résultante de nouvelles pratiques de loisirs. Aujourd'hui, le décret vient d'être signé par le premier ministre.

» Il n'existe aucun texte contradictoire publié par l'un des trois ministres. Au contraire, nous avons partagé, sans heurt, les compétences entre les services ; nous avons transféré les parties du budget dans les meilleures conditions.

» Le tourisme doit être considéré, en France, comme une industrie moderne. Il est une réponse économique au chômage. Il apporte des devises et crée des emplois. J'ai indiqué au Sénat que la priorité de 1983 serait de remettre sur les rails la promotion touristique. Elle s'élève à 0,2 % du chiffre d'affaires, alors qu'aucun pays au monde ne lui affecte moins de 0,8 %. C'est dire l'effort qui doit être le nôtre.

Le chèque-vacances

– Un succès incontestable avec la mise en place du chèque-vacances, la préparation laborieuse du projet de loi sur la vie associative, le rappel de la nécessité de l'étalement des vacances : qu'est-ce qui vous satisfait le plus dans ce bilan de l'action que vous menez depuis dix-huit mois ? Qu'est-ce qui vous paraît insuffisant ?

– Je vous remercie de votre appréciation flatteuse sur mon action en matière de chèque-vacances, qui a été effectivement mon objectif premier. Nous avions choisi quatre dossiers principaux de travail.

» Celui dont je suis le plus satisfait, c'est naturellement le chèque-vacances.

» Six mois et un jour après l'ordonnance le créant, nous avons installé à Matignon, l'Agence nationale pour le chèque-vacances. D'une certaine manière, l'affaire m'échappe aujourd'hui, puisqu'un établissement public prend le relais. La Caisse des dépôts et consignations a fourni les fonds de départ. Les chèques sont en cours d'impression. Ils seront utilisés dès l'été 1983. Le chèque-vacances sera alors un formidable levier économique et social ainsi qu'un puissant moyen d'étalement des vacances. A titre d'illustration, je dirai seulement que, dans les entreprises, un travailleur qui paie moins de 1 000 francs d'impôts pourra acheter ces chèques-vacances en moyenne à 50 % de leur valeur nominale. Mais le plus aidé pourra ne le payer que 20 % de sa valeur. L'épargne populaire ainsi constituée représentera un avantage considérable pour les travailleurs à revenus modestes. Elle pourra, de surcroît, être valorisée par les professionnels du tourisme. Quant aux fruits de cet épargne, ils seront réinvestis dans les constructions ou les rénovations à dominante sociale, sans exclure la petite et moyenne hôtellerie.

Les Assises nationales du temps de vivre

» Le projet le plus riche d'espoir, c'est l'étalement des vacances. Notre campagne à destination des chefs d'entreprise et des syndicats rencontre un franc succès. Nous discutons avec les entreprises nationalisées, avec l'industrie automobile, pour qu'elles ne ferment plus pendant l'été. Partout, il y a une prise de conscience sans précédent et nous signons des contrats avec les syndicats pour les aider à diffuser l'information aux comités d'entreprises.

» Le dossier le plus compliqué est celui de la vie associative. Il a fallu discuter avec plus de vingt-cinq ministères. A l'enthousiasme des associations pour le label d'« utilité sociale », enregistré il y a un an, a succédé une réserve forte qui m'a conduit à abandonner l'idée d'une reconnaissance institutionnelle des associations. Les associations n'ont pas vu l'intérêt d'une telle reconnaissance. Je me suis rangé à leur avis. Aujourd'hui le projet de loi est prêt, mais, sans attendre, des mesures réglementaires vont être prises. Un pas capital sera ainsi accompli en faveur du mouvement associatif.

» Le dossier le plus difficile que j'ai à traiter est celui des métiers de l'animation. A partir du 3 janvier 1983, comme je m'y étais engagé, j'ouvrirai une concertation sur un texte qui devrait définir un « statut-référence » pour ces métiers : recrutement, formation, carrière, reclassement social. Cela prendra du temps, car nous mettrons l'accent sur l'exigence de la qualification.

Echecs

» Je citerai aussi, au chapitre des satisfactions, la campagne « Découverte de la France », les trois cents maisons du Temps libre qui sont lancées, la rénovation de l'Institut national d'éducation populaire, le C.A.P.N., et la création de l'Institut méditerranéen d'éducation populaire, etc.

» Parmi les insuffisances, je citerai le poids des habitudes, bien que l'administration du ministère du temps libre fasse preuve de beaucoup de dévouement. Il n'est pas facile de créer un ministère nouveau.

» J'ai plaidé cette année pour la création de postes nouveaux de conseillers techniques et pédagogiques d'éducation populaire. Je n'ai pu convaincre ni le ministre du budget, ni le premier ministre. J'ai donc échoué. Je ne suis pas non plus satisfait des moyens que je donne aux directions départementales et régionales du temps libre, jeunesse et sports, qui sont les artisans de la mise en œuvre de la nouvelle politique.

» Pourtant, le budget du ministère du temps libre aura augmenté de 41 % en deux ans, ce qui est considérable. Je ne suis pas satisfait, enfin, de la manière dont nous informons la presse et l'ensemble de nos interlocuteurs. Contrairement à certaines critiques, je crois que nous sommes beaucoup trop discrets.

» Mais ma plus grande préoccupation, c'est le tourisme. Il nous faudra faire de la promotion touristique de la France à l'étranger une priorité forte dès 1984. Il y va de l'emploi et de la balance des paiements de la France. Et il faut cesser de considérer le tourisme comme une activité saisonnière. Nous devons passer de l'ère de la cueillette à l'ère des semailles.

– Sur quels thèmes et avec quels moyens allez-vous poursuivre vos efforts en faveur du temps libre ?

– L'année 1983 sera marquée par deux temps forts : les débuts de l'aménagement de l'Institut méditerranéen d'éducation populaire et les Assises nationales du temps de vivre.

» Celles-ci ne seront pas, en septembre prochain, un colloque de plus, mais une véritable préparation du IXe Plan, régionalement et nationalement. Elles seront en prise sur les réalités économiques et sociales. Je leur vois deux dominantes le travail (comment réaliser les horaires souples ? Faut-il encourager l'année du temps choisi ? Comment aller vers les trente-cinq heures, quel étalement ?), et l'homme avec ses rythmes biologiques (le temps libre, facteur de maîtrise des moyens modernes de communication, mais aussi facteur d'épanouissement individuel et social). Je voudrais aussi que ces Assises soient l'occasion d'une fête des provinces françaises.

» Pour conclure, je crois que le temps, loin d'être seulement un moyen de regénérescence physique, est en soi une valeur. Jacques Delors a parlé le premier de *la « révolution du temps choisi »*, et c'est bien l'enjeu de notre action : les Français ne doivent pas attendre des mesures décidées d'en haut quand il s'agit de leur temps libre, mais s'attacher à conquérir ce droit, ce temps de vie, cette liberté nouvelle. D'autant que la valeur du temps est inséparable de son visage social. »

Propos recueillis par
par ALAIN FAUJAS.

● *Une lettre de M. François Mitterrand à M. André Henry.* – La campagne nationale pour l'étalement des vacances « *doit permettre d'améliorer la qualité de la vie des Français et de développer l'activité du tourisme, secteur économique de premier plan* », écrit le président de la République dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. André Henry, ministre du temps libre. « *Je souhaite que les entreprises publiques donnent l'exemple, dans toute la mesure de leurs moyens pour répondre à ces attentes* », affirme d'autre part le chef de l'Etat. M. Henry s'apprête donc à accentuer son action en faveur du maintien en activité, pendant l'été, des grandes entreprises. A cet effet, il reçoit le 30 décembre M. Bernard Hanon, P.-D.G. de la régie Renault. D'autres rendez-vous sont prévus avec les présidents des sociétés Peugeot, Talbot et Citroën.

● *Un bulletin d'information pour les personnels de l'enseignement supérieur.* – Le ministère de l'éducation nationale vient de créer une nouvelle publication, *SUP l'actualité de l'enseignement supérieur*, destinée à informer les personnels dépendant de la direction des enseignements supérieurs. Tiré à 65 000 exemplaires, ce bulletin bimestriel, distribué par les universités, présente en quelques pages les dossiers du ministère ainsi que quelques textes officiels.

Dans l'éditorial du premier numéro, M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs, précise qu'il est nécessaire « *d'informer rapidement et directement la communauté universitaire* ». « *On ne peut en effet se contenter,* ajoute-t-il, *malgré son abondance, de l'information véhiculée par les médias, la presse de portée générale de notre ministère ou les organisations représentatives de nos personnels.* »

ARCHITECTURE

LA NOUVELLE PLACE D'ORLÉANS

Le coup classique

On a pu voir tout l'automne, sur la gauche de l'église Sainte-Croix d'Orléans, un curieux édifice, un peu lugubre, un peu comique. Il se tenait sur quatre pattes en arcades, enfouies jusqu'à la ceinture dans un pantalon de pierre de taille manifestement trop ample ; en émergeait un maigre torse de béton coiffé d'une pyramide glabre, en béton elle aussi. Tout autour de la pyramide, à sa base, une collerette de ferraille formait la rive du toit. Et devant cet étrange dispositif régnait un bric-à-brac d'échafaudages colorés ; l'ensemble, par sa laideur disparate, semblait annoncer quelque carnaval de fin d'année.

Ironie des chantiers ! Ce n'était pas là une construction destinée à amuser la galerie mais l'état provisoire d'un noble bâtiment néo-classique qui s'édifie selon les plans de l'architecte Christian Langlois, membre de l'Institut, pour faire pendant à celui qu'il a déjà dressé sur le côté droit de la cathédrale. C'est surtout l'aboutissement d'une vieille querelle, née vers 1975 après que les abords de quatre cathédrales françaises eurent parus menacés par l'irruption d'édifices modernes dans le voisinage immédiat des ancêtres gothiques : Orléans, Bourges, Amiens et Reims étaient alors toutes bruissantes de rumeurs et de scandales. Pour Orléans, les architectes Arsène-Henry et Sonrel avaient élaboré un projet assez navrant, qui avait ce parfum amer qu'ont les objets modernes démodés, et qu'on aime parfois retrouver dans les vitrines de coiffeurs des « années 50 » ou la décoration des cafés parisiens, mais qu'on préfère généralement tenir à l'écart des grandes architectures urbaines.

Le secrétariat d'Etat à la culture organisa alors une consultation d'architecture, une de ces « consultations d'idées » qui n'engagent à rien et ne sont le plus souvent pas suivies d'effet. Il s'agissait de faire de cette zone inachevée et bringuebalante une vraie place et d'abriter divers services publics : la nouvelle mairie, l'extension de la préfecture, le musée municipal des beaux-arts et le siège de l'établissement public régional. Six équipes d'architectes furent invités : Arsène-Henry, bien sûr, puisque, en quelque sorte, il occupait déjà les lieux, Georgia Benamo et Christian de Portzamparc (qui édifiaient à Paris les fameuses Hautes-Formes), divers jeunes espoirs regroupés derrière Jean-Pierre Buffi, Paul Chemetov, comme d'habitude, l'Area, comme d'habitude encore, et enfin un « outsider », Christian Langlois, qui achevait pour le plus grand délice des services des monuments historiques un immeuble en pierre de taille à arcades rue de Vaugirard à Paris, face au Sénat. Les projets furent remis aux autorités en juillet 1976, exposés en plublic peu après ; quelques débats à l'automne, des polémiques, et puis l'affaire cessa d'intéresser ; on passa à autre chose.

Et voici que l'un des six projets est construit, presque comme il avait été dessiné (ce qui est, en soi, d'ailleurs estimable) ; bien évidemment, c'est la proposition qu'on avait la moins considérée, tant elle paraissait désuette et insipide, qui a été retenue : cette, « classique » de Christian Langlois.

Reconnaissons d'entrée à cet architecte le mérite d'avoir su recoller certains éléments disparates ou disjoints et d'avoir su aussi, par un parti fractionné et toute une articulation d'arcades, passages, avant-plans et reculs, portiques et murets, donner à son ensemble une certaine cohésion d'échelle ; échelle un peu timorée pourtant et qui entretient avec la cathédrale une distance bien respectueuse ; mais nous savons que, depuis deux siècles au moins, une cathédrale ne se conçoit plus que précédée d'un grand parvis, doive le goût gothique en souffrir.

Enveloppe de pierre

Reconnaissons aussi qu'il a su conférer à sa construction, ou du moins à ses façades, une certaine unité de ton, une certaine harmonie du tout et des parties. L'attirail classique des moulures est réduit à presque rien, les inévitables balustres sont *peu nombreux, discrets ; tous* les tracés sont polis, modestes, adoucis comme pour se faire pardonner d'exister ; les pierres sont jointoyées d'un mortier pâle, sans creux ; tout se fait calme, retenu, un peu mièvre.

Mais dès que l'on va au-delà de ce qui touche à l'enveloppe de pierre de taille qui, suave comme motte de beurre, camoufle la réalité de cette construction, on court de barbarisme en barbarisme. Passe encore que l'ardoise des toitures ne fasse que maquiller du béton armé, comme le calcaire des façades ; passe que les grandes et belles baies du rez-de-chaussée, toutes moulurées, donnent sur un mur plein et soient condamnées à n'être que des vitrines plates. On pourrait à la rigueur s'accoutumer à l'idée de ne voir dans cette architecture qu'un décor de surface si l'on n'était sans cesse confronté au heurt des formules classiques d'apparence et de la plus triviale des réalités contemporaines : ici ce sont des menuiseries d'aluminium doré comme on en voit sur les devantures des traiteurs, là des garde-corps sinistres avec leurs barreaux réglementaires, stricte application des normes de sécurité, ou bien des revêtements intérieurs déplorables, des lampes de plastique pauvre, des escaliers mal balancés au beau milieu des fenêtres, de la quincaillerie du commerce.

Effarant, le *gymkhana* des toitures d'ardoises qui se disputent à l'entrée du centre municipal ; affarant le patio central, « cadavre exquis » où alternent dans un désordre panique des éléments stylistiques puisés à toute l'architecture, y compris la pire : un péristyle à tristes colonnes de béton armé, une frise de mosaïque vaguement inspirée de Matisse, trois étages de parois de verre du plus délicat des marron, un large bandeau de pierre de taille, enfin de hideuses mansardes.

« *De gustibus et coloribus non disputandum* » disait la scolastique ; il ne faut pas discuter des goûts et des couleurs, soit. Tout de même, si le langage classique est bien le latin de l'architecte, que se baragouine-t-il donc ici ?

Une langue libre

De façon plus générale, si la blouse grise fait l'épicier, la pierre blanche et deux doigts de moulure ne suffisent pas à faire l'architecture noble et classique. Encore faut-il savoir jouer de cette pierre, de son appareil, de l'épaisseur et de la matière de ses joints, des motifs qu'ils dessinent, des effets de lumière qu'ils provoquent, des rythmes qui en naissent. Encore faut-il savoir jouer de la composition du bâtiment, de ses proportions, de la taille et de la disposition des baies qu'on y a percées, si l'on veut que s'en dégage une quelconque émotion.

Le registre des sensations que sait nous communiquer le langage classique est immense, fait parfois de chocs vifs, parfois de délectations plus lentes : il est des classicismes puissants et vigoureux, et même de terribles ; d'autres gracieux et sereins ; de doux et presque impalpables ; il en est de maniérés et de savants, de virtuoses et de jongleurs, d'affectés et de grotesques ; il en est qui jubilent, d'autres qui se drapent dans une dignité sévère ; certains emprüntent les voies d'une réthorique harmonieuse et claire, d'autres sont plus brouillons ; il en est de grandiloquents, parfois de baratineurs ; il en est de pudiques. Certains détails témoignent de tant de grâce et de maîtrise, entretiennent des réseaux de tensions et d'équilibres si rigoureux, qu'ils atteignent à la perfection. Mais il est indigne de s'abriter derrière cet héritage pour nous vendre un *ersatz* fait de componction, de répétition dévote.

Or que veut nous dire Christian Langlois et que veut nous dire, de manière plus générale, le classicisme des académies ? Quelles maximes sont là déployées avec leurs mots de pierre taillés ? Il ne s'agit plus de fugues et de variations brillantes mais d'une reproduction timide de stéréotypes. Ce que dit cette architecture, c'est que le monde réel offense le goût, que la distinction est un héritage, que la culture est morte on ne sait pas exactement quand, qu'il est des lieux et des mythes sacrés, qu'il faut tenir serré le troisième bouton de son gilet et qu'il n'est pas de sentiment moderne qui ne soit coupable.

Mais retournons à pied d'œuvre. De part et d'autre du nouveau parvis de Sainte-Croix, deux hauts mâts symétriques porteurs d'oriflammes attestent la solennité de l'endroit. Sur le piedestal, des inscriptions en belles lettres rappellent le souvenir de Jeanne et de sa « *cendre charnelle dispersée au vent* ». Ce sont des capitales antiques tracées au compas, gravées dans la pierre et dorées à la feuille ; elles mesurent dix centimètres de haut. Non loin, une autre inscription, même typographie gravée, même *feuille d'or*, mais de vingt-cinq centimètres cette fois : « *parc autos* ». Allons bon ! Les déesses chromées l'emportent encore sur la pucelle casquée... Décidément, à quelque sainte que l'on se voue, on n'échappe pas à son siècle !

FRANÇOIS CHASLIN

★ Architecte de conception : Christian Langlois, membre de l'Institut ; architectes de réalisation : MM. Sonrel et Duthilleul ; architecte d'opération : Pierre Blareau.

THÉATRE

« COMPTINE » au Petit-Odéon

L' écho progressif des gradins

Elle et lui. Le couple éternel, absolu. Elle lui a préparé la purée qu'il préfère. Elle l'assied, elle lui passe le doigt sur la tempe. Elle lui glisse dans la poche un rouleau de banknotes. Elle lui a cousu un complet-veston, et dans la même étoffe elle s'est taillé une jupe. Elle lui apporte sur un plateau une petite montagne de chaussettes, slips, gilets de corps, tout chauds, tout moelleux. Elle veut tout savoir de ce qu'il a fait, vu, ressenti, pendant qu'il n'était pas là.

Ils ne sont pas mari et femme. Elle, c'est la maman, et lui c'est le grand fils, trente ou trente-cinq ans par là, déjà marié et père. Aux démonstrations de sa mère il oppose une impatience froide, avant de lui envoyer une beigne : du sang partout, sang sacrificiel et réconciliateur ; elle et lui s'accordent une trêve, jusqu'au prochain round. Des deux, c'est elle l'enfant : gamine, capricieuse, maladroite, et forcément possessive, et forcément castratrice comme on vous le dit dans les études spécialisées.

L'auteur de cette pièce en un acte, *Comptine*, est un comédien très intéressant, Yves-Fabrice Lebeau, l'un de ces acteurs à double tranchant, au jeu clair-obscur, jamais machinal ni convenu, qui semble tâter ses situations dans le noir, comme pour la première fois, avec quelque chose comme une fuite en avant dans l'impossibilité de tirer à la fois toutes les cordes de son arc. Et l'on retrouve, dans l'écriture de *Comptine*, plusieurs signes de cette richesse intérieure, et de ces hésitations : le dialogue est tantôt net, direct, tantôt transfiguré par une poésie, un « déhalage » de chanson simple comme inhérente à la perspective brouillée d'une mémoire d'enfant.

Et sans doute cette œuvre, de toute évidence sincère et ressentie, et très délicate, très fragile, a-t-elle besoin de l'épreuve, du contact sensible, d'au moins une dizaine de représentations publiques, diverses, pour que les deux acteurs, Denise Gence et François Perrot, trouvent où poser les pieds, et de quelle manière, et tout simplement quelles voix prendre. Cela d'autant plus que la mise en scène de Jean-Luc Boutté et le décor de Philippe Kerbrat n'accordent à la mère et au fils aucun répit, aucune zone imprécise où prendre un temps de songerie : une mise en scène au burin, implacable.

Dans ces premières représentations, Denise Gence est trop petite fille, trop chantonnante, et François Perrot est trop fermé. C'est le type de pièce qu'il faut voir deux fois, les premiers jours et les derniers, pour comprendre à quel point l'art du théâtre est fluctuant, vivant.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h 30.

ARTS

Le Vatican à New-York

Dans les prochaines semaines, plus de deux cents chefs-d'œuvre des collections d'art vaticanes seront embarqués dans des Jumbo Jets à destination des États-Unis pour une exposition itinérante qui durera un an, The Vatican Collection : the Papacy and Art, une exposition « *sans précédent* », écrit la revue d'art américaine *The Connoisseur*, par les risques et les dépenses qu'elle occasionne. Quittent en effet le Vatican des toiles de Léonard de Vinci, de Raphaël, du Caravage, de Giotto et des sculptures grecques et romaines de grande valeur comme l'Apollon du Belvédère. Ces chefs-d'œuvre iront d'abord au Metropolitan Museum de New-York, puis à Chicago et à San Francisco.

Ce n'est certes pas la première fois que des œuvres d'art traversent les océans, mais cette exposition, à ce jour la plus importante réalisée à l'étranger par le nombre et la valeur des pièces qui doivent quitter leur musée d'origine, soulève une vive polémique en Italie. Un appel signé par plusieurs historiens de l'art éminents (dont M. Cesare Brandi et M. Giovanni Urbani, directeur de l'Institut de restauration), a été envoyé au pape, soulignant les dangers d'une telle entreprise et la nécessité de « *sauvegarder un patrimoine artistique* » qui appartient « *à l'humanité entière* ».

Les signataires de cet appel estiment que les œuvres risquent non seulement d'être endommagées par le transport mais aussi, et peut-être de manière plus irrémédiable, par les changements de température et de degré d'humidité : « *Il n'existe aucun moyen technique capable de prémunir les œuvres contre de tels dangers* », écrit M. Giulio Carlo Argan, historien de l'art et président du comité international de l'histoire de l'art.

L'une des œuvres qui risque de souffrir le plus du voyage est le *Saint Jérôme* de Léonard de Vinci, « *l'une des rares œuvres du peintre dont l'authenticité n'ait jamais été mise en doute* » (Kenneth Clark), et une peinture sur bois, en deux panneaux, qui est particulièrement fragile. Selon les historiens de l'art hostiles à l'envoi des œuvres aux États-Unis, les changements du taux d'humidité ambiant provoqués par la respiration de millions de visiteurs passant devant le tableau peuvent avoir des effets très graves.

A ces arguments scientifiques s'en ajoutent d'autres plus polémiques véhiculés notamment par *l'Unita*, dénonçant les aspects commerciaux et financiers de l'opération comme la participation aux frais de la compagnie aérienne Pan American et celle du fabricant de cigarettes Philip Morris (3 millions de dollars). Une critique un peu rapide peut-être, et empreinte d'un anti-américanisme sommaire : la Scala de Milan finance aussi son prochain spectacle avec l'aide d'une marque de whisky... américaine. Pour le professeur Argan, en tout cas, « *il aurait été plus simple de dire tout de suite que l'Église avait besoin d'argent et qu'elle se sert de son patrimoine artistique pour s'en procurer* ».

Le Vatican affirme que tout a été fait pour que « *les risques soient réduits au minimum* ». Il donne essentiellement deux raisons à sa décision d'envoyer une partie des œuvres de ses musées aux États-Unis : d'abord la perspective d'offrir au monde un « *mesage de spiritualité* », ensuite les aides obtenues des Américains pour restaurer les œuvres exposées (5 millions de dollars). En outre, fait valoir le Vatican, les risques encourus par les œuvres d'art sont constants comme en témoignent les actes de vandalisme dont fut victime *la Pieta* en 1972.

PHILIPPE PONS.

CINÉMA

« DINER », de Barry Levinson

L'angoisse du lendemain

Diner, en anglais, qu'on pourrait traduire par « Au dîneur », ce fut, à la fin des années 50, ni exactement un restaurant ni le McDonald d'aujourd'hui : un lieu de petite bouffe, où l'on s'attarde à loisir, où l'on refait le monde entre un café et un sandwich. Barry Levinson, collaborateur de Mel Brooks, mais formé à la télévision où il a recueilli trois Emmy (1), raconte sa ville, Baltimore, son adolescence, l'époque incertaine où il va falloir entrer dans la vie.

Aucune trace de nostalgie, mais le souci de dépasser la simple actualité, d'hier et de demain, pour montrer des collégiens — le « collège » américain se situant entre notre lycée et l'université — à la veille des choix décisifs *qui vont façonner leur avenir*. Un film étonnant, reflet de la politique moderniste de la M.G.M. des années 80 — plus rien à voir avec celle de Crawford, Gable, Garbo, Tracy, même si les bâtisses demeurent et portent souvent ces noms illustres. Il faut parler aux jeunes des problèmes qui les concernent, les divertir d'abord, car, déclare le numéro un de la M.G.M., « *les films ne nous appartiennent pas, ils appartiennent au public* ».

Barry Levinson joue à fond le jeu, travaille au « finish » ses situations et son dialogue. Il sait parfaitement que George Lucas a réalisé en 1973 un certain *American Graffiti*, situé en 1962, peu avant l'engagement, l'enlisement américain au Vietnam. *Diner*, ramassé en une courte semaine de 1959, entre Noël et le Jour de l'an, sera inévitablement comparé au classique de Lucas, auquel le jeune couple de scénaristes, Willard Huick et Gloria Katz, avait conféré une patine très personnelle. Le nouvel Hollywood, pour une bonne part, est aujourd'hui la propriété des scénaristes-dialoguistes et des techniciens. De la télévision, Barry Levinson retient la familiarité, la proximité des personnages, le refus de tout « star system », mais, en même temps, il choisit des acteurs ultra-*professionnels, capables de jouer* avec une rigueur impitoyable, d'aller jusqu'au bout d'une scène, d'une tirade.

Les cinq grands garçons de *Diner* sont déjà marqués fortement, typés par des tics, maniérismes, obsessions : Fen le dandy, l'intello, le raté parfait ; Billy, l'amoureux timide, incapable d'affronter une amie bien plus mûre, responsable, qui attend son enfant ; et les trois supermen, Eddie le passionné de footbal qui va se marier, Shrevie déjà marié et incapable de s'adapter, Boogie le hâbleur, le tombeur, le parieur. Les filles existent, mais marginalisées, souvent mal ajustées, si peu acceptées par une société braquée sur le seul succès masculin.

De quoi nous parle vraiment Barry Levinson, auteur complet — scénario, dialogues et mise en scène — d'un film extraordinairement fouillé, sérieux en diable derrière la gaudriole ? Taillant dans le vif d'une période bien précise, la fin de l'ère Eisenhower, le cinéaste met à nu, de façon prémonitoire, les angoisses d'une génération qui sera celle du Vietnam, et qui pourrait être notre contemporaine.

LOUIS MARCORELLES.

(1) L'équivalent des oscars.

★ Voir les films en exclusivité.

L'art du clown

Devant le rideau de fer baissé, un homme rêve du cirque qui ne vient plus. Il n'est plus très jeune, il n'est pas encore très vieux. Il gêne le balayeur. On le renvoie vers la ville. Là bas, son cas paraît désespéré aux technocrates du régime qui ne parlent que performant et opérationnel. L'ancien clown n'est pas reconvertible. On le renvoie dans le désert. Chemin faisant, il rencontre une fille qui se prend à rêver sur le merveilleux métier de M. Auguste qui n'a plus cours à Mégapolis. Et voilà, dans le désert, M. Gus qui apprend à la jeune fille l'art du clown. De vilains monstres les dérangent, une folle enveloppée de plastique, un ange exterminateur qui crêche dans une colonne.

Faut-il ou non poursuivre le voyage ? C'est à quoi *Dernière Séance avant l'été*, la pièce de Maurice Yendt, ne conclut pas. Maurice Yendt dirige à Lyon le Théâtre des *Jeunes Années*, centre *dramatique* national. Il dispose, à Vaise, d'un beau théâtre pour enfants, comme aux États-Unis, comme au Canada, le seul en france. Il y organise tous les deux ans des rencontres internationales. Depuis plus de dix ans, il écrit beaucoup de pièces claires et formatrices qu'il met en scène peut-être un peu trop clairement. Cette fois-ci, il a offert à Bruno Castan, responsable du théâtre pour enfants à la Maison de la culture de la Seine-St-Denis, de mettre en scène *Dernière Séance avant l'été*, et ce n'était pas une mauvaise idée.

Castan, lui, se plaît aux jeux de l'ambiguité, aime brouiller les pistes, suggérer le caché derrière l'évident, par exemple la tristesse d'être clown-professeur quand on ne croit plus qu'on est un vrai clown.

BERNARD RAFFALLI.

★ En tournée. Rens. : Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69009 Lyon, Tél. : (7) 864-14-24.

■ Les représentations de « La vie est un songe » prévues le 31 décembre à 14 h 30 et 20 h 30 à la Comédie-Française sont annulées par suite d'une grève des personnels techniques. Les spectateurs qui ont loué leurs places peuvent se faire rembourser aux guichets. Déjà la représentation du 24 décembre avait été supprimée pour la même raison.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) 19 h 30 : Casse-Noisette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Autour de J. Cocteau.
BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films BPI : 15 h, 17 h, 20 h. Cinéma D.W. Griffith :
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Ma Elo.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Granit ; 20 h 30 : Léonce et Léna.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30. En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. Correspondance : Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Pinok et Matho.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 h : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence. – II : 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : The Lover.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth (dern.)
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), à 20 h 30 : Armaguedon ; l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) 21 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. – Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Herbe rouge.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30, Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 17 h 30 : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
REX (233-28-65), 20 h 30 : The End.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45, le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 45 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 22 h : la Voix humaine (dern.) ; 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 22 h 30 : l'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Enjeux de la vie.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; II : 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 30 décembre

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45, B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 15 h : Tino Rossi.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) 21 h et 23 h : R. Bahri.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Pinok et Matho.
FORUM (297-53-39), 21 h : D. Wetterwald.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Popeck.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Santa Claus is back in Town.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 15 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Comperin, Vivaldi, Blavet).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff, Dixieland Jazz Band.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Ph. Yvelin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : F. Guierre ; 23 h : Azuquita.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, S. Lacy, Go. G. Lewis.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Hamsa Music.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : D. Sanchez.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Happy Feet Quintet (dern).
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

En région parisienne

CRÉTEIL, Espace Carole (898-01-01), 14 h 30 : Molière en jazz.
NANTERRE, Centre G.-Brassens (725-36-32), 20 h 30, Que diable nous chantez-vous là !
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Intimité.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Hommage à P. Chenal : « Section des disparus » ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : « One More River », de J. Whale ; 21 h : « The Last Gentleman », de S. Lanfield.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : « l'Epreuve du feu », de V. Sjostrom ; 17 h, Carte blanche à W.K. Everson : « le Rachat suprême », de C.B. de Mille ; 19 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Fleurs de papier », de G. Dutt.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

MORA, film français de Léon Desclozeaux. Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Murats, 16e (651-99-75).
MUTANT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).



SPECTACLES

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-60-34).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A. v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A, v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Images, 18e (522-47-94).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Jeudi 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : Ce fut un bel été.
Deuxième partie : l'invité.
1938 : une princesse polonaise (Krystyna Janda) aux prises avec un politicien véreux (Maurice Ronet), lui-même en conflit avec un fugitif (Bruno Cremer) : un mélodrame médiocre.

22 h 5 Téléfilm : Sophia Loren.
Deuxième partie.
Sophia Loren telle quelle : dans le double rôle de la mère et de la fille, au fil d'un roman-photo destiné à émouvoir.

23 h 20 Contes pour Noël.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : la Tulipe noire.
Film français de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Addams, A. Tamiroff, R. Manuel, F. Blanche. (Rediff.)
Juin 1789, en Roussillon. Un jeune aristocrate joue, par intérêt matériel, au justicier masqué. Sur le point d'être découvert, il se fait remplacer par son frère jumeau, qui est, lui, un vrai révolutionnaire. Film d'aventures historiques à l'humour parodique rappelant Fanfan la Tulipe, *et aussi* Zorro, *dont Alain Delon semble répéter le rôle qu'il devait interpréter onze ans après.*

22 h 35 Les yeux et la mémoire.
Une rétrospective des événements de l'année 1982, préparée par F. Nespo et J.-P. Biondi et la rédaction d'A 2.
Les moments forts de l'année politique, sportive, etc. Des séquences sur les personnalités disparues.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : le Veneur noir.
Réal. P. Planchon, avec F.-E. Gendron, P. Banderet, P. Canovas...
Suite et fin des aventures de Philippe Nossac, jeune libertin, amoureux d'Hélène, « morte » de chagrin ou cachée par le Veneur noir ? Une œuvre fantastique joliment mise en images.

22 h 10 Leur mot à dire : la publicité.

22 h 15 Au gui l'an neuf : pour le plaisir.
De J.-M. Branquart et P. Geothals. Avec A. Jolivet, M. Bonnet, M. Loran.

22 h 45 Journal.

23 h 15 Variétés : Banane flambée.
De V. Lamy et M. Hazan. Réal. Ph. Ronce.
John Mac Laughlin, un des plus grands guitaristes du monde enregistré au Festival de Salon-de-Provence.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Pavane de T. Arbeau, *Lasciatemi morire* de C. Monteverdi, *Ave Maria* de J. Arcadet, par la chorale interuniversitaire de Varsovie.

23 h 55 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

20 h, Du « Voleur » à « la France » : Emile Girardin. Avec F. Joffo, C. Vernet, Amarande, J. Morel, B. La Valette...

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Actualité lyrique.

20 h 30, Concert : « (donné le 8 octobre 1982) « Prélude en ré mineur » de Buxtehude ; « Prélude et fugue en mi mineur » de J.-S. Bach ; « Deuxième Fantaisie » d'Alain ; « Cantio Sacra » de Scheidt ; « Fantaisie en la mineur » de Mozart ; « Nun Komm der Heiden Heiland » de J.-S. Bach, par L. Rogg, orgue.

22 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 31 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 TF 1 vision plus.
11 h 50 Contes pour Noël
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 La petite maison dans la prairie.
14 h 30 Destination Noël.
16 h Ballade en Irlande.

17 h Cinéma : Le garde-champêtre mène l'enquête.
Film français de M. Delbez (1961), avec L. de Funès, P. Dudan, M. Mercadier, M. Riqueline, P. Lemaire (N.).
Diverses personnes cherchent à se débarrasser du cadavre d'un homme, repêché dans un lac suisse, de peur d'être accusées de meurtre. Vaudeville et humour macabre à la française. A voir, à la rigueur, pour de Funès, encore qu'il ne tienne pas la vedette. Ce film eut pour premier titre : Dans l'eau qui fait des bulles.

18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Journal.

20 h 35 Variétés : Spécial Coco-boy.
Entouré de quatre « girls », Stéphane Collaro a conçu son émission à la manière d'un journal télévisé revu par Hollywood. Humour (pas toujours du meilleur goût !), gags, sketches et chansons.

21 h 35 Au théâtre ce soir : Jean de la lune.
De M. Achard, de l'Académie française, mise en scène de R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec M. Duchaussoy, C. Marin, C. Coster.
Jef, dit « Jean de la lune », artiste en fleur, naïf sans être sot, dupe sans être ridicule, a la foi qui renverse les montagnes. Trompé par sa femme, il arrive par son innocence à triompher quand même. Une comédie triste et gaie.

23 h 40 Variétés : A l'eau 82 allô 83.
Émission d'Yves Mourousi et M. Rieussec, réal. Marc Briones.
Yves Mourousi présentera en direct un spectacle à partir de « vidéo-variétés » nationales et internationales : Diana Ross, David Bowie, Telephone...

1 h 30 La nuit des cent étoiles.
Le 14 février 1982, à New-York, plus de deux cents vedettes ont prêté leur concours pour une soirée de bienfaisance (le gala du centenaire de la Fondation des acteurs américains). Trois heures de spectacle diffusées par la chaîne américaine A.B.C. Avec Warren Beatty, Bette Davis, Paul Newman, Orson Welles, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : La planète des singes.
16 h 35 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Présentation de : 82 sur son trente et un.
20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, J. Bouise...
Feuilleton français de cape et d'épée ramené par quelques petites allusions à la situation en France depuis mai 1981.

21 h 40 Divertissement : le mystère du gala maudit
ou la fabuleuse aventure du Grand Orchestre du Splendid.
Une émission qui donne libre cours à l'imagination fantasque du Grand Orchestre du Splendid. Deux niveaux dans ce grand divertissement cocasse, le premier volontairement guindé, le second franchement déluré, underground.

22 h 35 82 sur son trente et un.
Avec P. Bouvard, M. Drucker et J. Martin.

0 h 10 Ciné-club
(Cycle Gary Cooper) : la Huitième Femme de Barbe-Bleue.
Film américain d'E. Lubitsch (1938), avec C. Colbert, G. Cooper, E. Everett Horton, D. Niven, E. Patterson. (V.O. sous-titrée. N.)
Une jeune Française, fille d'un marquis ruiné, rencontre sur la Côte d'Azur un milliardaire américain qui a déjà été marié sept fois. Il l'épouse comme on traite une affaire, mais elle entreprend de le « dresser ». Billy Wilder, Charles Brackett et Lubitsch ont adapté une pièce de Boulevard d'Alfred Savoir. Ils en ont fait une brillante « comédie américaine » avec situations cocasses et gags allusifs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Émissions pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Fondation de France.

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Vœux du président de la République.
20 h 10 Les petits papiers de Noël.

20 h 35 La dernière séance.
Émission d'Eddy Mitchell. 20 h 40, Dessin animé : Tom et Jerry.

20 h 50 Cinéma : Vera Cruz.
Film américain de R. Aldrich (1954), avec G. Cooper, B. Lancaster, D. Darcel, C. Romero, D. Montiel, G. Mac Ready. (Rediffusion.)
En 1866, au Mexique, deux aventuriers américains qui ont failli être enrôlés de force dans les troupes de Juarez se mettent au service de l'empereur Maximilien et cherchent à s'emparer d'un chargement d'or. Sous les allures d'un western, un film à l'humour mordant qui détruit les mythes de l'héroïsme et de l'idéalisme. Réalisation « coup de poing » et grands numéros d'acteurs.
22 h 30, les publicités des années 50 ; 22 h 35, Tex Avery (et à 0 h 15).

22 h 40 Journal.

22 h 55 Variétés : Alors je dis bravo 82.
de Guy Job et Gérard Jourd'hui.
Chanson, poésie, musique, un spectacle réalisé avec l'aide du Crazy Horse Saloon sous forme de calendrier dansant avec Julien Clerc, Michel Berger, France Gall, Telephone, Raymond Devos, Henri Salvador, Jane Birkin, Alain Souchon...

0 h 30 Cinéma : la Haute Société.
Film américain de C. Walters (1956), avec G. Kelly, B. Crosby, F. Sinatra, C. Holm, J. Lund, L. Calhern, S. Blackmer.
Une riche héritière de Newport, divorcée d'un compositeur de jazz, est sur le point d'épouser un homme de la bonne société. Mais son premier mari reparaît et un journaliste s'en mêle. Nouvelle version, avec des séquences de comédie musicale, d'un film tourné en 1940 par George Cukor. Grace Kelly, dont ce fut le dernier rôle au cinéma, apporte à son personnage de la beauté, du charme, de la distinction.

2 h 20 Prélude à la nuit.
« L'Ile joyeuse » de Debussy, par D. Ranki au piano.

2 h 30 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Hommage à Glenn Gould ; Les fouilles archéologiques ; Les bonnes chansons 82 ; Une nouvelle lecture de Jules Verne ; Moins cinq, avec J. Trémolières.

8 h, Les chemins de la connaissance : Marcel Mauss et l'anthropologie : à 8 h 32, l'eau et le corps.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : Les cahiers de l'Herne : Robert Musil.

11 h 2, Musique : Monologues-dialogues, par G. Léon (et à 13 h 30 et 16 h).

12 h 5, Agora, avec M. Cazenave.

12 h 45, Panorama.

14 h, Sons : à Combloux.

14 h 5, Un livre, des voix : « Monsignor Quichotte », de G. Greene.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (l'émir Bechir au Liban), avec les docteurs Dib et A. Ismael, historiens, et A. Chedid, S. Stetie, Adonis, poètes.

18 h 30, Feuilleton : Dracula.

19 h, Actualités magazine.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : quelques difficultés de l'évolution.

20 h, Portrait d'une année 82, une émission de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

21 h 30, Black and blue : caves et cabarets, avec F. Marmande.

22 h 30, Nuits magnétiques : comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Monteverdi, Stravinsky, Grieg, Rimsky-Korsakov, Telemann, Hindemith.

8 h 7, Le « Bougolama » 8-9.

9 h 5, L'opérette : Gershwin.

12 h, Equivalences : œuvres de J. S. Bach, Mozart.

12 h 35, Jeunes solistes : œuvres de Schönberg, Berg, Berio ; par M.-L. Weill-Raynal, chant ; D. Wood, piano.

14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Ravel.

14 h 30, Musique, joie de la jeunesse, 1982 : œuvres de J.-S. Bach, Dvorak, Gounod, Bizet, Leclair, Kabalevski, Ropartz.

15 h, Musiciens à l'œuvre : Espagne ; œuvres de Fernandes, Albeniz, Montsalvage, Sor, Scarlatti, Ohana, Stravinsky, Soler, Martin, de Falla, Glinka, Sarasate.

17 h 2, L'histoire de la musique.

17 h 45, Concert : (en direct de Hambourg) œuvres de Lortzing, Sinigaglia, Sarasate, Herold, Chabrier, Lehar, Kreisler, Fucik, par l'Orchestre philharmonique de Hambourg : dir. W. Sawallisch.

20 h, Spécial Nouvel An : œuvres de Liszt.

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 27 juin 1982) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Chopin ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. S. Ozawa ; sol. K. Zimmermann.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Veillée du Nouvel An.

COMMUNICATION

VU

Tout arrive !

Tout arrive ! On a enfin eu droit à notre cadeau de Noël, un feuilleton sensationnel, *le Veneur noir*, suite et fin ce jeudi soir sur FR 3. Même si vous avez raté le début, prenez-le en marche, vous ne le regretterez pas. C'est l'histoire — imaginée par Ponson du Terrail, spécialiste du genre — d'un beau, d'un noble gentilhomme, un peu coureur sur les bords, tombé éperdument amoureux d'une jeune femme épousée pour son argent et morte de chagrin : il a été obligé de la quitter le soir de ses noces. Ne me demandez pas pourquoi, ce serait trop long à expliquer. Ça se passe en 1723 — début du règne de Louis XV — ça galope vers la Bretagne, ça se bat en duel, ça fait demi-tour, ça repart pour la Pologne, ça fait halte dans le mystérieux château d'un personnage énigmatique, inquiétant, un fils du diable.

Rien ne traîne, tout cabriole, tout rebondit sans un instant de répit, sans prendre le temps de souffler, pas même pour nous expliquer ce qui se passe. Vous verrez bien, allez, venez, dépêchez-vous, ne vous interrogez pas, vous comprendrez plus tard. Et nous, on suit, tout content, tout surpris, tout engourdi, tout enkylosé par des mois d'immobilité, de pesantes lenteurs dans le déroulement habituel des récits. On n'était pas pressé, pas bousculé, forcément, il ne se passait jamais rien.

Tandis que là, c'est l'invention, la trouvaille, le retournement, la surprise de chaque instant, la simplicité directe du jeu, du ton. Enfin tout ce qu'on attend de cet art populaire qui a pris la relève du roman de cape et d'épée, nous disons du roman de gare, la télé. Une merveille. Ah ! j'oubliais : elle est signée Paul Planchon.

CLAUDE SARRAUTE

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Beaucoup de textes d'application doivent être publiés

Cinq mois après le vote de la loi sur la communication audiovisuelle, la réforme est encore loin d'être appliquée dans sa totalité. Les 110 articles de la loi du 29 juillet 1982 nécessitent, selon le ministère de la communication, quelque 65 décrets d'application et un certain nombre d'arrêtés : 23 décrets et 4 arrêtés ont été publiés jusqu'à présent.

Le gouvernement a voulu sérier les questions, et il aadopté trois priorités : la mise en place de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (installée le 31 août), la création des nouvelles sociétés de radio et de télévision issues de la réforme, la réglementation concernant les radios locales privées. Dans les trois cas il y avait urgence, soit politique — montrer rapidement que la « nouvelle télévision » allait être plus indépendante que l'ancienne — soit pratique — faire fonctionner dans leur forme définitive des chaînes plongées depuis trop longtemps dans un climat d'incertitude, et règlementer enfin la bande F.M..

La tâche des experts gouvernementaux est donc loin d'être achevée, d'autant que certaines des questions en suspens sont complexes : composition des conseils régionaux de la communication audiovisuelle, autorisation pour les réseaux câblés, société de commercialisation, droit de réponse, par exemple. Les ministères de la communication, de la culture et des P.T.T., les principaux concernés, devraient avoir terminé l'essentiel du travail avant la fin du premier semestre de 1983 ; dès janvier, un nombre important de textes doivent être publiés.

● LES ORGANISMES PUBLICS. — Les statuts et la composition des conseils d'administration de Radio-France internationale, de la Société nationale de production et de la Société de radiodiffusion et de télédiffusion pour l'outre-mer seront prêts en janvier. Les décrets régissant l'organisation et le fonctionnement de l'Institut national de la communication audiovisuelle et de Télédiffusion de France (T.D.F.) le seront aussi. Celui qui déterminera les membres du Conseil national de la communication audiovisuelle est en cours de rédaction ; en revanche, la nomination des membres des conseils régionaux demandera du temps : il faudra adapter en fonction des particularités régionales. Enfin, le service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.) prépare les cahiers des charges des organismes publics de radio et de télévision.

● LES SERVICES PRIVÉS. — Dans le domaine des services privés de communication audiovisuelle (réseaux câblés, télévisions locales, vidéotransmission, télématique...), il faut innover complètement, et en particulier trouver un point d'accord avec le ministère des P.T.T., détenteur du monopole en matière de transmission. Un système d'autorisations triple — Haute Autorité, P.T.T., ministère de la communication, — en fonction des différents cas de figure, est à l'étude.

● LE SERVICE MINIMUM. — L'arrêt de travail national du 25 novembre a remis en lumière la nécessité de redéfinir les règles du « service minimum » du service public de radiotélévision en cas de grève. Le décret est à la signature du premier ministre et pourrait être publié incessamment.

● LA DIFFUSION DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES. — Le ministère de la culture doit rendre publics, le 11 janvier, les décrets en préparation à ce sujet. L'un des points en litige était le délai légal avant la diffusion sur vidéocassette d'un film sorti en salle. Il semble que ce délai ait été fixé à douze mois, durée que réclament les professionnels réunis dans le Bureau de liaison des industries cinématographiques.

● LE DROIT DE RÉPONSE. — La loi du 29 juillet 1982 institue un droit de réponse à la radio et à la télévision (article 6), à l'instar de ce qui existe pour la presse écrite. Un décret en Conseil d'Etat doit en fixer les modalités. Il devrait être prêt en janvier.

● LA SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION.— Il ne s'agit pas ici d'un décret gouvernemental, puisque la future société sera une filiale commune des chaînes de télévision, de la S.F.P., de l'INA, de la Sofirad, etc. Le statut et les missions de ce futur organisme sont en discussion avec les futurs actionnaires. La mise au point achoppe notamment sur les résistances très vives des chaînes de télévision, qui ont déjà leurs services de commercialisation et répugnent à se défaire d'une partie de leurs prérogatives. L'Etat est aussi concerné, en particulier le ministère des relations extérieures. Il ne semble pas que la question puisse être réglée avant le printemps.

A Dijon

ACTION EN JUSTICE CONTRE LE P.-D.G. DU « PROGRÈS »

Le conseil des prud'hommes de Dijon s'est déclaré incompétent, mercredi 29 décembre, sur la demande de paiement des salaires présentée par les ouvriers des *Dépêches*, qui ont refusé leur mutation pour l'unité de production de Chassieu, dans la banlieue de Lyon (*le Monde* daté 26-27 décembre). Les prud'hommes ont, en revanche, condamné le Progrès, la société éditrice des *Dépêches*, que dirige M. Jean-Charles Lignel, à payer dix douzièmes du treizième mois de salaire.

D'autre part, l'union départementale des usagers et consommateurs de la Côte d'Or (UDUC 21) vient de porter plainte pour publicité mensongère contre M. Lignel. « *Fin septembre*, indique un communiqué de cette organisation, *de grandes affiches annonçaient : « les* Dépêches *s'installent au cœur de la ville », alors que tout le monde savait déjà à Dijon que le journal était fabriqué à Lyon.* » L'UDUC 21 appuie par cette action *la Bourgogne républicaine*, bi-hebdomadaire fabriqué par les ouvrier du Livre qui occupent depuis le 19 août l'imprimerie des *Dépêches*. Elle affirme qu'« *il existe sur place les capitaux, les compétences, les professionnels, l'équipement et les lecteurs pour deux quotidiens* » (*le Bien public* et *la Bourgogne républicaine*).

● *Démission au « Dauphiné libéré ».* — M. Marc Francioli, 39 ans, rédacteur en chef du *Dauphiné libéré*, à Grenoble, quittera son poste le 31 décembre prochain. C'est à la suite de « désaccords » avec M. Paul Dini, directeur général, que M. Francioli a décidé de bénéficier des dispositions de la « clause de conscience ». Il était rédacteur en chef du quotidien grenoblois depuis le 1er septembre 1981. Rappelons que le directeur des rédactions du groupe est M. Maurice Reinhard.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement samedi 1er janvier 1983.

GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront fermés samedi 1er janvier 1983.

BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 31 décembre à midi au lundi 3 janvier 1983.

P.T.T. — Le vendredi 31 décembre 1982, tous les services fonctionneront dans les conditions habituelles de jours ouvrables : la distribution du courrier sera assurée. Toutefois les établissements ouverts au public (bureaux de poste, guichets de paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques) seront ouverts jusqu'à 16 heures.

Le samedi 1er janvier 1983, les bureaux de poste, guichets de paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques seront fermés. Le courrier ne sera pas distribué.

Cependant, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

Notons que la Recette principale de Paris (52, rue du Louvre, 75001 Paris), ouverte de 0 heure à 24 heures le samedi 1er janvier 1983, assurera également le paiement des mandats-lettres, des bons et chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, des lettres-chèques, ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

R.A.T.P. — Métro : service réduit des dimanches. Autobus : service réduit des dimanches. Pour la nuit du 31 décembre 1982 au 1er janvier 1983 : renforcement des services de nuit sur les lignes N dont les départs s'échelonneront de 0 h 55 à 5 h 35 depuis le Châtelet, et de 1 heure (0 h 55 pour la ligne NA) à 5 heures depuis la périphérie, selon des fréquences de vingt à trente minutes.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations *familiales de la région parisienne* indique que ses guichets, services d'accueil du siège et des unités de gestion, ainsi que ses centres de diagnostic et de soins et cliniques dentaires, seront normalement ouverts au public, aux heures habituelles, le vendredi 31 décembre 1982 et totalement fermés le samedi 1er janvier 1983.

SÉCURITÉ SOCIALE. — La caisse primaire d'assurance maladie de Paris signale que les centres et services seront fermés du vendredi 31 décembre 1982 au lundi 3 janvier 1983.

Les musées

Tous les musées nationaux sont fermés le samedi 1er janvier 1983.

Musée des arts décoratifs : le musée et les expositions seront fermés le 1er janvier ; cependant l'exposition « Jouets français 1880-1980 » et la crèche animée de Roland Roure seront ouvertes de 13 à 17 heures, le vendredi 31 décembre.

Musée de la publicité : Les expositions « Grapus » et « L'apartheid le dos au mur » seront fermées les 31 décembre 1982 et 1er janvier 1983.

Musée de l'holographie : il sera ouvert le samedi 1er janvier 1983 de 14 heures à 19 heures.

Musée Marmottan : il sera ouvert le 1er janvier 1983.

Musée de Chantilly : le musée Condé et le Musée vivant du cheval (Grandes Écuries) sont ouverts le samedi 1er janvier 1983, de 10 h 30 à 18 heures.

Hôtel national des Invalides : Les Musées de l'armée, des Plans-Reliefs, Dôme royal (tombeau de l'Empereur) seront fermés le samedi 1er janvier 1983. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides demeurera libre à partir de 17 h 30 le jour de l'an pour la messe de 18 h 30.

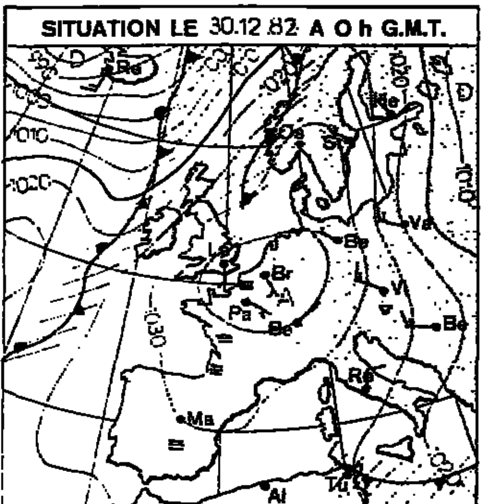
Archives nationales : les salles de lecture seront fermées le vendredi 31 décembre 1982 à partir de 12 heures et les samedi 1er janvier et dimanche 2 janvier 1983. Le vendredi 31 décembre, ne seront communiqués que les documents ayant fait l'objet d'une demande préalable déposée au plus tard le jeudi 30 décembre avant 16 h 30. Le Musée de l'histoire de France sera fermé le samedi 1er janvier 1983, mais ouvert le dimanche 2 janvier (de 14 heures à 17 heures).

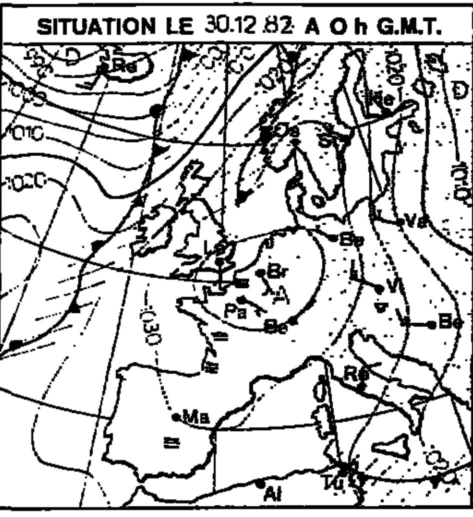
SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté du 30 décembre 1982.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.12.82 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 31.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 à 0 heure et le vendredi 31 décembre à minuit.

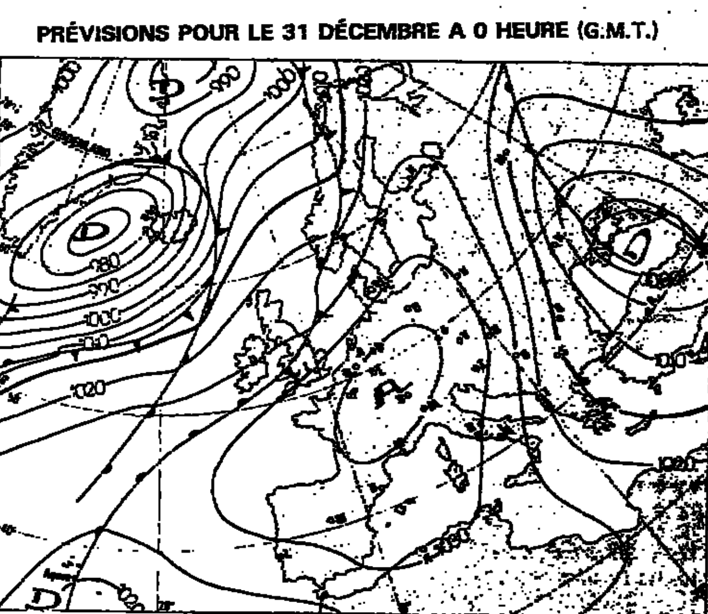
L'anticyclone puissant qui recouvre la France protège notre pays de toute pénétration de temps perturbé, mais à cause du manque de vent et de l'humidité des sols, beaucoup de brouillards s'étendront sur la plus grande partie de nos régions.

Vendredi 31 décembre, le matin les brouillards épais, givrants, s'étendront de l'Aquitaine aux vallées du Massif Central, au Bassin parisien, au Nord, au Centre-Est et au Nord-Est. Sur toutes ces régions les températures seront négatives de – 1 dans le Sud-Ouest à – 5 et – 6 dans le Nord-Est, un risque faible de verglas est à craindre. Sur le Nord-Ouest et l'Ouest, le ciel sera très nuageux à couvert et les températures faiblement positives 0 à + 2. Enfin sur le Sud-Est où les vents de Nord à Nord-Est seront modérés, le ciel sera dégagé et les températures de 3 à 4 sur les côtes descendront à – 4 et – 6 dans les Alpes.

En cours de journée, le ciel restera couvert sur l'Ouest et sur une bande nuageuse affectant le Nord, nos frontières du Nord-Est, en incluant l'Ile de France, la Champagne, la Lorraine et le Nord de l'Alsace, les vents de Sud-Ouest seront faibles et les températures maximales comprises entre 6 degrés sur les côtes, 3 dans l'intérieur.

Ailleurs, à l'exception de quelques vallées où les brouillards persisteront, le ciel sera clair à peu nuageux, et les températures comprises au maximum entre 4 à 5 dans le Centre-Est et le Massif Central, 7 à 8 sur les côtes de l'Atlantique, 10 à 12 sur les côtes de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 décembre ; le second le minimum de la nuit du 29 décembre au 30 décembre) : Ajaccio, 15 et 0 degré ; Biarritz, 6 et 3 ; Bordeaux, 7 et 0 ; Bourges, 3 et 0 ; Brest, 8 et 0 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 7 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 1 ; Dijon, 6 et – 1 ; Grenoble, 5 et – 3 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 4 et – 3 ; Marseille-Marignane, 11 et 0 ; Nancy, 4 et – 3 ; Nantes, 7 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et 0 ; Pau, 5 et 2 ; Perpignan, 15 et 0 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 5 et – 4 ; Tours, 5 et 0 ; Toulouse, 4 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 2 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 14 et 4 ; Berlin, 3 et 0 ; Bonn, 3 et 0 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 17 et 9 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 3 et - 2 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 14 et 11 ; Genève, 6 et 0 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 14 et 3 ; Londres, 7 et 5 ; Luxembourg, 3 et - 2 ; Madrid, 12 et – 2 ; Moscou, 0 et - 1 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 14 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 1 et - 3 ; Tozeur, 14 et 4 ; Tunis, 15 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

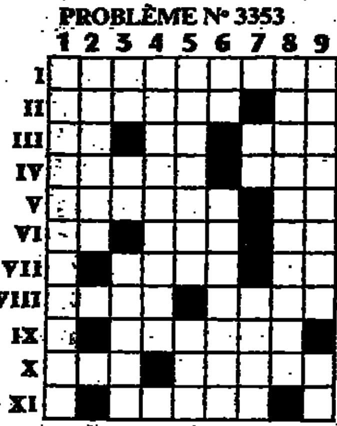
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 décembre :

DES DÉCRETS

- Modifiant le tarif des annonces et insertions au *Journal officiel* ;
- Concernant la liste des informations indispensables à communiquer au conseil municipal par application de l'article 7 de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Relatif à la limitation de vitesse sur les routes et autoroutes ;
- Modifiant le décret du 3 février 1976 relatif aux prêts aux jeunes ménages ;

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3353



HORIZONTALEMENT

I. Prennent les mesures qui s'imposent pour que tout aille au mieux. — II. Palais des glaces. Joué mais guère enjoué. — III. Participe passé. Ville morte. Un moyen de voyager qui n'économise pas les sens. — IV. Sujet de classe. Faisait partir en sens inverse. — V. Simples messieurs. Font des plis quand on les étale. — VI. Peuvent être démis de leur fonction. Telle la note la plus haute. Terme musical. — VII. Ouvrir la bouche pour ne rien dire. Note. — VIII. Graine tonique. De quoi nous empoisonner l'existence. — IX. Homme d'état américain. — X. Homme qui a travaillé avec la Résistance. Met sur les genoux ou fait rendre grâce. — XI. Fièvres de courte durée.

VERTICALEMENT

1. Ouvre le col pour se mettre quelque chose derrière la cravate. — 2. Agissent donc avec légèreté. — 3. Personnel singulier. Adverbe. N'est pas reçu avec tous les honneurs. — 4. Peut devenir guide dans un cas et chasseur dans l'autre. — 5. Attire des personnes vertueuses ou débauchées selon le cas. Bonne pour les bêtes. — 6. Manière d'être. Ensemble de voix discordantes. — 7. Article. Peuvent être borgnes mais pas muettes. — 8. On y fait des propositions alléchantes mais pas gratuites. — 9. Leurs idées d'indépendance n'allaient pas jusqu'à l'affranchissement. Conjonction.

Solution du problème n° 3352

Horizontalement

I. Aigrettes. — II. Moue ; rat. — III. Edentés. — IV. René ; issu. — V. Isolées. — VI. Ill ; uléma. — VII. Solides. — VIII. Eli ; ID. — IX. Ais ; naïve. — X. Go ; solder. — XI. Entêtée.

Verticalement

1. Amerrissage. — 2. Iode ; Lô ; ion. — 3. Guenilles. — 4. Rênes ; il ; se. — 5. Oudinot. — 6. Treille ; ale. — 7. Tassées ; ide. — 8. Et ; Sem ; ive. — 9. Musardera.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— M. et Mme Michel Chalhoub,
M. et Mme Albert Nahas,
M. Serge Nahas,

Mme Marie Abouhamad,
M. et Mme Antoine Chalhoub,
M. et Mme Charles Chalhoub,

ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Augustine CHALHOUB,

survenu à Lisieux le 27 décembre 1982, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 11, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, le vendredi 31 décembre, à 10 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue Lauriston,
75116 Paris.

— M. et Mme Pierre Imbert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Henry,
leurs enfants et petits-enfants,
Tous ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre CHASSAING,
née Félicia Combastet,

pieusement décédée le 25 décembre 1982 en la nuit de Noël.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le 28 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Parc »,
rue de l'Explorateur-Delaporte,
95390 Saint-Prix.
68, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— L'Alpe-d'Huez.
Mme Hubert Collomb, son épouse,
Patricia et Nadine, ses enfants,
Mme Clotaire Collomb, sa mère,
M. et Mme Gilbert Périllat
et leur fils,
Mme Debortoli,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert COLLOMB,

dans sa quarante-septième année.

Messe de funérailles, vendredi 31 décembre, à 15 heures, à Notre-Dame-des-Neiges à L'Alpe-d'Huez.

Condoléances à l'issue de la messe.

Inhumation dans l'intimité au cimetière d'Huez.

— Le président et les membres du conseil d'administration,
La direction de la Compagnie nationale du Rhône,
ont le regret de faire part du décès de

M. Roland DARVES-BORNOZ,
ingénieur général du génie rural
des eaux et forêts,
membre du conseil d'administration,

survenu le 27 décembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans la région parisienne le jeudi 30 décembre 1982.

(Le Monde *du 30 décembre.*)

— Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69).
Elancourt (78).
Mme Marcel Ernest Degeorges,
M. et Mme Gérard Degeorges et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel Ernest DEGEORGES,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur en retraite
du centre de recherche
de la société Progil,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Funérailles dans l'intimité familiale.

— Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, vice-président du conseil d'administration du groupe Ecole supérieure de commerce de Lyon,

Et tous les membres du conseil d'administration,

Le directeur et les membres du personnel du groupe Ecole supérieure de commerce de Lyon,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GALLOIS,

président du conseil d'administration
du groupe Ecole supérieure
de commerce de Lyon.

Les obsèques ont lieu le 30 décembre, à 15 heures, à l'église du Sacré-Cœur à Grenoble.

(Le Monde *du 29 décembre.*)

— M. et Mme Yves L'Hostis,
leurs enfants Patrick, Philippe et Irène,
M. et Mme Roland Rouche,
leur fils Bruno,
M. et Mme Jean-Pierre Larroque,
leurs filles Isabelle et Catherine,
font part du décès de

Mme veuve André LARROQUE,
née Cécile Piacentini,

leur mère et grand-mère,
survenu, à Brest, le 22 décembre 1982.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 27 décembre à Ploudalmézeau (Finistère), suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Glorieux à Verdun (Meuse).

23, rue de l'Arvor,
29262 Ploudalmézeau.
23, avenue Balzac,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.
Rue de l'Abbé-Millier,
55100 Verdun.

— La famille de Jean Laurent a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean LAURENT,
née Isabelle Robin,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 21 décembre 1982.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 24 décembre.

— M. et Mme Maurice Léorat,
M. et Mme Jacques Léorat,
M. André Léorat,
Thomas et Guillaume Léorat,
Les familles Léorat, Devèze,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Marc LÉORAT,

survenu le 21 décembre 1982, à l'âge de trente-six ans.

Quartier Calès,
30250 Sommières.

— Gérard et Fulvia Namer
et leurs filles,
Léo et Odette Friedmann,
Richard et Rosette Setton
Et familles,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Lula NAMER,
née Friedmann,

survenu subitement le 28 décembre 1982.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 décembre 1982, à 11 h 45, au cimetière de Maisons-Alfort.

8, domaine Château-Gaillard,
94700 Maisons-Alfort.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean NEKHOROCHEFF,

survenu le 29 décembre 1982.

Le service religieux sera célébré le mardi 4 janvier 1983, à 10 h 45, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

De la part de
Mme Tatiana Gerber
Et de sa famille.

15, avenue des Marronniers,
92600 Asnières.

— Mme Maxime Pons,
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Maxime PONS,

survenu brutalement le 24 décembre dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

27100 Le Vaudreuil.

— *Jiri Ruzek, son époux,*
Josef et Arlette Ruzek,
George et Francine Ruzek,
ses enfants,
Alexis, Nicolas, Vincent, ses petits-enfants,
tristement font part à ceux qu'elle a aimés du décès de

Ludmilla RUZKOVA,

le 27 décembre 1982.

Aidlingen 7034, R.F.A.
(78124) Mareil-sur-Mauldre,
France.

— Paul et Isabelle Verrat ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur fils

Laurent VERRAT,

décédé à l'âge de deux ans le 26 décembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Senan (Yonne).

Remerciements

— Très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été adressées, la famille de

Pierre GAFFRÉ

remercie toutes les personnes qui ont ainsi pris part à sa peine.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

Alexandre ARNOUX,
de l'Académie Goncourt,

on se réunira le mardi 4 janvier 1983, à 18 heures, pour fleurir la plaque apposée sur son domicile, 3, rue Debrousse, Paris-16e.

Une messe sera célébrée le même jour, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE NOEL

TIRAGE N° 51 DU 29 DECEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	81	200
	371	500
	801	500
	631	500
	911	500
	7 051	2 000
	8 561	2 000
	9 591	2 000
	105 861	4 000 000
2	082	500
	092	500
	332	500
	552	500
	38 772	10 000
	56 272	10 000
	64 282	10 000
3	2 973	2 000
	6 213	2 000
4	4	100
	174	600
	504	600
	834	600
	07 514	10 100
	13 824	10 100
	89 944	10 100
5	435	500
	06 365	10 000
	361 935	1 000 000
6	76	200
	986	500
	0 936	2 000
7	087	500
	827	500
	667	500
	04 317	10 000
8	78	200
	98	200
9	59	200
	02 679	10 000
	88 779	10 000
0	0	100
	200	600
	480	600
	570	600
	640	600
	0 980	2 100
	2 500	2 100
	3 670	2 100
	6 360	2 100

PROCHAINS TIRAGES LE 5 JANVIER 1983 : TRANCHE DES ROIS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) L'ARLEQUIN à PARIS

LOTO TIRAGE N° 52 : 8 25 31 32 40 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 5 JANVIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 4 JANVIER APRÈS-MIDI

Le Monde

économie

SOCIAL

UNE PREMIÈRE « NOTE TECHNIQUE » DE L'UNEDIC SUR LA RÉFORME DES ALLOCATIONS AUX CHOMEURS

La C.G.C. déclare que les engagements pris n'ont pas été tenus

La C.G.C. refuse de « *cautionner* » les délibérations de la commission paritaire de l'UNEDIC, qui, réunie les 20 et 29 décembre pour définir les modalités d'application du décret du 24 novembre 1982 réformant les allocations versées aux chômeurs, a publié une « note technique » analysée ci-dessous.

La C.G.C. estime que « *c'est toute une partie des chômeurs à qui on avait donné des certitudes, et notamment l'assurance d'accéder à la garantie de ressource-licenciement au taux de 70 %, et à l'égard desquels des engagements formels avaient été pris, qui se trouvent spoliés* ».

L'UNEDIC a diffusé le 20 décembre une « note technique » (*le Monde* du 30 décembre) afin de « *commenter et analyser* » le règlement d'assurance-chômage tel qu'il a été modifié par le décret du 24 novembre 1982. Ultérieurement, des « *circulaires reprenant chacun des points du règlement modifié* » seront diffusées. A cet effet, la Commission paritaire nationale s'est de nouveau réunie le 29 décembre. La « note technique » apporte les précisions suivantes :

● *Dispositions communes à l'ensemble des allocations de chômage et des préretraites.* — Les délais de carence issus des congés payés et des indemnités afférentes au licenciement se cumulent éventuellement. Ils ne modifient pas la durée des droits, mais décalent dans le temps le point de départ de l'indemnisation. Pour les indemnités afférentes au licenciement, « *seule est prise en compte la partie des indemnités qui dépasse le montant légal* », c'est-à-dire les indemnités supra-légales (différence entre l'indemnité conventionnelle et l'indemnité légale). La carence « *est égale à la moitié de l'indemnité supralégale divisée par le salaire journalier moyen de référence* ». Ces délais s'appliquent à l'ensemble des allocations à compter du 27 novembre pour les travailleurs dont la rupture du contrat de travail (fin du préavis exécuté ou non, ou, à défaut de préavis, fin de la relation de travail) intervient à cette date ou postérieurement.

Toutes les allocations cessent d'être versées aux allocataires qui atteignent soixante-cinq ans « *ou l'âge normal de départ en retraite* ». Cette disposition s'applique à tous les allocataires dès le 27 novembre 1982. A l'exception de certaines catégories, toutes les allocations cesseront d'être versées, au 1er avril 1983, aux allocataires justifiant de cent cinquante trimestres d'activité validés au titre de l'assurance-vieillesse à partir de soixante ans.

● *Allocations de base.* — Pour les démissions légitimes et les fins de contrat à durée déterminée, les allocations ne sont versées qu'après un délai de carence issu des congés payés qui n'ont pas été pris. Pour les chômeurs ayant travaillé trois mois dans les douze derniers mois, l'allocation de base sera versée pendant trois mois sans possibilité de prolongation. Pour ceux qui ont travaillé six mois dans les douze derniers mois, la durée de versement de l'allocation de base est de neuf mois, avec des possibilités de prolongation de six mois. Ces nouvelles durées s'appliquent aux salariés dont le contrat de travail a été rompu à partir du 27 novembre 1982. D'autres précisions seront apportées ultérieurement pour ceux qui ont perdu leur emploi avant cette date. Le montant de l'allocation de base (42 % du salaire + 34,05 F par jour) ne peut être inférieur à un minimum fixé à 90,20 F par jour (au 1er novembre 1982) et supérieur à 80 % du salaire. « *La règle concernant le plafond de 80 % sera appliquée le 1er janvier 1983 aux travailleurs licenciés avant le 27 novembre 1982.* »

● *Allocations de fin de droits.* — La « note technique » rappelle les nouvelles durées maximales d'indemnisation, toutes allocations confondues (*le Monde* du 26 novembre). L'UNEDIC souligne que la durée maximale « *ne peut en aucun cas être dépassée. Lorsque cette limite est atteinte, le dossier est soumis au comité de gestion du fonds social de l'ASSEDIC, qui peut accorder une ou plusieurs aides* » (éventuellement une aide de secours exceptionnel). Cette mesure s'applique aux travailleurs dont la rupture du contrat de travail a lieu à la date du 27 novembre 1982 et postérieurement. D'autres précisions seront apportées ultérieurement pour ceux qui ont perdu leur emploi avant cette date.

● *Allocations spéciales aux licenciés économiques.* — Le montant de l'allocation spéciale versée, désormais pendant deux trimestres au lieu de quatre, aux personnes licenciées pour motif économique ne peut être inférieur à un minimum de 115,60 F par jour (au 1er novembre 1982) et supérieur à 80 % du salaire. L'UNEDIC précise : « *Ces mesures s'appliquent le 27 novembre 1982 aux personnes dont le contrat de travail est rompu à partir de cette date. Elle est applicable aux autres bénéficiaires en cours, selon des modalités qui seront précisées ultérieurement. Le plafond de 80 % sera appliqué à tous dès le 1er janvier 1983.* »

● *La préretraite et la garantie de ressources.* — Les délais de carence s'appliquent à tous les bénéficiaires de la garantie de ressources ou de la préretraite dont le contrat a été rompu depuis le 27 novembre 1982. La « note technique » indique que « *les préretraites sont versées jusqu'à l'âge de soixante ans ; à cet âge, la garantie de ressources est accordée jusqu'à soixante-cinq ans ou jusqu'à ce que l'allocataire justifie de cent cinquante trimestres d'activité validés au titre de l'assurance-vieillesse et à partir de l'âge de soixante ans. Cette dernière interruption s'applique le 1er avril 1983* » ; les travailleurs se trouvant dans les catégories ci-après « *conservent ou conserveront le taux ancien de la préretraite et de la garantie de ressources (70 %), ne verront pas leurs prestations interrompues à soixante ans ou postérieurement dès justification des cent cinquante trimestres de sécurité sociale :*

» — Les bénéficiaires en cours au 31 décembre 1982 au titre de la garantie de ressources licenciement, de la garantie de ressources démission, de la garantie de ressources économique, de l'allocation conventionnelle, de l'allocation conventionnelle de solidarité, de l'allocation conventionnelle complémentaire, de la convention sociale de la sidérurgie :

» — Les salariés ayant reçu notification de leur licenciement avant le 1er janvier 1983 et qui ont atteint soixante ans ou atteindront soixante ans au plus tard à la rupture du contrat de travail (même si cette date est postérieure au 1er janvier 1983 du fait du préavis légal ou conventionnel) ;

» — Les salariés ayant notifié leur démission avant le 1er janvier 1983 et qui ont atteint soixante ans ou atteindront soixante ans au plus tard à la date de la rupture du contrat de travail (même si cette date est postérieure au 1er janvier 1983 du fait du préavis conventionnel) ;

» — Les salariés qui auront notifié leur démission avant le 1er avril 1983 dans le cadre d'un contrat de solidarité conclu avant le 31 décembre 1982 (même si la date de rupture du contrat de travail est postérieure au 31 mars 1983 du fait du préavis conventionnel) ;

) Les salariés qui seront licenciés en application d'une convention F.N.E. conclue avant le 31 décembre 1982. Pas de date limite pour la notification du licenciement ni pour la rupture du contrat de travail.

» Par contre, ceux dont la rupture du contrat de travail est postérieure au 26 novembre 1982 se verront appliquer le délai de carence et la nouvelle période de référence (douze mois civils). Enfin, tous verront le service des allocations interrompu à l'âge de soixante-cinq ans. »

UNE MISE AU POINT DE L'A.N.P.E.

A la suite de la publication de l'article de notre correspondant à Grenoble, « Fausses convocations pour vrais chômeurs » (*le Monde* des 26 et 27 décembre), M. Michel Goyat, directeur chargé de l'intérim du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, nous a adressé la mise au point suivante :

« *Cet article met gravement en cause la responsabilité de l'Agence nationale pour l'emploi, en suggérant de probables* « complicités à » l'intérieur même des locaux de » l'Agence nationale pour l'emploi, » pour avoir accès aux fichiers ». *Ces assertions, en l'état actuel des enquêtes en cours, et sans préjuger de leur conclusion, paraissent pour le moins hâtives, dans la mesure où les fichiers de l'Agence nationale pour l'emploi ne constituent pas, pour les auteurs de l'opération, la seule source d'information possible.* »

AFFAIRES

P.-D. G. DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

M. Pineau-Valencienne remplace M. Boulin à la tête de Creusot-Loire

En désaccord avec M. Didier Pineau-Valencienne, P.-D. G. du groupe Empain-Schneider, M. Philippe Boulin, président de la filiale Creusot-Loire, a donné sa démission, jeudi 30 décembre 1982. Il est remplacé par M. Pineau-Valencienne, qui va assurer, lui-même, la direction de la société, afin de réformer ses structures, assisté de M. Olivier Bès de Berc, directeur général depuis le 1er décembre dernier. D'autre part, Empain-Schneider, qui va devenir majoritaire dans Creusot-Loire, va renforcer et élargir son actionnariat.

La démission de M. Boulin et son départ de la société Creusot-Loire sont un de ces évènements que l'on pouvait, sinon pévoir, du moins imaginer lorsque M. Pineau-Valencienne, un H.E.C. de cinquante ans, également diplômé de le Harvard Business School aux Etats-Unis, fut choisi par le baron Edouard-Jean Empain, en novembre 1980, pour prendre la direction générale du groupe Empain-Schneider, que son prédécesseur, M. René Engen, un Belge, n'avait jamais vraiment exercée.

Sa première tâche est de faire l'inventaire d'un groupe qui n'en est pas un et, au surplus, depuis 1969, au moment de l'arrivée du baron, s'est lancé dans des opérations de diversifications hasardeuses, la publicité, les bateaux à voiles, la vente de voitures de particuliers à particuliers, les vêtements de sport (Fusalp), les skis (Dynamic), et souvent ruineuses. Les activités traditionnelles du groupe, ne vont guerre mieux et perdent de l'argent, c'est le cas de la métallurgie de Normandie, à Caen (1,2 milliard de pertes en quatre ans, dont 400 millions de francs en 1981), de la machine-outil (Ernault-Somua), dont les comptes s'enfoncent, sans espoir, dans le « rouge » et même Creusot-Loire, l'un des fleurons, le grand atout nucléaire, qui a perdu 1 milliard de francs de 1977 à 1980, et la quasi-totalité de ses fonds propres, essentiellement du fait de sa sidérurgie. Pour résumer le tout, l'absence de logique industrielle et d'impulsion centrale a conduit à l'éparpillement et à la formation d'un conglomérat tous azimuts dans lequel personne ne dirige. Par la force des choses, il s'est constitué des bastions, des féodalités, diront certains, occupés par des hommes souvent brillants et ayant réussi, comme par exemple M. René Berthon, à la tête de la très prospère filiale de travaux publics SPIE-Batignolles.

Rétablir l'unité

La seconde tâche de M. Pineau-Valencienne est donc de mettre fin aux hémorragies et de rétablir l'unité du groupe. En février 1981, l'entrée fracassante de Paribas, qui rachète les parts du baron Empain, soit 35 % de la holding luxembourgeoise coiffant le groupe, a pour objectif de faire d'Empain-Schneider le support industriel de la Compagnie financière de la rue d'Antin, à Paris, tout en développant ses activités internationales. Arrive le 10 mai 1981, qui entraîne l'affaiblissement de la position dominante de Paribas, voué à la nationalisation et, en fait, le renforcement de la position personnelle de M. Pineau-Valencienne. Ce dernier se met au travail, et parant au plus pressé, entreprend de trancher dans les diversifications coûteuses, se séparant de Fusalp, entre autres.

Surtout, après une négociation longue et réaliste, il obtient de MM. Maurois et Dreyfus, en décembre 1981, ce qu'il n'avait jamais pu obtenir de M. Barre, à savoir la reprise de la Métallurgie de Normandie, confiée, finalement, à Sacilor, des Chantiers navals de Dunkerque, mariés à ceux de La Ciotat, et de la C.N.I.M., du groupe Herlick, pour former un grand ensemble national, et d'Ernault-Somua réuni à Hure et à CIT-Graffenstaden, dans le cadre du plan machine-outil. De plus Creusot-Loire obtient de fusionner avec sa filiale Framatome, artificiellement séparée depuis l'accord de Westinghouse, maintenant caduc, ce qui permet d'assurer la trésorerie de la maison mère d'éviter l'imposition sur les brillants résultats de cette filiale, enfin parvenue à l'ère des bébéfices, après dix ans de coûteux investissements. En contrepartie, le groupe Empain-Schneider s'engage à développer et à renforcer les fonds propres de Creusot-Loire, pivot de la mécanique lourde française et du nucléaire : 220 millions de francs sont avancés immédiatement. En même temps, Creusot-Loire entreprend un large désengagement dans la sidérurgie, cédant à Usinor, en février 1981, ses activités dans les aciers spéciaux (produits longs).

M. Pineau-Valencienne veut recentrer l'activité du groupe sur ses trois grandes lignes de force : d'abord la mécanique (Creusot-Loire) avec ses grands secteurs, le nucléaire, la traction ferroviaire (M.T.E.) et les équipements pour l'énergie (Neyrpic), ayant acquis une proposition mondiale : ensuite, l'électromécanique, l'électronique industrielle, les automatismes et la sécurité (Jeumont-Schneider, Jeumont Industrie et Merlin-Gérin) ; enfin, l'ingéniérie, à cheval sur les deux précédents.

Au début de 1982, bien des espoirs sont permis, mais l'aggravation de la crise mondiale va tout remettre en question.

Du côté de Creusot-Loire, où l'exportation a pu être équilibrée en 1981, le second semestre 1982 est très mauvais, à cause, encore et toujours, de la sidérurgie (il en reste), dont la situation est devenue épouvantable, en France et en Europe D'autre part, dans l'éventail extraordinaire des activités de Creusot-Loire (le catalogue de la Redoute, disent certains), il existe encore des divisions très déficitaires. La filiale Instruments S.A. aura perdu plus de 150 millions de francs en cinq ans, pour un chiffre d'affaires annuel du même ordre, lourdement déficitaire. Par ailleurs, la division sidérurgique qui, l'une des rares en Europe, ne bénéficie pas de l'appui de l'Etat, est en train, à nouveau, de ruiner Creusot-Loire, surtout la filiale Imphy, qui, en 1982, perd plus de 20 % d'un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.

Il faut prendre des mesures, et c'est là, semble-t-il, que les conceptions de MM. Pineau-Valencienne et Boulin, P.-D.G. de Creusot-Loire depuis juin dernier, se sont écartées. H.E.C. et Harvard contre l'X et le corps des Mines ? Le management impitoyable contre la technique et l'amour des hommes ? Ce serait trop facile, et même caricatural, même si M. Boulin considère un peu Creusot-Loire comme son enfant. M. Pineau-Valencienne a beau jeu de montrer que la société n'a plus de fonds propres, et a besoin de 2 milliards de francs pour panser ses plaies et poursuivre des investissements indispensables.

Il faut donc « *serrer les écrous* » et colmater les voies d'eau, d'autant qu'Empain-Schneider, groupe privé, ne bénéficie pas des largesses financières de l'Etat comme les sociétés nationalisées. Visiblement, un climat de confiance n'a pu être instauré entre les deux hommes : certains disent que M. Boulin se montrait « *trop gentil* » ; d'autres, qu'il récusait les choix de M. Pineau-Valencienne. En tout cas, ce dernier prend maintenant la barre de Creusot-Loire avec, comme directeur général technique, un homme nouveau, ex-numéro 2 de PUF, M. Olivier Bès de Berc, cinquante-trois ans, et X-Mines (l'honneur du corps est sauf). Parallèlement, l'actionnariat de Creusot-Loire va être modifié au profit du groupe Empain-Schneider, jusqu'à présent à 50/50 avec le groupe C.G.I.P. (groupe Wendel) et qui va devenir majoritaire : la C.G.I.P., qui voulait se retirer totalement du groupe Empain-Schneider, a évolué, et pourrait s'orienter vers une association.

La structure financière du groupe, extrêmement compliquée, va être simplifié, ce qui rendra très minoritairess (guère plus de 10 %) la famille Empain et Paribas, aux côtés des Assurances du groupe de Paris (elles sont présentes à tous les niveaux) et de La Providence, en attendant peut-être d'autres partenaires. A Matignon et chez M. Chevènement, on suit avec attention ces développements : Empain-Schneider et Creusot-Loire, ce sont des pièces importantes de la France industrielle

FRANÇOIS RENARD.

Le pionnier de l'industrie nucléaire française

Polytechnicien, ingénieur au corps des mines, entré à trente ans à la Société des forges et ateliers du Creusot (SFAC), berceau et âme du groupe Schneider, Philippe Boulin, maintenant âgé de cinquante-sept ans, lui a consacré presque toute sa vie active, gravissant tous les échelons jusqu'au plus haut, ou presque.

Ingénieur au Creusot, directeur des usines, puis de la société, il prend, en 1970, conjointement avec M. Michel Collas, également polytechnicien et ingénieur des mines, directeur général de la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL), la direction générale d'un ensemble issu de la fusion de la SFAC et de la CAFL, qui réunit vingt-deux usines sous le nom de Creusot-Loire et sous la présidence de M. Jean Forgeot, de tempérament plus politique qu'industriel.

Très tôt, M. Boulin s'est révélé un des « hommes forts » du groupe Empain-Schneider. Coiffant la partie mécanique lourde alors que M. Collas régissait la partie sidérurgique, il va, à partir de 1970, peser d'un poids décisif dans le choix délicat qu'effectue, après de longues hésitations, le groupe Empain-Schneider, à savoir l'acquisition et le développement de la licence américaine Westinghouse pour la construction de chaudières nucléaires à eau pressurisée (P.W.R.). En 1975, cette « filière » triomphe, le gouvernement confiant au groupe le monopole français des chaudières nucléaires, de préférence à la C.G.E. de M. Ambroise Roux, qui avait parié sur la filière « eau bouillante » (B.W.R.) d'un autre géant américain, General Electric.

Pendant dix ans, M. Boulin aura été la cheville ouvrière d'un brillant succès, mondialement reconnu, créant, avec la participation du Commissariat à l'énergie atomique, la société Framatome, étroitement imbriquée avec Creusot-Loire (l'usinage des « cœurs » de réacteurs au Creusot et l'assemblage des cuves dans une unité spéciale à Chalon-sur-Saône) et dont il fait nommer président l'animateur, M. Jean-Claude Lény.

En 1978, à la suite du départ de M. Michel Collas, à qui il est reproché des investissements malheureux dans l'industrie des aciers spéciaux aux États-Unis, et qui remplacera, en 1979, M. Jacques Ferry à la présidence de la chambre syndicale de la sidérurgie, il devient administrateur-directeur général unique de Creusot-Loire, puis président en juin dernier, au moment du départ en retraite de M. Forgeot. Tous ceux qui ont connu M. Boulin, homme d'un commerce agréable, aux yeux vifs sous des sourcils broussailleux, regretteront un homme aux convictions profondes, qui a durablement marqué l'industrie française, lui donnant ses lettres de noblesse dans l'industrie nucléaire à l'échelle mondiale. Il a été victime d'une aggravation de la crise qui l'a opposé au président de son groupe dans un affrontement de principes, dont il ne pouvait sortir vainqueur. — F. R.

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La T.V.A. frappe indistinctement pauvres et riches

Malgré des taux différenciés, la T.V.A. n'est pas un impôt progressif si l'on en croit une importante étude effectuée dans le cadre de la préparation du sixième rapport du conseil des impôts et publiée par *Economie et statistique*. Elle frappe indistinctement pauvres et riches.

Impôt indirect le plus avantageux (il rapporte 45 % des ressources de l'Etat), la T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée) est sensée pratiquer une certaine redistribution du fait qu'elle s'applique à des taux différenciés selon les produits. Elle tend à favoriser les produits de consommation courante au détriment des produits de luxe. Cependant, cette vue égalitaire des choses est infirmée par une étude de la revue de l'INSEE, *Economie et statistique*, dans son numéro de novembre (1). Quels que soient leurs revenus, les différentes couches de la population supportent proportionnellement des charges assez voisines.

Selon l'INSEE, « *entre la plus basse tranche de revenu et la plus haute, la pression fiscale indirecte augmente de 8,9 % à 10,6 % de la consommation* », ce faible écart valant pour toutes les catégories socio-professionnelles. Cela tient d'abord au fait que la part de l'autoconsommation et des autres dépenses exonérées de la T.V.A (principalement les dépenses de santé autres que les médicaments) est à peu près constante, quel que soit le niveau de ressources du ménage et sa structure. En second lieu, si le type de dépense varie d'un ménage à l'autre en fonction de ses revenus et de sa catégorie socio-professionnelle, le budget global n'est pas affecté par les différences de taux de T.V.A. Certes, l'alimentation représente 31,6 % de la consommation des ouvriers et seulement 23,2 % de celle des cadres supérieurs. Cependant, la progressivité ainsi introduite par la sous-taxation des produits alimentaires (actuellement au taux de 5,5 %) est fortement compensée par la dégressivité liée au type de dépense de culture et de loisirs : « *Pour les gros commerçants, industriels et membres d'une profession libérale, le taux apparent* (2) *est en effet de 9,6 % portant sur 16,9 % de leurs dépenses de consommation, tandis que pour les ouvriers, il est de 14,8 % pour 11,3 % de leurs dépenses.* »

Les différents taux de T.V.A.	(en % de la consommation totale)
Produits exonérés	19,8 %
Produits soumis au taux réduit de 5,5 % ou de 7 % (1)	26,8 %
Produits soumis au taux normal de 18,6 %	45,9 %
Produits soumis au taux majoré de 33,33 %	5,7 %

(1) Depuis le 1er juillet 1982, le taux réduit de 7 % a été abaissé à 5,5 % pour les produits alimentaires, tandis que le taux normal passait de 17,6 % à 18,6 %.

Ainsi l'étude montre très clairement que, si la T.V.A. est légèrement progressive par rapport à la dépense de consommation, elle est dégressive par rapport au revenu, ce qui lui fait perdre son caractère redistributif. Les auteurs de l'étude ne voient pas le moyen de rendre progressif ce prélèvement en fonction des revenus. La T.V.A. reste une taxe « aveugle » qui frappe de la même manière les citoyens quelle que soit leur situation. Bouleverser les taux n'apporterait aucune amélioration. Pour obtenir une réelle redistribution, il faudrait détaxer l'alimentation, le logement et la santé, et surtaxer les autres produits, ce qui serait d'autant plus irréaliste que la réforme porterait, en détaxe comme en surtaxe, sur des produits qui font déjà l'objet de mesures particulières.

Sans compter le fait les directives de la Communauté européenne interdisent aux États membres d'élargir le champ des produits soumis au taux zéro de la T.V.A., l'étude souligne l'injustice que représenterait une surtaxe « *de biens ou services que consomment déjà peu les ménages des catégories défavorisées et qui, de ce fait, leur deviendraient plus difficilement accessibles* ». — F. S.

(1) *Économie et statistique* nº 149, novembre 1982. « La T.V.A. dans la consommation des ménages », par Claire Bazy-Malaurie, Antoine Coutière et Bernard Roux.

(2) Par taux apparent, on entend le montant de la T.V.A. rapporté au montant total des dépenses des ménages.

AFFAIRES

CONSTRUCTION NAVALE

La fusion entre les chantiers de Nantes et de Saint-Nazaire s'effectuera sans licenciements

L'accord conclu le 29 décembre entre M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, et M. Jean-Pierre Desgeorges, P.-D. G. de la société Alsthom-Atlantique, filiale du groupe nationalisé C.G.E., sur les conditions de reprise par cette dernière de la société Dubigeon-Normandie (nos dernières éditions), comporte quatre points essentiels :

– La restructuration s'effectuera sans licenciement et l'emploi sera sauvegardé. Les secteurs navals des deux entreprises occupent actuellement au total sept mille deux cents personnes et réalisent un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs. ;

– La vocation navale du site de Nantes sera préservée ;

– Les chantiers de Nantes pourront se spécialiser dans les navires militaires, puisque un important crédit (ministère de la mer et ministère de la défense) leur sera affecté pour l'étude des sous-marins classiques de 900 tonnes, à l'exportation notamment ;

– L'opération de restructuration ne s'effectuera pas au détriment des chantiers de Saint-Nazaire ;

L'Etat s'est engagé d'autre part à garantir, sur une période de deux ans, un certain volume de commandes pour les chantiers de Basse-Loire. Si ces engagements n'étaient pas tenus, en raison du marasme de la conjoncture, l'Etat paierait à Alsthom-Atlantique des pénalités.

Enfin, pour répondre au vœu d'Alsthom-Atlantique, le ministère de la mer versera à l'entreprise une double prime : l'une qui permet à la firme de racheter les éléments du passif de Dubigeon-Normandie (dont les comptes d'exploitation sont gravement déficitaires), une seconde, dite de « restructuration ».

On précise, au ministère de la mer, que, dans un premier temps, les activités navales de Dubigeon-Normandie deviendront une filiale à 100 % d'Alsthom et que, dans un second temps, Alsthom rachètera sa propre filiale. D'autre part, les activités de réparation navale (Ateliers français de l'Ouest) et la société Yachting-France (plaisance) ne passeront pas sous le contrôle d'Alsthom, mais resteront la propriété de la Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire, actionnaire majoritaire de Dubigeon.

A cause du marasme mondial dans la marine marchande et de la très vive concurrence des chantiers navals d'Extrême-Orient (Corée du Sud, Japon, Taiwan), les carnets de commandes de deux chantiers de la Basse-Loire – qui tentent de se diversifier, notamment à Saint-Nazaire, dans la construction des usines flottantes – ne sont pas très garnis. Des négociations sont pourtant engagées avec les Chargeurs rRéunis (navires porte-conteneurs), avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (car-ferries), avec des armateurs norvégiens (transports de produits chimiques), avec le Pakistan (deux sous-marins de 1 400 tonnes) et avec le Brésil. – F. Gr.

● **Le maire de Nantes exprime sa satisfaction.** – M. Alain Chénard, député et maire (P.S.) de Nantes, a exprimé sa satisfaction après l'annonce de l'accord entre les deux sociétés, mais il a également « *appelé les travailleurs à la vigilance* » pour assurer le maintien des activités navales à Nantes. « *Cette convention était très attendue par tous les travailleurs, et tous les acteurs de la vie économique* » en raison de la « *forte régression que subit* » *la navale* » et de « *l'absence de mesures concrètes de développement* », a-t-il ajouté.

A CHERBOURG

Amiot très convoité...

De notre correspondant

Cherbourg. – Annoncé plusieurs fois depuis la disparition de leur fondateur, le rachat des Constructions mécaniques de Normandie (C.M.N.) (Ateliers Félix Amiot) n'émeut plus beaucoup les mille deux cents salariés du Chantier des vedettes, dont le comité d'entreprise remet toutefois périodiquement la question à son ordre du jour.

Rien ne permet de dire en effet qu'une issue rapide est à attendre des négociations – conversations de salon plutôt – menées avec l'un ou l'autre des « grands » de la métallurgie que le savoir-faire industriel d'une entreprise mondialement célèbre depuis la nuit de Noël 1969 ne laisse pas indifférents. Le départ surprise des cinq canonnières israéliennes, malgré l'embargo du gouvernement français, avait, à cette date, été le point de départ d'une décennie particulièrement prospère : plus de quatre-vingts vedettes rapides lance-missiles sont sorties depuis des ateliers, *indifféremment armées* d'Exocet français, d'Harpoon américains, d'Otomat franco-italiens ou de Penguin norvégiens.

Une progression spectaculaire. Mais si Mme Amiot, bien conseillée, a su investir pour poursuivre l'effort de modernisation entrepris par son mari au début des années 70, le chantier perd aujourd'hui son monopole. Une bonne dizaine de concurrents, en effet, sont capables de fabriquer des petits bâtiments de guerre aussi performants, ou presque, que la fameuse vedette de Cherbourg, contre seulement deux il y a dix ans : Amiot en France et Luerssen en Allemagne fédérale.

Industriellement bien armé pour résister, le chantier de Cherbourg est resté, malgré sa taille, une entreprise familiale avec un problème de succession qu'il faudra bien régler. Il n'a certes pas encore cédé aux pressions, mais à l'heure des grandes manœuvres – regroupement des chantiers de Basse-Loire sous le contrôle du « nationalisé » Alsthom-Atlantique et mise en place d'un « axe » mer du Nord - Méditerranée par le « privé » Schneider, – on conçoit que ce dernier, en particulier, soit candidat à une forme ou une autre de participation dans les différentes sociétés contrôlées par Mme Amiot et ses deux filles.

La présidente – c'est ainsi qu'on la nomme dans son entourage parisien – ne l'a pas expressément démenti, mais elle a sèchement fait savoir qu'un rachat pur et simple était à exclure. A court terme, le plan de charge de l'entreprise est assuré par des programmes destinés à la marine tunisienne, à Qatar et à la marine nationale. Sont également envisagés la construction de petits chalutiers, voire de goélettes ou de catamarans de surveillance fluviale, et des revêtements de piscines pour les centrales d'E.D.F. Mais il faudra impérativement décrocher d'autres commandes dans les prochains six mois pour assurer le plein emploi à compter de la mi-1983.

RENÉ MOIRAND.

A la recherche de sous-marins

La France, qui ne construit plus de sous-marins classiques pour ses propres besoins, parce que la marine nationale s'équipe progressivement de sous-marins nucléaires d'attaque interdits de vente à l'exportation, envisage de proposer à des clients étrangers des sous-marins classiques de différents tonnages (entre 700 et 1 400 tonnes) sur la base de modèles conçus par la délégation générale pour l'armement et des chantiers navals civils ou de l'Etat. Ce marché international reste, cependant, très étroit pour la raison que peu de marines, dans le monde, sont organisées pour être en mesure d'entretenir et de déployer de tels bâtiments.

A ce jour, la France a vendu des sous-marins classiques au Pakistan, à l'Espagne, au Portugal et à la République sud-africaine. Assemblés par les arsenaux de Brest, de Cherbourg ou par les chantiers Dubigeon de Nantes, la plupart de ces bâtiments ont été livrés ou commandés entre 1964 et 1977. Il est possible que le Pakistan passe un nouveau contrat pour l'acquisition de sous-marins de la classe 1 400 tonnes.

Mais, outre que le marché est relativement restreint, la concurrence internationale est forte en matière de construction de sous-marins classiques, et la France, notamment, se heurte à une vigoureuse compétition de chantiers navals ouest-allemands. La particularité de la R.F.A. réside dans le fait que les traités qui la lient depuis la fin de la seconde guerre mondiale limitent ses possibilités de vente d'armes à l'étranger : ses sous-marins, qui ont beaucoup de succès à l'exportation, sont livrés en troncons ou en compartiments qui sont, ensuite, assemblés sur place par le pays client. – J. I.

CONJONCTURE

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE SOCIALISTE A L'ÉPREUVE

II. – *Une cohésion sociale à reconstruire*

par MICHEL BEAUD

Le pouvoir socialiste a joué son va-tout sur la croissance économique. Le poids de la contrainte extérieure, l'absence de relance au niveau international et le défaut de cohérence interne ont fait que l'on peut parler aujourd'hui de l'échec d'une politique d'inspiration keynésienne, estime Michel Beaud, professeur de sciences économique à l'université de Paris-VIII et ancien membre de la commission économique du parti socialiste. *le Monde* du 30 décembre 1982). La voie étroite du redressement passe par un effort destiné à assurer la cohésion sociale sur les projets gouvernementaux, et par le desserrement de la contrainte extérieure.

La politique économique menée depuis mai 1981 a buté sur deux écueils : la contrainte extérieure et le manque de cohésion sociale.

La contrainte extérieure est, pour la France, plus forte qu'elle n'a jamais été. La part de la production industrielle exportée est de l'ordre de 31 %, tandis que le marché français de biens industriels est approvisionné pour 29 % par l'importation (1). Dépendante pour l'approvisionnement en énergie (produits pétroliers, charbon, uranium) et pour de nombreuses matières premières, la France l'est aussi largement devenue pour de nombreux biens industriels, soit d'équipement , soit de consommation : certains ne sont plus produits en France, d'autres se révèlent moins compétitifs par la qualité ou par les prix. En outre, l'appartenance à la Communauté économique européenne et au système monétaire européen limite la marge de manœuvre nationale. A cela s'ajoutent les pressions sur le franc dues, pour partie, aux sorties de capitaux, au déséquilibre extérieur, au jeu de la spéculation, et aussi à la politique de hauts taux d'intérêts menée aux Etats-Unis pendant plusieurs mois, et qui risque d'être reprise après les élections américaines.

Ainsi, la contrainte extérieure est à la fois lourde et multiforme. Chercher à s'en affranchir par des mesures défensives d'inspiration protectionniste engagerait probablement un enchaînement non maîtrisable avec mesures de rétorsion, difficultés supplémentaires d'exportation, limitation des approvisionnements, mise en cause brutale – et probablement mal supportable – du niveau général de pouvoir d'achat et du mode de vie actuel ; avec encore, à terme, le risque d'affaissement et de déclin d'une économie gangrenée par les corporatismes et le malthusianisme.

Dans la perspective de desserrer la contrainte extérieure, des résultats peuvent être atteints assez rapidement, avec une mobilisation nationale pour l'économie d'énergie et le développement des ressources énergétiques décentralisées et *renouvelables* ; avec l'économie dans l'utilisation des matières premières ; avec une politique du commerce extérieur inspirée des Etats-Unis et du Japon : soyons comme eux intransigeants sur le principe du libre-échange, et, pour le reste, pragmatiques. Et puis, la reconquête du marché intérieur comme la conquête de nouvelles positions à l'exportation impliquent *le renforcement* et *la modernisation* de l'ensemble de l'appareil productif et technologique : entreprises industrielles nationalisées, mais aussi ensemble de l'industrie, des services marchands, de l'agriculture ; et peut-être, là, l'ensemble des banques nationalisées pourraient-elles coopérer à mettre en place à l'échelle du monde le réseau de soutien à l'exportation que n'ont jamais su se constituer les industriels français.

Renforcer les réseaux de solidarité internationale

Dans le même sens pourra jouer aussi le renforcement des réseaux de solidarité et de coopération internationale dont la France fait partie. La politique engagée en France en mai 1981, à contre-courant des principaux pays capitalistes, aurait plus de chances de succès si elle était menée d'une manière coordonnée par plusieurs pays d'Europe, en relation particulièrement étroite avec plusieurs pays du tiers-monde. D'autre part, quel socialiste, quel démocrate pourrait s'accommoder de l'idée que, dans les prochaines décennies, le manque d'eau potable, la malnutrition, des famines, vont faire de meurtriers ravages dans plusieurs régions du tiers-monde ? Une puissante action internationale peut permettre d'y faire face ; la France doit s'y engager, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de contreparties à cette action favorables en terme de taux de croissance.

Dans la crise, il est essentiel d'assurer la cohésion, la cohérence de la société française. Refuser (des textes ont déjà été pris en ce sens) la précarisation d'une partie du monde du travail, tandis que l'autre serait relativement sécurisée et intégrée. *Refuser la fatalité du chômage*, avec les déchirures, les traumatismes, la déstabilisation individuelle et sociale qu'il entraîne. Refuser que l'évolution technologique en cours s'accompagne de la mise en place d'une société duale, avec, d'un côté, une petite minorité intégrée et en quelque sorte « privilégiée » de compétents et, de l'autre, un large vivier de « précarisés », d'assistés et de marginaux. Réduire enfin les différentes inégalités qui morcellent notre société : de revenus, de patrimoine, de sécurité d'emploi, d'influence et de pouvoir, de culture et de savoir ; et inégalités plus fondamentales encore, de durée *totale* de vie, de nombre total d'heures de travail dans la vie, de capacité à utiliser les appareils d'éducation, de santé, de protection sociale... Face à l'individualisme, face aussi à la double attitude d'assistance et d'assistés, face à l'étatisation de la vie sociale avec tous les risques qui l'accompagnent, saurons-nous, en France aujourd'hui, inventer les chemins *d'une société équitable et solidaire* ?

L'exigence de la productivité

Nulle part encore n'a été inventée une manière socialiste de produire, avec des conceptions différentes de la production et du travail, avec des manières différentes de vivre et de consommer, avec de nouveaux rapports sociaux. Ne fonctionnent actuellement et ne permettent de développer les grands projets industriels et technologiques que la production capitaliste et la production étatique, l'une et l'autre dans le cadre d'un « *système hiérarchisé national mondial* » dominé par la logique capitaliste. Dès lors « *ce qui est en jeu, c'est notre capacité à poursuivre une politique de transformations sociales dans le sens du socialisme, tout en maintenant dans leurs pleines efficacités les productions capitalistes et étatiques – et cela dans un contexte de crise mondiale* ».

D'où l'incontournable exigence de la compétitivité et de la productivité. Or, dans les formes de production actuelles, cette exigence a été portée à un très fort degré à la fin *des années 60 et dans le courant des* années 70 : nombre de grèves ont alors été des protestations collectives contre le degré excessif de la contrainte à produire : rythme effréné des chaînes, « cadences infernales », rendements imposés par les systèmes de rémunération ; ces rythmes et cadences sont insupportables pour ceux qui les subissent ; à technologie donnée et dans le contexte de la guerre économique mondiale, ils apparaissent aux dirigeants de certaines entreprises comme la condition même de la survie. Affirmer que cette question va être résolue par la mise en œuvre des nouveaux droits des travailleurs risque de nourrir une dangereuse illusion : certes, à terme, les transformations de structures en cours, si elles permettent les mutations attendues de l'économie et de la société françaises, conduiront à l'élévation d'une productivité sociale globale en France (2). Mais, à l'échéance de quelques années, la logique de la compétitivité implique une productivité directe du travail élevée, ce qui implique maintien d'une charge importante du travail, soit en rythme, soit en intensité. Cette question sera particulièrement ressentie dans certaines entreprises nationalisées, mais aussi dans nombre d'entreprises privées grandes ou moins grandes : la logique de la production telle qu'elle est entre en contradiction avec l'image de la société telle qu'on voudrait qu'elle soit. Encore faut-il que l'on réussisse à éviter que cet effort ne pèse sur une fraction du monde du travail.

Dans le même mouvement se joue notre capacité collective non seulement à traverser la crise, mais à la prendre en charge, à l'utiliser pour avancer dans la voie démocratiquement choisie. Car, dans les grandes crises, se définit la place des différentes nations dans le système du monde, s'inventent et se mettent en place les nouvelles technologies, les nouvelles productions, et, avec elles, les nouvelles formes d'organisation du travail, les valeurs, les modes de vie, les rapports sociaux.

Une grande ambition sociale et nationale

Dans la crise mondiale actuelle, le succès ou l'insuccès de la politique économique de la France va dépendre principalement de l'aptitude de nos dirigeants à rassembler l'essentiel des forces sociales et à cristalliser leur énergie sur un projet : le projet d'une cohésion sociale retrouvée sur la base de l'équité de la solidarité ; le projet d'une autonomie économique reconquise pour faire face aux dangers de la crise et aux défis des nouvelles technologies ; le projet d'un pays indépendant, contribuant à ouvrir dans le monde entre les superpuissances un espace de démocratie et de progrès économique et social ; le projet d'engager l'entière société française, et notamment la jeunesse, dans la grande bataille, dans la grande aventure de l'actuelle révolution technologique sociale, culturelle de cette fin du vingtième siècle, en privilégiant, dans les développements de ces technologies, ceux qui correspondent le mieux à la logique de la société équitable, solidaire, démocratique vers laquelle nous voulons avancer.

S'il est pris en charge par le gouvernement, s'il est clairement explicité, s'il structure la cohérence de l'ensemble de l'action gouvernementale, ce projet peut arracher les Français à leur septicisme ou à leur inquiétude, les catégories à leurs égoïsmes, les plus favorisés à leurs *crispations*, *les jeunes à leur découragement* ou à leur désespérance. Encore faut-il que la majorité se ressoude et qu'en son sein se modèrent les rivalités d'appareils et de personnes. Car, est-il besoin de le dire ? l'échec de la gauche ne bénéficierait à aucune composante, à aucune personnalité de la majorité appelée au pouvoir en mai-juin 1981.

FIN

(1) INSEE, *Indicateurs du VIIe Plan*, nº 15, juillet 1981, p. 17.

(2) De la même manière que, pour des raisons touchant aux structures économiques et sociales, mais aussi aux mentalités, aux comportements et aux rapports sociaux, l'Allemagne fédérale dans les années 70, le Japon depuis la deuxième guerre mondiale, ont bénéficié d'une « productivité sociale globale » élevée.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Le déficit commercial a diminué en novembre

Washington *(A.F.P.)*. – La balance commerciale des Etats-Unis a enregistré en novembre un déficit de 4,09 milliards de dollars contre *5,32 milliards de dollars* en octobre (4,41 en novembre 1981). Cette amélioration relative est due essentiellement à une diminution des importations de pétrole, et à une augmentation de l'excédent agricole. Pour les onze premiers mois de 1982, le commerce extérieur a enregistré un déficit de 42,68 milliards de dollars.

En novembre, les importations ont atteint 19,78 milliards de dollars, en baisse de 10,2 % par rapport à octobre. Pour leur part, les exportations ont totalisé 15,69 milliards de dollars, soit 6 % de moins que le mois précédent. On constate une légère *amélioration du solde* commercial avec pratiquement tous les pays, à l'exception du Canada (– 1,3 milliard) et du Mexique : ainsi la balance avec la C.E.E. est redevenue positive (+ 227 millions de dollars), *malgré un déficit* avec la Grande-Bretagne (– 221 millions) et la R.F.A. (– 227 millions). Avec le Japon, les Etats-Unis ont enregistré un solde négatif de 1,02 milliard de dollars, et avec les pays de l'OPEP, un déficit de 631 millions. Le commerce extérieur a aussi été marqué par une baisse des importations de pétrole (4,71 milliards de dollars contre 5,78 milliards en octobre), ainsi que par une diminution des salaires agricoles (1,31 milliard contre 1,59). Les ventes agricoles, elles, sont restées pratiquement inchangées (2,79 milliards de dollars), permettant un excédent agricole de *1,47 milliard* contre 1,21 le mois précédent.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,7315	6,7435	+ 175	+ 215	+ 370	+ 420	+1140	+1260
$ can.	5,4450	5,4575	+ 80	+ 130	+ 175	+ 235	+ 625	+ 750
Yen (100)	2,8830	2,8920	+ 125	+ 165	+ 260	+ 310	+ 850	+ 930
DM	2,8320	2,8365	+ 145	+ 190	+ 305	+ 360	+ 965	+1110
Florin	2,5575	2,5650	+ 155	+ 180	+ 310	+ 340	+ 950	+1025
F.B. (100)	14,3855	14,4285	– 585	– 300	– 805	– 385	– 935	– 230
F.S.	3,3710	3,3835	+ 260	+ 295	+ 500	+ 545	+1530	+1640
L (1 000)	4,9170	4,9295	– 830	– 655	–1410	–1200	–2700	–2430
£	10,9100	10,9370	+ 145	+ 250	+ 380	+ 500	+1345	+1570

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	11 1/2	12	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 5/16	9 11/16
DM	8 1/8	8 5/8	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 3/4	6 1/4
Florin	5	5 1/4	4 1/2	5 1/2	4 1/2	5 1/2	5	5 3/4
F.B. (100)	12	15	15 1/8	17 3/8	14 1/2	16 3/8	13 1/4	14 3/4
F.S.	3/4	2 1/4	2 3/4	3 1/8	2 15/16	3 5/16	3 3/8	3 7/8
L (1 000)	19	22	28 3/4	32 1/2	28 1/4	31 1/4	24	25 1/2
£	10 1/16	10 7/16	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16	10 5/16	10 11/16
F. franç.	14	18	22	26	23	27	22 1/2	25 1/2



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 décembre

Effritement

Après avoir gagné près de 1,9 % au cours des trois dernières séances, le marché parisien, encore surpris par son audace, abandonne prudemment 0,2 % mercredi.

S'ils ont pratiquement doublé mardi par rapport à la séance de la veille (60 millions de francs environ sur les actions françaises à terme contre 30 millions précédemment), les échanges restent peu étoffés. Qui plus est, les transactions en valeurs étrangères talonnent les actions françaises, où Machines-Bull occupe toujours l'essentiel de la scène avec cent cinquante mille à deux cent mille titres négociés chaque jour.

A quarante-huit heures de la fin de l'année telle qu'on la célèbre au Palais Brongniart, le marché parisien reste hermétiquement clos aux influences d'outre-Atlantique, où Wall Street a reperdu du terrain, alors que la Chase Manhattan prenait l'initiative de peser sur les taux d'intérêt en abaissant son « prime rate » d'un demi-point, à 11 %.

Les variations de cours, limitées généralement à 4 % ou 5 % dans les meilleurs des cas, s'en ressentent. Saulnes et Gorcy, ainsi que Talcs de Luzenac, se distinguent avec des hausses de 6 % à 7 %, tandis que D.M.C., Laboratoire Bellon et Poliet progressent dans la moyenne.

A l'inverse, Nobel-Bozel, Eurafrance, Locafrance et Bail-Equipement perdent 4 % à 5 %.

C.F.D.E., du groupe Empain-Schneider, reperd 2,6 % sur les 6 % gagnés la veille, alors que l'on s'attend à d'importants changements dans la nébuleuse Empain-Schneider.

Privé, une fois de plus, des indications de Londres, le marché de l'or est on ne peut plus calme à Paris, le lingot et le napoléon étant inchangés, respectivement à 98 000 F et 670 F.

Le dollar-titre se négocie à 8,30-8,32 F, sans changement.

NEW-YORK

Très résistant

Malgré des courants souvent contraires, Wall Street s'est très honorablement comporté, mercredi. De baisses légères en modestes reprises, puis derechef en repli, le marché a finalement administré la preuve que sa capacité de résistance était entière, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain modique de 0,74 point à 1 059,60.

Plus significatif encore a été le bilan de la séance, qui s'est révélé assez nettement positif avec 826 hausses pour 702 baisses, ce en dépit de la minceur des affaires avec 55,37 millions de titres échangés contre 58,6 millions précédemment.

Dans une certaine mesure, les opérateurs ont été assez déçus que la décision prise par la Chase Manhattan d'abaisser son *prime rate* à 11 % n'ait pas eu valeur d'exemple. Aucune autre grande banque américaine n'a, jusqu'à présent, suivi l'établissement sur le chemin de la détente. Pour un économiste réputé, la raison en est simple : les banques, en règle générale, ne veulent pas s'exposer davantage au danger présenté par les prêts accordés à l'étranger. Autour du Big Board, l'on n'excluait pas cependant une prochaine généralisation à la baisse des taux de base. « *Dans cette attente*, concluait un analyste, *bien des investisseurs se cantonnent dans une prudente expectative.* » Ajoutons que la trêve des confiseurs, également observée outre-Atlantique, n'est pas de nature à susciter des initiatives.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	32 3/8	32
A.T.T.	59 1/2	60 3/8
Boeing	34 1/4	34 1/4
Chase Manhattan Bank	51 3/8	50 5/8
Du Pont de Nemours	36 3/4	36 3/4
Eastman Kodak	87 3/4	87
Exxon	29 1/8	29 5/8
Ford	40 5/8	39 7/8
General Electric	97	97 3/4
General Foods	40 7/8	40 3/8
General Motors	63 1/2	62 7/8
Goodyear	36 1/2	36 1/2
I.B.M.	95 1/8	96 3/4
I.T.T.	30 3/8	30 7/8
Mobil Oil	25 1/4	25 1/8
Pfizer	70	68 3/4
Schlumberger	45 1/2	45 1/4
Texaco	31	31 1/8
U.A.L. Inc.	32	33 1/8
Union Carbide	54 1/4	53 3/4
U.S. Steel	21 1/2	21
Westinghouse	39	39 3/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARTELL. — La société propose de distribuer, au titre de l'exercice 1981/1982 clos le 30 juin dernier, un dividende global de 40,50 francs (dont 13,50 francs d'avoir fiscal) contre 37,50 francs (dont 12,50 francs d'avoir fiscal) pour le précédent exercice.

CHAUSSURES ANDRÉ. — Eurafrance (groupe Lazard) a relevé de 7 % à 10 % environ sa participation dans les Chaussures André, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel voisin de 1,2 milliard de francs, dont près du quart à l'exportation.

EUROP ASSISTANCE. — La société vient de conclure des accords commerciaux avec deux des plus grosses compagnies japonaises d'assurances, Tokyo Marine et Nippon Fire, qui permettront aux 450 000 assurés au total pour ces compagnies de bénéficier des services offerts à la clientèle européenne d'Europ Assistance. Par ailleurs, une centrale d'assistance a été établie à Washington, et des contrats identiques à ceux qui ont été négociés au Japon ont été conclus avec American Express Canada et avec une mutuelle canadienne, Bluecross.

BANK OF AFRICA - MALI. — Première banque privée du Mali à capitaux entièrement africains, la Bank of Africa a ouvert ses portes à Bamako. Cette banque, dont le capital a été fixé à 1,2 milliard de francs maliens (12 millions de francs français), sera dirigée par M. Mohamed Diawara, ancien ministre du plan du gouvernement ivoirien et président en exercice du Club de Dakar.

CRÉDIT CHIMIQUE. — Cet établissement bancaire, nationalisé en juillet dernier, a pris une participation de 20 % dans le capital de la société financière Sopeca contrôlée par le groupe de distribution Cofradel. La Compagnie française du grand delta (Cofradel) est une société de distribution à succursales multiples qui réalise un chiffre d'affaires annuel voisin de 2,7 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	105,4	105,5
Valeurs étrangères	136,7	138,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 déc.	29 déc.
Indice général	101,7	102,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 décembre .... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 déc.	30 déc.
1 dollar (en yens)	233,70	233,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	45	46 80 d
Nicolas	359 40	359 50
Nodet-Gougis	75 90	72 90
OPB Paribas	116 30	120
Optorg	72	72 70
Origny-Desvroise	125	123
Palais Nouveauté	300	312
Paris-Orléans	95	98
Part. Fin. Gest. Im.	199 70	200
Pathé-Cinéma	150	150
Pathé-Marconi	51	56
Piles Wonder	63 40	63 90
Piper-Heidsieck	269	269
Porcher	144 80	148 50
Profils Tubes Est	7 70	8
Prouvost ex-Lain.R.	38	37 40
Providence S.A.	328	328
Publicis	585	580
Raff. Souf. R.	174	178 80
Ressorts Indust.	100	102
Ricqlès-Zan	132 50	133
Ripolin	48 80	47
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	59 50	58
Rochette-Cenpa	17 30	17 35
Rosario (Fin.)	90	87 40 o
Rougier et Fils	62 40	....
Rousselot S.A.	340	353 60
Secer	37 80	39
SAFAA	22 50	22 50
Safic-Alcan	162	165
SAFT	130	135
Sainrapt et Brice	145	141 50
Saint-Raphaël	96	97
Salins du Midi	247 50	247 50
Santa-Fé	144 50	145 50
Satam	55 60	53 40
Savoisienne (M)	71	68 20
SCAC	188	188
Sellier-Leblanc	193 50	196
Senelle Maubeuge	136	138 50
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	27	28
Sicli	59	59 20
Sicotel	174	175
Sintra-Alcatel	530	530
Sinvim	115	110 60
Sph (Plant. Hévéas)	137 30	....
Siminco	339	343
SMAC Aciéroid	159	157
Sofal financière	322	328
Soffo	147 50	150
Soficomi	285	290
S.O.F.I.P. (M)	90	91
Sofragi	560	555
Sogepal	250	255
Soudure Autog.	101	105
S.P.E.G.	98 80	98 50
Speichim	185	180
S.P.I.	152 30	152
Spie Batignolles	160	160
Stemi	255	265 o
Synthelabo	130	124 80
Taittinger	410	428
Tesnut-Aequitas	65	67
Thann et Mulh.	49 90	47 90
Tissmétal	29	29 60
Tour Eiffel	317 30	329 50 d
Tréfor S.A.	97	....
Ufiner S.M.D.	95	94
Ugimo	145	145
Unibail	340	350
Unidel	82	82
U.A.P.	570	575
Union Brasseries	35 50	34
Union Habit.	181 30	183
Un. Imm. France	180 70	180 70
Un. Ind. Crédit	244	247
Union Ind. Ouest	318	315
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 20	45 50
Waterman S.A.	179 40	180
Brass. du Maroc	128 50	125
Brass. Ouest-Afr.	23 80	23 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Akzo	110	109 50
Alcan Alum.	225	225
Algemeine Bank	955	850
Am. Petrofina	486	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	43	....
Bco Pop Espanol	83 90	83 90
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37850	35850
Barlow Rand	68	67
Bell Canada	146	154 50
Blyvoor	146 20	....
Bowater	21	21
British Petroleum	38 20	38 30
Br. Lambert	242	....
Calend Holdings	82	82
Canadian-Pacific	225	230
Cockerill-Ougre	14 40	14 30
Cominco	302 20	315
Commerzbank	440	455
Courtaulds	9 50	....
Dart. and Kraft	605	600
De Beers (port.)	45 50	....
Dow Chemical	217 30	217
Dresdner Bank	510	520
Femmes d'Auj.	58	58 10
Finoutremer	169	....
Finsider	0 40	....
Fosseco	22 50	....
Gén. Belgique	211	211
Gevaert	283	282
Glaxo	180	....
Goodyear	293	293
Grace and Co	316 70	....
Grand Metropolitan	44 70	44 90
Gulf Oil Canada	88 20	88 10
Hartebeest	590	580
Honeywell Inc.	751	....
Hoogovens	43 10	....
I. C. Industries	281	285
Int. Min. Chem	282	285
Johannesburg	698	....
Kubota	11 05	11 40
Latonia	225 20	....
Mannesmann	506	520
Marks-Spencer	31 50	31
Midland Bank Ltd	43	43
Mineral-Ressourc.	82	88
Nat. Nederlanden	408	....
Noranda	115	119 50
Olivetti	9 55	9 30
Pakhoed Holding	120 50	....
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	610	600
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	6 90	6 95
Procter Gamble	980	1000
Ricoh Cy Ltd	25 50	25 30
Rolinco	744	744
Robeco	785	785
Shell fr. (port.)	52	54
S.K.F. Aktiebolag	113	120
Sperry Rand	274 50	279 90
Steel Cy of Can.	120 50	120
Stilfontein	155	155
Sud. Allumettes	171	....
Tenneco	271	....
Thorn EMI	64	....
Thyssen c. 1 000	219	....
Toray indust. inc	12 80	12 90
Vieille Montagne	570	550
Wagons-Lits	274 50	280
West Rand	44	45

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	725	725
Entrepose	147 50	....
Far East Hotels	1 30	1 30
Merlin Immobilier	1570	1570
Métallurg. Minière	143	143
M.M.B	230	239
Novotel S.I.E.H.	830	830
Sarakreek N.V.	257	253
Sicomur	160	160
Sofibus	220	....
Rodamco	396 50	399 90

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	165	163
Cellulose du Pin	18 85	17 65
Coparex	430	428
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	46	38 10 o
Petrofigaz	334	335
Pronuptia	120	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	574	579
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	99	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufimex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

29/12	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	163 84	158 41
Actions-Investiss.	208 49	199 04
Actions sélectives	234 96	224 31
Aedificandi	283 96	271 08
A.G.F. 5000	200 15	191 07
Agfimo	298 41	284 88
Alsafi	207 06	197 69
A.L.T.O.	183 22	174 91
Amérique Gestion	398 79	380 71
Bourse-Investiss.	221 69	211 64 ◆
Capital Plus	1074 13	1074 13
C.I.P.	675 67	645 03
Convertimmo	227 59	217 27
Cortexa	763 14	728 53
Credinter	292 02	278 78
Croiss. Immobil.	267 12	255 01
Déméter	54882 76	54718 60
Drouot-France	204 57	195 29
Drouot-Investiss.	498 73	476 11
Energia	197 52	188 56
Epercourt Sicav	5317 32	5290 87 ◆
Epargne Associations	20248 38	20207 94
Epargne-Croiss.	1012 45	966 54
Epargne-Industr.	349 14	333 31
Epargne-Inter	515 87	492 48
Epargne-Oblig.	162 98	155 60
Epargne-Unie	658 80	629 88
Epargne-Valeur	277 18	264 61
Euro-Croissance	305 21	291 37
Financière Privée	682 19	651 28
Foncier Investiss.	512 48	489 24
France-Garantie	263 24	258 08 ◆
France-Investiss.	306 50	292 60
Fr.-Obl. (nouv.)	371 17	354 34
Francic	188 90	180 33
Fructidor	195 46	186 59
Fructifrance	342 84	327 29
Gestion Mobilière	446 30	426 06
Gest. Rendement	445 18	424 99
Gest. Sél. France	291 29	278 08
Haussmann Oblig.	1064 33	1016 07
I.M.S.I.	287 87	274 82
Indo-Suez Valeurs	488 40	486 25
Ind. française	10698 98	10698 98
Interoblig.	8426 03	8043 94
Intersélect France	211 47	201 88
Intervaleurs Indust.	307 82	293 96
Invest. Obligataire	10540 35	10519 31
Invest. St-Honoré	516 22	492 81
Laffitte-crt-terme	101912 99	101912 99
Laffitte-Expansion	510 77	487 61
Laffitte-France	148 87	142 11
Laffitte-Oblig.	134 86	128 74
Laffitte-Rend.	182 68	174 40
Laffitte-Tokyo	617 93	589 91
Livret portefeuille	372 10	355 23
Mondial Investiss.	253 92	242 41
Multi-Obligations	383 02	365 65
Natio.-Epargne	11841 70	11526 44
Natio.-Inter.	757 97	723 60
Natio.-Placements	106027 24	106027 24
Natio.-Valeurs	414 84	396 03
Oblisem	133 85	127 88
Pacifique St-Honoré	311	296 90
Paribas Epargne	10125 04	10084 70
Paribas Gestion	421 37	402 26
Pierre Investiss.	337 43	322 12
Province Investiss.	228 96	218 58 ◆
Rendem. St-Honoré	10746 10	10692 64
Sécur. Mobilière	339 93	324 52
Sél.court terme	11565 57	11479 47
Sélec. Mobil. Div.	252 42	240 97
S.P.I. Privinter	185 98	177 55
Sélection-Rendem.	157 88	150 73
Sélect. Val. Franç.	161 10	153 79
S.F.I. fr. et étr.	346 83	331 10 ◆
Sicavimmo	382 23	364 90
Sicav 5000	163 72	156 30
S.I. Est	713 69	681 33
Silvafrance	254 49	242 95
Sivam	244 08	233 01
Silvarente	178 08	170
Silvinter	266 49	254 41
S.L.G.	591 38	563 92
S.N.I.	848 01	809 56
Solinvest	353 55	337 62
Sogepargne	282 45	269 64
Sogevar	851 71	822 16
Sogister	829 58	791 96
Soleil Investiss.	372 26	355 38
U.A.P. Investiss.	260 41	248 60
Unifrance	199 57	190 52
Unifoncier	526 42	502 55
Unigestion	484 51	443 45
Uni-Japon	722 52	689 76
Unirente	1577 10	1525 24
Univar	11713 71	11713 71
Valorem	299 04	285 48
Valrel	114763 22	114648 57
Worms Investiss.	543 36	518 72

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1925	1925	1924	1900
2908	C.N.E. 3 %	3029	3100	3105	3075
[illegible]					
565	Facom	587	586	586	594
780	Fichet-bauche	780	779	779	794
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	86 50	90	90	91 70
1150	V. Clicquot-P.	1220	1180	1180	1180
840	Viniprix	846	846	846	850
182	Amax Inc.	185	185	182	181 30
536	Amer. Express	656	538	532	538
490	Amer. Teleph.	517	508	508	510
128	Anglo Amer. C.	132	132	132	130
860	Amgold	870	882	882	886
840	B. Ottomane	890	850	862	833
410	BASF (Akt)	413	425	425	433
380	Bayer	392	393	393	389
445	Buffelsfont.	475	478	476	470
30	Charter	30 90	30	30 50	29 80
420	Chase Manh.	432	427	429	422
174	Cie Pétr. Imp.	182	177	177	175
47	De Beers	48	49 80	50 10	49 45
960	Deutsche Bank	977	969	968	970
110	Dome Mines	121	118 50	122 10	116 70
255	Driefontein Cp	266	269 20	269 60	266 50
300	Du Pont-Nem.	317	310	310	308
880	Elf-Gabon	866	866	863	861
735	Eastman Kodak	740	742	746	731
162	East Rand	176	176 50	178	175
385	Ericsson	383	386	385	380
230	Exxon Corp.	244	242	242	237 50
330	Ford Motors	346	342	342	342
390	Free State	409	408	414	400
174	Gencor	181 50	181 60	181 50	179
205	Gén. Belgique	215	214 80	214 80	211
820	Gén. Electr.	840	818	817	815
515	Gen. Motors	537	532	532	528
63	Goldfields	64 40	64 50	64 40	63 30
162	Harmony	176 50	175	177	175
27	Hitachi	29 25	29 55	29 30	29
380	Hoechst Akt.	389	393	393	388

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
45	Imp. Chemical	45 20	46 20	46 20	45 70
82	Inco. Limited	96 90	93	93	91 60
770	IBM	803	797	796	797
39	Ito-Yokado	38	39 30	39 20	39 50
255	ITT	260 50	255	256	253
47	Matsushita	50 75	50 50	50 50	50 10
720	Merck	731	726	728	730
605	Minnesota M.	637	633	633	621
205	Mobil Corp.	210 50	210	209 50	206
15300	Nestlé	15870	16270	16270	16280
310	Norsk Hydro	319	320	320	319
765	Petrofina	789	794	794	789
495	Philip Morris	524	509	511	509
86	Philips	88 70	88 30	88 30	88 10
385	Pres. Brand	398 90	409	410	404
395	Président Steyn	421 90	424	423 80	417
910	Quilmès	919	928	928	910
930	Randfontein	986	990	990	980
280	Royal Dutch	291	291 50	291 50	288 20
60	Rio Tinto Zinc	64	62 50	62 40	61 30
370	St Helena Co	397	390	390 50	383 50
375	Schlumberger	382	376	375 50	370
53	Shell transp.	54	55 60	55 50	55
880	Siemens A.G.	910	920	914	912
120	Sony	126	125	126 10	123
179	T.D.K.	183	182 80	182 80	184
585	Unilever	624	603	603	....
460	Unic. Techn.	480 20	478	478	471 30
840	Vaal Reefs	913	925	925	913
440	West Deep	468	475	477	465 50
395	West Hold.	426	427	430	421
315	Xerox Corp.	329	317	317	312 10
2 36	Zambia Corp.	2 50	2 40	2 45	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 700	6 707	6 600	6 850
Allemagne (100 DM)	283 110	283 150	275	288
Belgique (100 F)	14 422	14 395	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	255 900	255 700	250	262
Danemark (100 krd)	80 140	80 330	76	82
Norvège (100 k)	95 620	95 520	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 820	10 886	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 615	9 550	8	10
Italie (1 000 lires)	4 905	4 915	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	336 460	335 650	328	346
Suède (100 krs)	92 080	92 100	89	95
Autriche (100 sch)	40 300	40 360	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 342	5 368	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 540	7 480	6 300	7 500
Canada ($ can 1)	5 407	5 416	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 855	2 891	2 720	2 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	98000	97850
Or fin (en lingot)	98000	98000
Pièce française (20 fr)	670	670
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	640	640
Pièce latine (20 fr)	615	618
Souverain	760	760
Pièce de 20 dollars	3330	3290
Pièce de 10 dollars	1670	1670
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	3970	3950
Pièce de 10 florins	638	643

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA DEUXIÈME RENCONTRE ISRAÉLO-LIBANAISE

Jérusalem et Beyrouth seraient d'accord pour intensifier le rythme des négociations

La seconde séance des négociations israélo-libanaises sur le retrait des forces étangères du Liban s'est ouverte ce jeudi matin 30 décembre comme prévu à Kiryat-Shmoneh, en Haute-Galilée.

Des centaines d'enfants, agitant des drapeaux israéliens et libanais et portant des placards sur lesquels était inscrit le mot « *paix* », ont souhaité la bienvenue aux délégations libanaise, américaine et israélienne. Le rabbin de Kiryat-Shmoneh a accueilli les délégués à la porte du hall de la salle de conférences en leur offrant le pain et le sel de bienvenue selon la tradition hébraïque.

Cette deuxième rencontre semble s'ouvrir sous de meilleurs auspices que celle de mardi à Khalde, près de Beyrouth, où aucun accord sur un ordre du jour n'avait pu être trouvé. Selon les milieux israéliens, les délégations étaient d'accord dès mercredi soir, grâce aux bons offices américains, pour mettre « *la fin à l'état de belligérance* » en tête de l'ordre du jour des négociations.

Dans un discours non prévu de bienvenue, le chef de la délégation israélienne, M. David Kimche, a de nouveau insisté sur les demandes israéliennes de paix en réclamant des « *relations normales* » avec le Liban. Evoquant le site de la rencontre, la petite ville de Kiryat-Shmoneh, qui a souvent été la cible de bombardements palestiniens, il s'est exclamé : « *Plus de roquettes de Katioucha sur Kiryat-Shmoneh !* »

Le chef de la délégation libanaise, M. Antoine Fattal, a pour sa part remercié les Israéliens de leur accueil et souhaité « *travailler dès que possible* ».

A quelques heures de l'ouverture de la réunion, la presse libanaise soulignait dans son ensemble la persistance des divergences entre les deux parties sur les priorités de l'ordre du jour.

De source autorisée libanaise citée par les journaux, le Liban proposera, à Kiryat-Shmoneh, d'intensifier le rythme des négociations, notamment en augmentant le nombre des rencontres hebdomadaires pour créer un climat de confiance réciproque qui aplanirait la rigidité des positions de départ.

Le Liban, ajoute-t-on de même source, voudrait obtenir au plus tôt un accord sur une plate-forme de négociations. Dans ce but, la délégation libanaise serait prête à poursuivre vendredi les négociations à Kiryat-Shmoneh si aucun accord n'est conclu jeudi. – *(A.F.P.)*

● *En Cisjordanie*, trente propriétaires fonciers de Beit-Anin, de Seneria et d'Azzou dans la région de Naplouse, ont adressé le mercredi 29 décembre, un télégramme au ministre israélien de la défense, aux consuls en poste à Jérusalem et à des parlementaires israéliens, pour demander l'annulation de la mesure d'expropriation de certaines de leurs terres par l'armée israélienne. Les trente signataires affirment que le gouvernement militaire israélien a commencé à faire dégager ces terres au bulldozer malgré l'avis contraire émis par le tribunal de justice de Naplouse. – *(A.F.P.)*.

Le gouvernement mexicain a l'intention de mettre en vente 34 % du capital des banques nationalisées

Le président du Mexique, M. Miguel de la Madrid Hurtado, a déposé devant le Parlement un projet de loi visant à mettre en vente 34 % du capital des banques du pays qui ont été toutes nationalisées le 1er septembre par le gouvernement du président précédent, M. Lopez Portillo.

Les nouvelles actions, selon le projet, seraient offertes soit à des organismes administratifs et à des municipalités, soit aux employés de banques et aux clients. Aucun actionnaire ne pourrait acquérir plus de 1 % du capital. Les 66 % restants du capital demeureraient entre les mains de l'État. Dans son discours d'inauguration prononcé le 1er décembre, le nouveau président avait qualifié d'« *irréversible* » la nationalisation des banques mais il avait ajouté que « *des solutions nouvelles et imaginatives* » devaient être trouvées pour assurer la participation de la communauté nationale à la propriété et à la gestion des établissements passés dans le secteur public : « *La nationalisation*, avait dit le président, *n'implique pas un contrôle d'État absolu.* »

Les nouvelles actions pourront-elles aussi être acquises par le public ? Et, dans l'affirmative, de quelle manière ? Ce sont là des questions qui n'ont pas encore reçu de réponses précises. Le nombre de banques nationalisées est de cinquante-sept. Selon le *New York Times*, le gouvernement mexicain envisage de réorganiser la profession par toute une série de fusions. Aux termes du processus, il ne resterait plus que six ou huit établissements.

Le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, a reçu les représentants des anciens banquiers pour entamer avec eux la négociation relative à l'indemnisation des actionnaires dépossédés. Une autre question n'a toujours pas été réglée, celle de la propriété des participations industrielles des banques nationalisées.

M. Carlos Abedrop, président de l'Association des banquiers, a estimé pour sa part à plus de 80 milliards de pesos (environ 500 millions de dollars au taux de change actuel) le capital des banques en question. Mais le champ des nationalisations n'ayant pas encore été défini avec précision, il n'est pas possible, a dit M. Abedrop, d'affirmer que ce montant correspond au total des valeurs indemnisables. Pour sa part, le ministre des finances a déclaré que le gouvernement prendrait à ce sujet « *une décision juste* ».

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR : 6,73 F

Dans un marché extrêmement calme, les cours du dollar se sont légèrement raffermis, passant de 6,70 F à 6,73 F à Paris, et de 2,3670 D.M. à 2,3750 D.M. à Francfort. Selon les milieux financiers internationaux, ce raffermissement est dû aux ajustements de fin d'année et devrait faire place à un nouveau fléchissement au lendemain du 1er janvier 1983.

***Le franc français s'est bien tenu*, face à un mark qui a été coté un peu au-dessus de 2,83 F, et à un franc belge toujours au voisinage de son cours plancher.**

La C.G.C. et le C.N.P.F. dénoncent l'augmentation du plafond de la Sécurité sociale

Le gouvernement a-t-il violé un décret – celui du 29 juin 1982 – qui prévoit la procédure de fixation du plafond des salaires soumis aux cotisations de la Sécurité sociale, en fixant à 44,66 % la majoration de ce plafond au 1er janvier 1983, soit 12,44 % en un an ? Telle est la thèse de la C.G.C. Selon ce syndicat, le chiffre retenu de 12,44 % *« ne se justifie par aucune donnée économique et va accroître les difficultés du régime de retraite des cadres »*

En fait, deux logiques se sont opposées pour la fixation du nouveau plafond. Celle de la C.G.C. est basée sur une analyse mathématiquementfondée. Selon le décret du 29 juin 1982, la majoration du plafond est calculée en fonction « *de l'évolution moyenne des salaires observée par le ministère du travail* » sur une période d'un an d'octobre à octobre.

Depuis plusieurs années, on a abandonné la référence aux seuls salaires ouvriers en englobant, par la notion d'évolution moyenne des salaires, celle des salaires des cadres, afin d'aboutir, le plus souvent, à un relèvement modéré du plafond. Dans le nouveau décret, cette notion d'évolution moyenne est reprise mais aujourd'hui, comme hier, les textes réglementaires ne donnent pas la liste des indices des salaires retenus.

Que constate-t-on ? D'octobre 1981 à octobre 1982, le salaire hebdomadaire des ouvriers – compte tenu des effets de la réduction des horaires et du blocage des salaires – a augmenté de 9 % alors que le salaire horaire s'est accru de 12,5 %. Si les traitements des cadres – pour lesquels on ne dispose pas encore d'indice – ont eux aussi été freinés, ne fallait-il pas ne relever le plafond que de 9 % plutôt que de 12,44 % ?

En fait, d'autres indicateurs ont été pris en compte, notamment l'évolution des salaires ouvriers qui ont permis de fixer celle des indemnités journalières versées aux salariés en congé maladie. Or, la majoration est, dans ce cas, de 15 %. Les choix proposés pour l'évolution du plafond variaient donc entre + 9 % et + 15 % ! F.O. et la C.F.D.T., avec des nuances, avaient opté pour le 15 %.

Faut-il en conclure que le gouvernement a choisi la voie moyenne ? C'est faire peu de cas de la logique défendue par la C.G.C. et de la réalité des faits : les salaires auront augmenté en moyenne à un rythme inférieur à 12 % en novembre.

En fait, les pouvoirs publics ont adopté une autre logique. Ils ont souhaité une plus grande solidarité entre assurés cotisants (une évolution accélérée du plafond fait davantage payer les plus riches) et fait preuve de rigueur financière (veiller à l'équilibre entre dépenses et recettes du régime général de la Sécurité sociale).

Mais la logique a parfois des effets boomerang. Premier danger : une trop rapide évolution du plafond accroît fortement les charges des entreprises et peut compromettre la situation financière des firmes comme le craint le C.N.P.F. En outre, elle réduit la masse salariale sur laquelle vont cotiser les cadres pour leurs retraites complémentaires et peut, donc également, rendre plus fragile la situation financière de la caisse qui gère ces retraites (l'AGIRC). N'aurait-il pas été préférable de prévoir un taux plus faible en janvier et un rattrapage en juillet puisque le plafond est révisé deux fois par an ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

La présidence des comités économiques et sociaux

LA C.G.T. PREND A PARTIE LE C.N.P.F.

La C.G.T. a protesté le 29 décembre dans un communiqué contre l'élection, dans quinze des vingt-deux régions, de douze représentants du C.N.P.F. à la présidence des comités économiques et sociaux (C.E.S.) régionaux.

Le bureau confédéral de la C.G.T déclare notamment que le « *patronat, qui prétendait être sous-représenté dans ces organismes, a réussi à coaliser toutes les forces de droite et à s'assurer le soutien de certaines organisations syndicales, telles que la C.F.T.C., F.O., la C.G.C., ainsi que celui de personnalités qualifiées* ».

La C.G.T., qui affirme avoir été « *écartée de tout poste de responsabilité* », déplore en outre de ne pas avoir été consultée pour la désignation par le premier ministre des personnalités qualifiées. « *D'ici le 14 janvier*, ajoute le communiqué, *les élections auront lieu dans les sept autres régions. Parmi elles, il est encore possible d'élire des syndicalistes au poste de président et dans ce cas il serait légitime qu'un représentant de la C.G.T. soit élu.* »

LA HAUSSE DES TARIFS D'ASSURANCE POURRA, DANS CERTAINS CAS, ÊTRE SUPÉRIEURE A 8,5 %

Selon une recommandation de la Fédération française des sociétés d'assurance, la hausse des primes d'assurance en 1983 ne devrait pas dépasser 8,5 %, « en moyenne ». En fait, cette hausse pourrait, dans certains cas, être supérieure.

Pour l'automobile, les compagnies se plaignent de la progression, toujours très rapide, du coût des réparations effectuées par les garages et du prix des pièces de rechange. De plus, la nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation met, pratiquement, à la charge des automobilistes, donc des compagnies, l'indemnisation des piétons victimes d'accidents de la route, sauf « *comportement imprévisible* » (*le Monde* du 23 juillet 1982). La surprime qui en résulte, de l'ordre de 3 %, est appliquée depuis le 1er novembre 1982.

En ce qui concerne les polices de responsabilité civile de chefs de famille (multirisques), une majoration de 5,5 % est légalement appliquée depuis le 1er août pour l'indemnisation des dégâts dus aux catastrophes naturelles, décidée par la loi. Par ailleurs, la dégradation accentuée du risque « vol » a incité nombre de compagnies et de mutuelles à relever assez massivement leurs tarifs. Enfin, certaines compagnies, dont la situation financière est peu brillante, ont été vivement invitées par la Direction des finances, au ministère de l'économie et des finances, à rétablir leur équilibre, en majorant globalement leurs tarifs.

● *Le jury de l'Opéra de la Bastille.* – Le jury du concours international pour la construction d'un nouvel opéra place de la Bastille, à Paris, sera présidé par M. François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances et président de la « mission Opéra-Bastille ».

La liste des membres du jury, publiée dans *le Monde* daté 20-21 décembre, comprenait par erreur le nom de l'architecte italien Gaetano Pesce à la place de Gustav Peichl.

Une équipe américano-israélienne parvient à identifier la protéine toxique de l'amibiase

Une équipe américano-israélienne, composée de scientifiques de l'Institut Weizman (Jérusalem) et de l'École Albert-Einstein (New-York), a annoncé, mercredi 29 décembre, qu'elle avait identifié et purifié une substance protéique, responsable de l'amibiase. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à la mise au point d'un vaccin contre cette toxine.

L'amibiase est une maladie parasitaire liée à la présence, dans l'organisme humain, de micro-organismes (des amibes) absorbés sous forme de kystes. Endémique dans de nombreux pays tropicaux et intertropicaux, elle se manifeste par un syndrome dysentérique (colique, ténesme, diarrhée). L'absence de traitement peut entraîner des localisations hépatiques du parasite (abcès amibien). Les poumons, le cerveau et la rate peuvent aussi être touchés.

Le parasite responsable – *Entamoeba histolytica* ou *Entamoeba dysenteriae* – est l'une des six espèces parasites du côlon de l'homme. Il peut être retrouvé sous plusieurs formes : végétative, responsable de la maladie, ou kystique, agent de contamination. Si les caractéristiques cliniques et épidémiologiques de l'affection étaient bien connues, on restait, en revanche, dans l'ignorance des mécanismes physiopathologiques à l'échelon cellulaire.

Selon le professeur Carlos Gitler, chef de service des recherches sur les membranes à l'Institut Weizman, un bref contact entre le parasite et une cellule saine suffit pour modifier la structure de cette dernière et permettre la pénétration du parasite. Une protéine – baptisée « toxine amébapore » – est, selon les chercheurs, responsable de ce processus. C'est cette molécule qu'ils sont parvenus à identifier et à purifier.

Ils estiment que cette découverte pourrait ouvrir la voie à la préparation d'un vaccin anti-amibiase du même type que le vaccin antitétanique. Actuellement, le traitement médicamenteux de cette affection utilise diverses substances souvent toxiques et d'une efficacité relative.

J.-Y. N.

A l'exception de deux articles

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE LA LOI DE FINANCES POUR 1983

La loi de finances pour 1983 a été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, réuni le 29 décembre.

Deux dispositions de cette loi de finances ont toutefois été jugées contraires à la Constitution : il s'agit des articles 106 et 108, qui avaient pour objet de réserver, sur des emplois créés par la loi de finances, un certain nombre de postes pour permettre la nomination de certains agents à des conditions et selon une procédure déterminées par ces articles. Le juge constitutionnel a considéré que de telles dispositions n'ont pas de caractère financier au sens de l'article premier de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances ; elles ne sont donc pas au nombre de celles qui peuvent figurer dans une loi de finances.

Les neuf sages du Palais-Royal avaient été saisis, le 20 décembre, par soixante députés de l'opposition, qui avaient également contesté la régularité de la procédure d'adoption de la loi de finances et l'inscription de crédits afférents au service national des examens du permis de conduire, à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et à divers organismes d'intervention agricole.

La loi de finances doit être promulgée avant le 1er janvier. Elle est applicable à l'exception des deux articles annulés par le Conseil constitutionnel.

INFORMATION JUDICIAIRE A PROPOS DU YACHT DE M. HERSANT

La brigade financière a été chargée d'enquêter, sur commission rogatoire de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, sur les conditions dans lesquelles la société mère du groupe de presse de M. Robert Hersant, la Socpresse, acquit un yacht de 38 mètres – et non de 68 mètres comme on l'a cru d'abord – manœuvrant avec dix marins, puis le revendit pour une somme de 4 millions de francs à la société maritime Méditerranée-Caraïbes, dont Mme Hersant est président-directeur général, alors qu'il était assuré pour 10 millions et que les moteurs venaient d'être changés pour une dépense de 6,5 millions.

Le parquet a ouvert, en effet, une information pour abus de biens sociaux, complicité et recel, sur la plainte qu'avait déposée, le 21 décembre, la direction générale des impôts (*le Monde* du 30 décembre), et le dossier a été confié à M. Michau.

TENTATIVE DE SUICIDE D'UN INGÉNIEUR SOVIÉTIQUE A PARIS

Un ingénieur soviétique, M. Evgueni Chinkorenko, vingt-cinq ans, a tenté de se suicider dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 décembre à Paris. Il a été conduit, grièvement blessé, par des membres de l'ambassade soviétique dans une clinique du quartier de la Défense. M. Chinkorenko portait plusieurs traces de coups de couteau et une plaie profonde au ventre.

L'ingénieur devait rentrer, ce jeudi 30 décembre, à Moscou où il est employé dans une firme soviétique Avtopromimport, qui commercialise les automobiles Lada. M. Chinkorenko effectuait un stage de trois mois à Paris comme ingénieur dans les bureaux français de la société soviétique des automobiles Lada. M. Chinkorenko a reconnu lui-même devant les enquêteurs qu'il avait voulu mettre fin à ses jours.

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1982 a été tiré à 478 931 exemplaires.